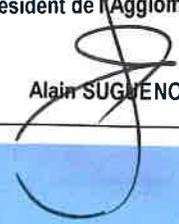


**COMMUNE DE BEAUNE (21)**  
**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 19/09/2019,  
**Le Maire de Beaune**  
**Président de l'Agglomération**  
  
Alain SUGENOT



**DIAGNOSTIC**  
**Architectural, Patrimonial, Environnemental**  
Mai 2016

REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
31 OCT. 2019  
DE BEAUNE



## SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 : APPROCHE PATRIMONIALE.....</b>	<b>4</b>
<b>A - LE CONTEXTE GENERAL .....</b>	<b>4</b>
A.1 PATRIMOINE ECOLOGIQUE ET PAYSAGER .....	4
A.1.1 Contexte paysager.....	4
A.1.2 Géologie .....	5
A.1.3 Occupation du sol .....	6
A.1.4 Relief et hydrographie .....	7
A.1.5 L'influence relief / géologie / orientation.....	9
A.1.6 Implantation géographique de l'habitat.....	10
A.2 PERCEPTION DU TERRITOIRE .....	11
A.3 PERCEPTION DE LA VILLE ET DE SON TERRITOIRE .....	15
A.3.1 Contexte administratif du territoire .....	15
A.3.2 Spécificité Socio-Démographique .....	16
<b>B - L'HISTOIRE - MORPHOGENÈSE.....</b>	<b>17</b>
B.1 LES PREMIERES IMPLANTATIONS.....	17
B.1.1 Avant les romains <sup>[SEP]</sup> .....	17
B.1.2 Carte Archéologique du SRA <sup>[SEP]</sup> .....	18
B.2 LE MONDE MEDIEVAL .....	26
B.2.1 Les implantations rurales du Beauvais <sup>[SEP]</sup> .....	26
B.2.2 L'exploration des Voies Gallo-Romaines <sup>[SEP]</sup> .....	27
B.3 LE DEVELOPPEMENT DANS LA CONTREE .....	28
B.3.1 La période moderne <sup>[SEP]</sup> .....	28
B.3.2 La cité de Beaune <sup>[SEP]</sup> .....	29
B.3.3 Le développement du XIXe Siècle <sup>[SEP]</sup> .....	32
B.3.4 L'ère de la Côte <sup>[SEP]</sup> .....	35
B.4 LE CAMP AMERICAIN : UN MOMENT FORT PRESQUE OUBLIE .....	37
B.5 LE TERRITOIRE AU DEBUT DU XIXE SIECLE .....	39
B.5.1 Le cadastre Napoléonien <sup>[SEP]</sup> la cité.....	39
B.5.2 Le cadastre Napoléonien : les faubourgs .....	40
B.5.3 Le cadastre Napoléonien <sup>[SEP]</sup> les hameaux .....	41
B.6 EXPANSION URBAINE AU MILIEU DU XXE SIECLE .....	42
B.6.1 Nord-Ouest : Extensions excentrées ou en continuité et intensification .....	42
B.6.2 Intensification au Nord-Est et extension du hameau de Gigny .....	44
B.6.3 Secteur Sud-Est : expansion et intensification des zones d'habitat et d'activités .....	46
B.6.4 Sud-Ouest : expansion .....	48
<b>C - LES PROTECTIONS ET LES INVENTAIRES .....</b>	<b>50</b>
C.1 LES PROTECTIONS ET INVENTAIRES DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE .....	50
C.1.1 Le site Natura 2000 de « l'Arrière Côte de Dijon et de <sup>[SEP]</sup> Beaune » FR2612001 <sup>[SEP]</sup> .....	50
C.1.2 Les ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt écologique Faunistique et Floristiques .....	52

C.2	LES PROTECTIONS DES SITES ET DES MONUMENTS .....	53
C.2.1	Les sites classés <sup>[1]</sup> <sub>[SEP]</sub> .....	53
C.2.2	Les Monuments Historiques <sup>[1]</sup> <sub>[SEP]</sub> .....	54
C.3	PADD ET PLU .....	55
C.3.1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) <sup>[1]</sup> <sub>[SEP]</sub> .....	55
<b>D -</b>	<b>LES ÉTATS DES LIEUX .....</b>	<b>58</b>
D.1	PAYSAGE NATUREL ET CULTIVE .....	58
D.2	PAYSAGES URBAINS .....	66
D.3	TRAME VERTE ET BLEUE / SYNTHÈSE .....	81
D.4	TYPLOGIES URBAINES .....	84
D.4.1	Les formes urbaines : .....	84
D.4.2	Le Patrimoine urbain : de la venelle à la place publique .....	86
D.5	TYPLOGIES ARCHITECTURALES .....	90
D.5.1	Des formes et des usages : .....	90
D.5.2	Les types les plus représentés .....	91
D.5.3	Les morphologies locales liées au terroir .....	93
D.5.4	Façons de faire, savoir-faire : les objets qui se détaillent .....	94
D.5.1	Les dénaturations modernes .....	95
	<b>PARTIE 2 : APPROCHE ENVIRONNEMENTALE .....</b>	<b>96</b>
<b>A -</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>96</b>
<b>B -</b>	<b>MORPHOLOGIE BÂTIE, URBAINE ET DENSITÉ .....</b>	<b>97</b>
<b>C -</b>	<b>USAGE ET MISE EN ŒUVRE DES MATÉRIAUX .....</b>	<b>98</b>
<b>D -</b>	<b>L'INTÉGRATION DES DONNÉES .....</b>	<b>99</b>
D.1	CLIMAT ET ENERGIE .....	99
D.1.1	Le contexte micro climatique .....	99
D.1.2	Politiques locales pour lutter contre le réchauffement climatique .....	100
D.1.3	Le potentiel énergétique renouvelable.....	103
D.1.4	Les énergies renouvelables disponibles localement .....	104
D.2	ORGANISATION HISTORIQUE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE .....	106
D.2.1	Caractéristiques du parc de logements.....	106
D.2.2	Caractéristiques des constructions.....	108
D.2.3	Modification microclimatique d'un milieu urbain .....	112
<b>E -</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>114</b>
E.1	TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	114
E.2	AUTRES SOURCES .....	115

## PARTIE 1 : APPROCHE PATRIMONIALE

### A - LE CONTEXTE GENERAL

#### A.1 Patrimoine écologique et paysager

##### A.1.1 Contexte paysager

Beaune se situe au Sud du département de la Côte d'Or.

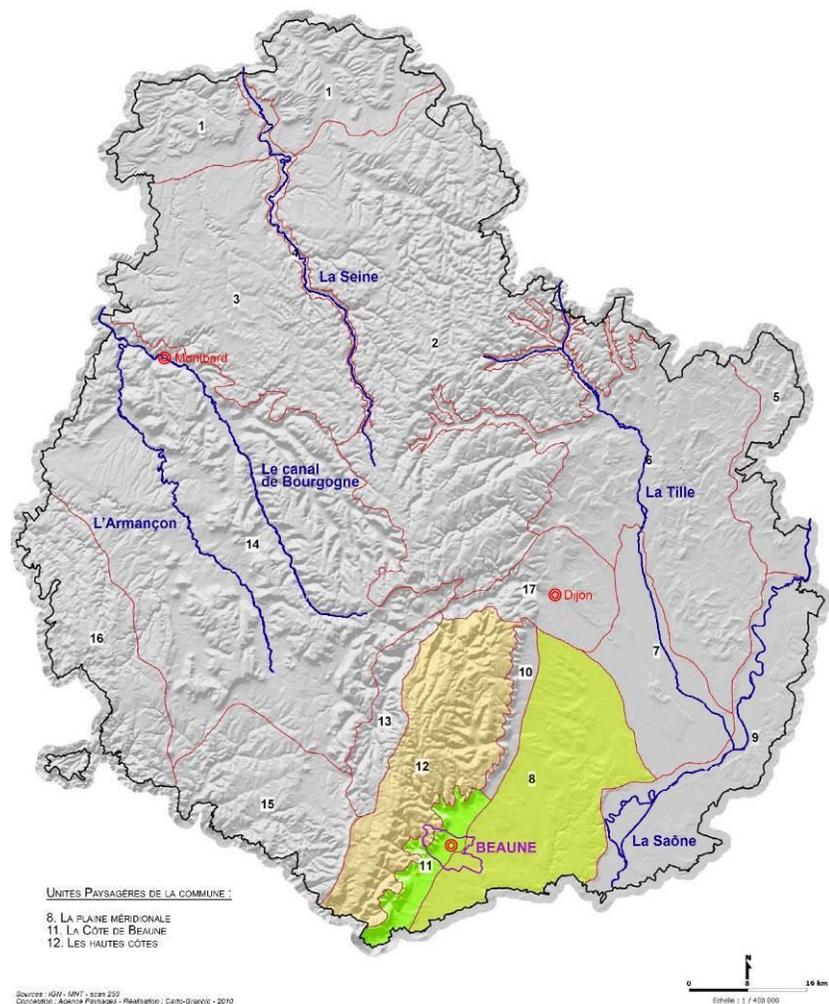
L'Atlas des Paysages de la Côte d'Or identifie trois familles de paysages qui composent la commune : au nord-ouest « les hautes côtes » qui occupent une petite partie du territoire communal, à l'est « la plaine méridionale » et au centre « la Côte de Beaune » qui concerne la majeure partie de la commune.

Les caractéristiques générales de ces trois entités pourraient se résumer de la manière suivante :

- Les hautes côtes : le relief est plus élevé, chahuté; les crêtes sont occupées par des boisements partiellement entrecoupées de pelouses sèches calcaires, etc. les vues sont relativement fermées ou au contraire très lointaines depuis un point situé en belvédère.
- La Côte de Beaune : elle prolonge la Côte de Nuits située au nord; un relief général qui s'oriente sud-est; la vigne est prédominante depuis le coteau et sur les parties les plus planes; les vues sont largement ouvertes et arrêtées par des reliefs importants, des motifs végétaux.
- La plaine méridionale : c'est un paysage plat, caractérisé par la géométrie du parcellaire agricole ; les vues sont larges, arrêtées par une végétation accompagnant principalement les voies d'eau et certaines infrastructures.

Cette position à cheval sur trois entités paysagères fortes est source de complexités, de richesses, écologiques et paysagères, que le diagnostic va permettre de détailler.

Carte 1 - Extrait de l'atlas des paysages de Côte d'Or - DREAL Bourgogne et DDT Côte d'Or / Agence Paysages - Novembre 2010



### La Bourgogne / les Côtes

Il y a plusieurs millions d'années, les mouvements de terrain provoqués par la naissance des Alpes et l'effondrement du fossé bressan ont dessiné un paysage unique, où affleurent différentes couches de sols.

Le sous-sol de la Côte de Nuits, de la Côte de Beaune et de la Côte Chalonnaise ressemble à un véritable «millefeuille» de couches géologiques plissées, déformées et brisées. Il nourrit la richesse, la complexité et la diversité des grands vins de Bourgogne.

Dans la Côte de Nuits, formée il y a 175 millions d'années, comme dans la Côte de Beaune, un peu plus jeune de 25 millions d'années, un agglomérat d'éboulis a créé des rendzines (sols peu profonds provenant de la décomposition de la roche mère calcaire) et des sols bruns calcaires.

### La côte de Beaune

La côte de Beaune a pour origine l'effondrement de la plaine de la Saône : elle en marque la limite occidentale, le long d'un réseau de failles de direction sud-sud-ouest nord-nord-est.

Cette bordure en forme de cuesta est composée de plusieurs couches datant de l'ère secondaire (principalement Jurassique), tandis que la plaine est composée de sédiments des ères tertiaire et quaternaire.

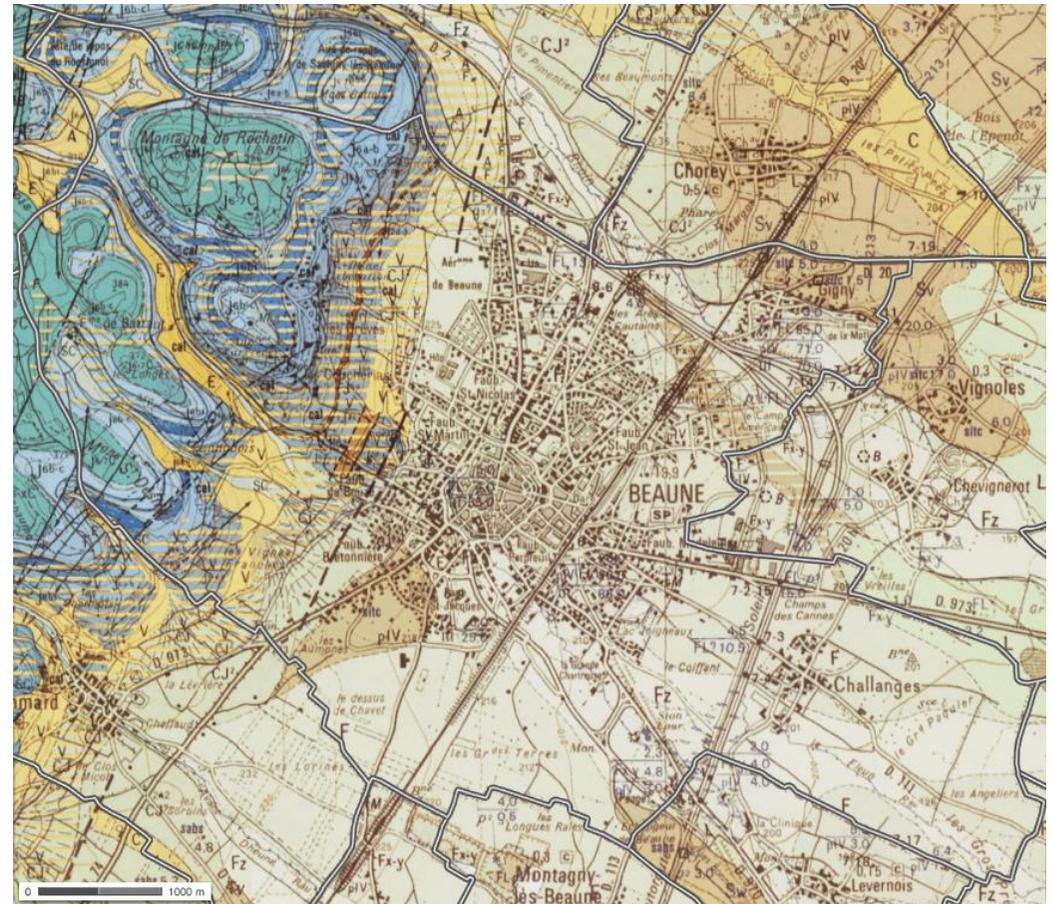
On a, du haut de la Côte vers le bas, successivement :

- des calcaires durs de l'Oxfordien supérieur (couverts de forêts, comme au sommet de la colline de Corton) ;
- des marnes de l'Oxfordien moyen (pour le corton-charlemagne) ;
- des calcaires du Callovien, oolithiques ferrugineux (comme pour le corton et les Rugiens) ;
- des calcaires du Bathonien supérieur, oolithiques irisés appelés la « dalle nacrée » (pour l'Aloxe-Corton) et du Bathonien moyen dit « pierre de Comblanchien » (pour le meursault) ;
- des calcaires du Bathonien moyen, oolithiques blancs, dit « pierre de Chassagne » (pour le Chassagne-Montrachet) et du Bathonien inférieur, dit « pierre de Premeaux » (pour le Montrachet).

Plusieurs cours d'eau entaillent les marnes et les calcaires de la Côte : le Rhoin à Savigny-lès-Beaune, l'Avant-Dheune à Pommard, le ruisseau de Saint-Romain à Meursault et le vallon de Saint-Aubin à Chassagne-Montrachet. Ceux-ci ont créé des cônes de déjection.

Les sols sur lesquels sont plantées les vignes sont composés d'éboulis provenant des calcaires du haut de la Côte, de limons rouges déposés aux époques glaciaires, de roches provenant de l'altération des couches sous-jacentes (naturellement ou lors des défoncements) et de la terre remontée par les humains.

Carte 2 - Géologie / Source BRGM / Fond de carte Géoportail



A.1.3 Occupation du sol

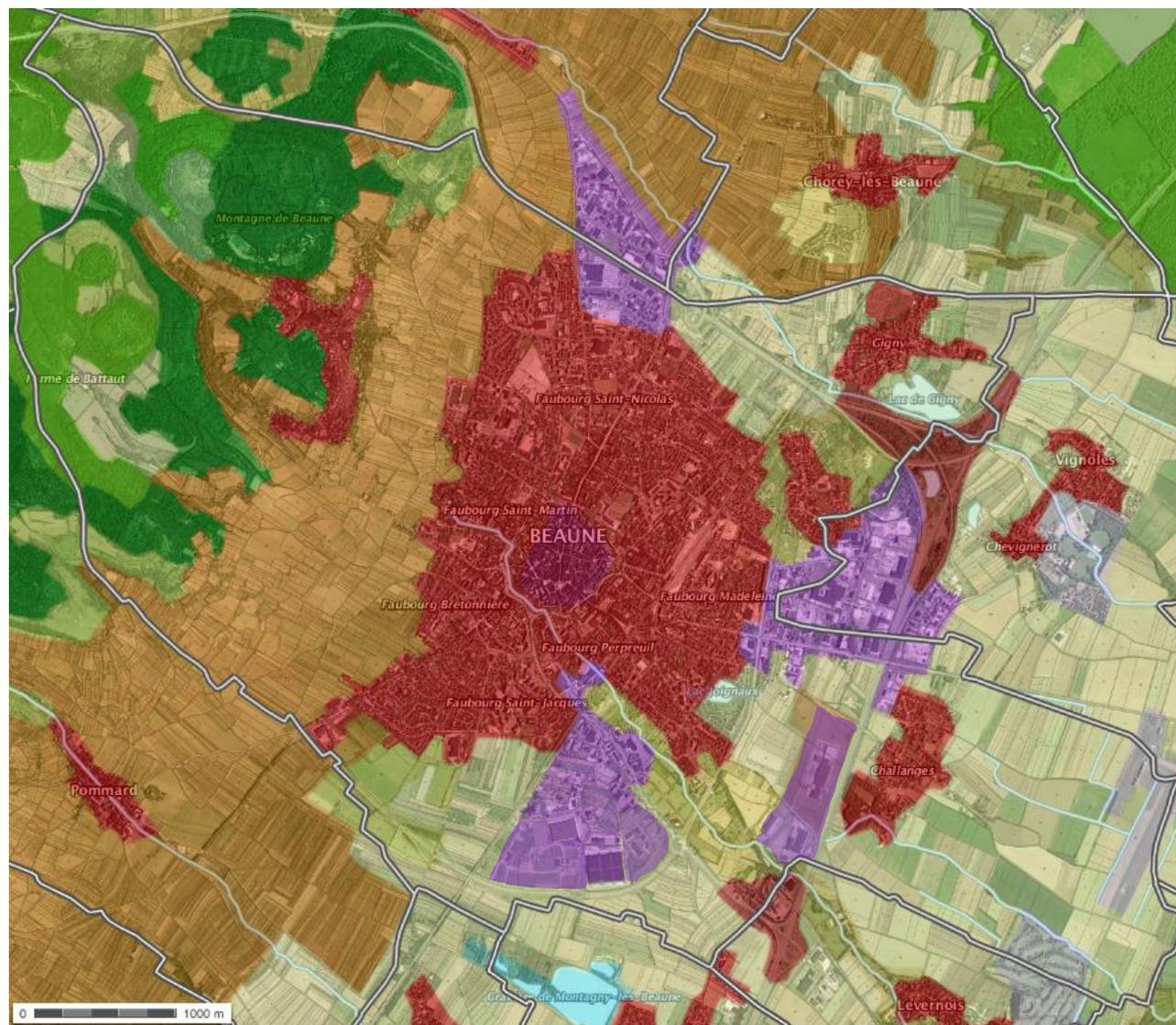
Le tissu urbain ancien de Beaune est continu, cadré par les remparts.

Le développement urbain moins dense couvre une vaste partie du territoire avec les zones d'activité économique.

La présence des différentes occupations agraires et sylvicoles sont calquées sur le relief. Sur les points hauts : les boisements ; en coteau : les vignes ; en « fond de vallée » : les cultures.

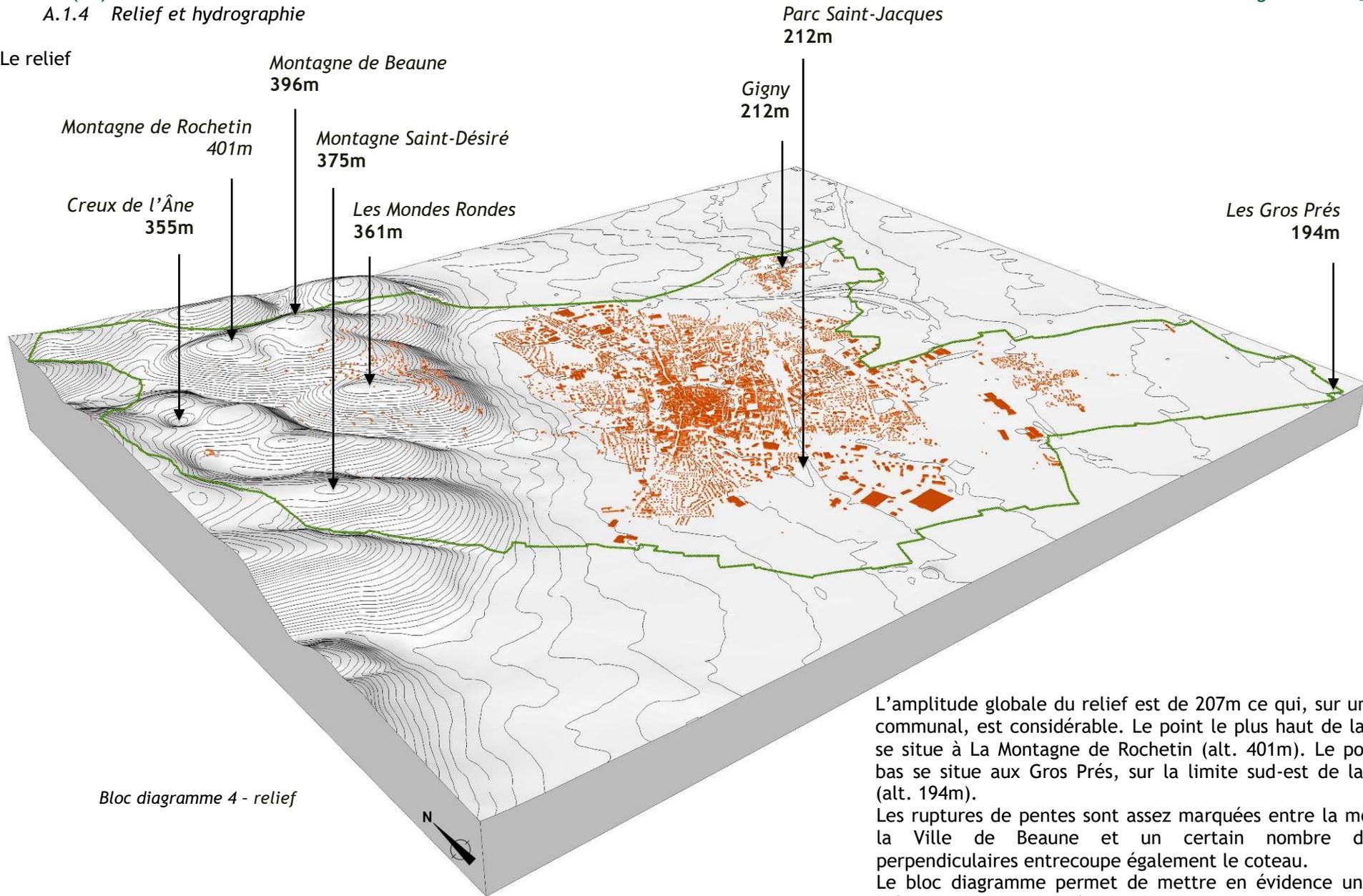
- 1.1.1 Tissu urbain continu  
Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes couvrent la quasi-totalité du sol. La végétation non linéaire et le sol nu sont exceptionnels.
- 1.1.2 Tissu urbain discontinu  
Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu, qui occupent de manière discontinue des surfaces non négligeables.
- 1.2.1 Zones industrielles ou commerciales  
Zones recouvertes artificiellement (zones cimentées, goudronnées, asphaltées ou stabilisées : terre battue, par exemple), sans végétation occupant la majeure partie du sol. Ces zones comprennent aussi des bâtiments et / ou de la végétation.
- 2.2.1 Vignobles  
Surfaces plantées de vignes.
- 2.4.1 Cultures annuelles associées aux cultures permanentes  
Cultures temporaires (terres arables ou prairies) en association avec des cultures permanentes sur les mêmes parcelles.
- 2.4.2 Systèmes culturaux et parcellaires complexes  
Juxtaposition de petites parcelles de cultures annuelles diversifiées, de prairies et / ou de cultures permanentes complexes.
- 3.1.1 Forêts de feuillus  
Formations végétales principalement constituées par des arbres, mais aussi par des buissons et arbustes, où dominent les espèces forestières feuillues.
- 3.1.2 Forêts de conifères  
Formations végétales principalement constituées par des arbres, mais aussi par des buissons et arbustes, où dominent les espèces forestières de conifères.
- 3.1.3 Forêts mélangées  
Formations végétales principalement constituées par des arbres, mais aussi par des buissons et arbustes, où ni les feuillus ni les conifères ne dominent.

Carte 3 -occupation du sol / Corine Land Cover / Fond de carte Géoportail



## A.1.4 Relief et hydrographie

## Le relief



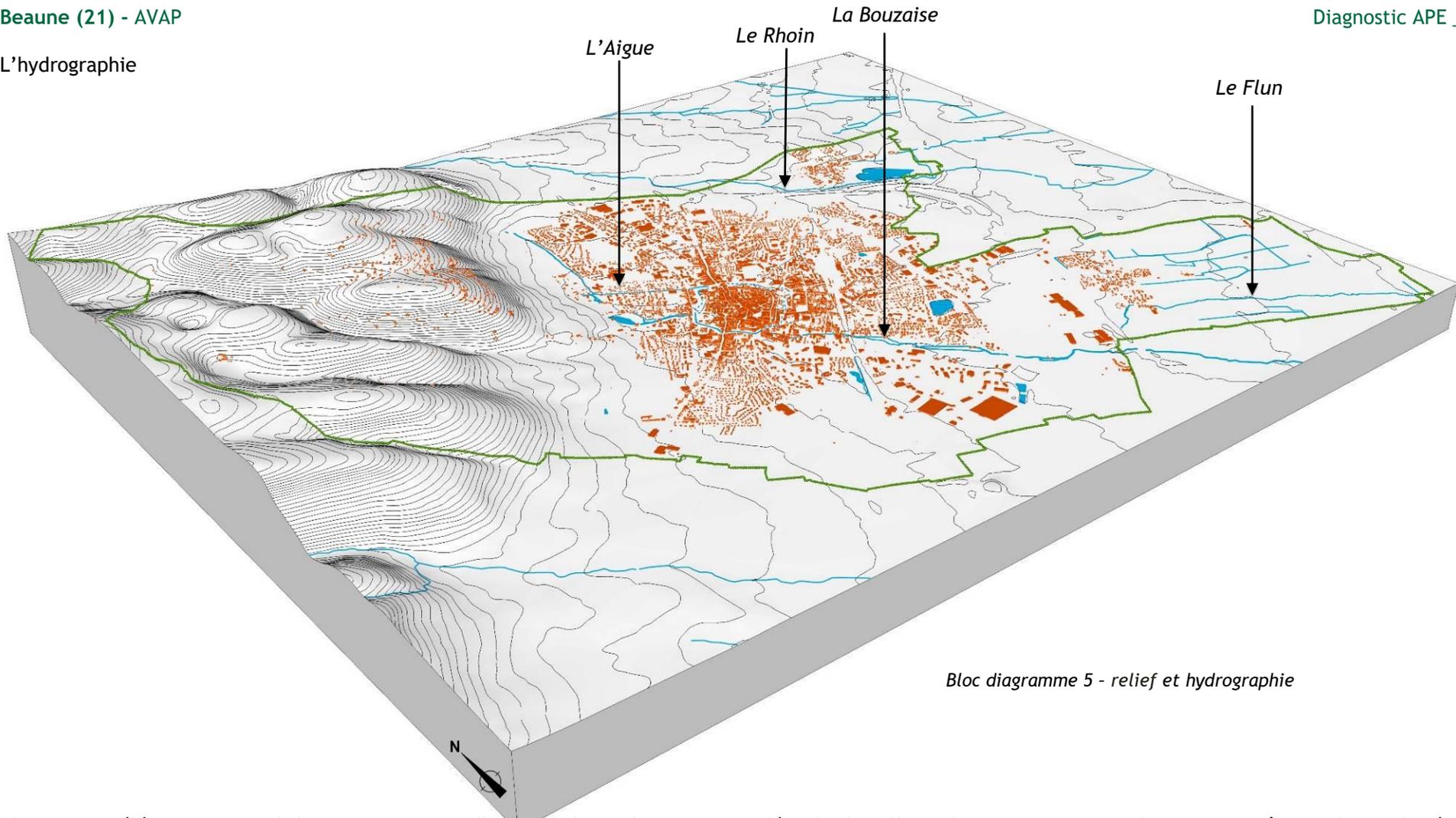
Bloc diagramme 4 - relief

L'amplitude globale du relief est de 207m ce qui, sur un territoire communal, est considérable. Le point le plus haut de la commune se situe à La Montagne de Rochetin (alt. 401m). Le point le plus bas se situe aux Gros Prés, sur la limite sud-est de la commune (alt. 194m).

Les ruptures de pentes sont assez marquées entre la montagne et la Ville de Beaune et un certain nombre de vallées perpendiculaires entrecoupe également le coteau.

Le bloc diagramme permet de mettre en évidence une ligne de crête formée par la Côte de Beaune sur un axe nord-est / sud-ouest, et créant un versant orienté au sud-est.

## L'hydrographie



Bloc diagramme 5 - relief et hydrographie

L'eau est un élément essentiel dans ce territoire. Elle arrive depuis la Montagne, s'écoule de celle-ci depuis certaines combes ou apparaît sous forme de résurgence au niveau du plateau, puis draine le territoire de plaine. On note également la présence d'un certain nombre d'étangs.

La commune de Beaune comprend quatre cours d'eau :

- la Bouzaise qui traverse la ville de Beaune du nord-ouest au sud-est en passant par le parc de la Bouzaise. Ce ruisseau se jette ensuite dans la Dheune puis la Saône,
- la source de l'Aigue qui constitue un ruisseau qui se jette dans la Bouzaise à l'entrée de la ville de Beaune,
- Une partie du Rhoïn (qui prend sa source au nord-ouest de Savigny Lès Beaune), au nord-est de Beaune, au niveau du hameau de Gigny, qui se jette dans la Noüe, puis la Dheune et enfin la Saône,
- le Flun, affluent de la Bouzaise, qui se trouve au sud-est de Beaune.

### A.1.5 L'influence relief / géologie / orientation

Les implantations humaines sont motivées par des données géographiques (Climat / potentiel agricole) ou des questions stratégiques (politique).

Pour Beaune il s'agit à la fois d'une implantation choisie pour avoir une position en pied de coteaux aux abords de sources, à proximité d'un potentiel agricole de vignes et à proximité de boisements.

Mais en même temps Beaune a une position de carrefour. De la ville partent les voies qui rallient les sites de production et les sites de commerce et d'échange. La ville s'implante sur un vaste site plan, aux abords des sources dont celles de la Bouzaise et de son cours.

La position en fond de vallée permet le développement facile de liaisons à travers les vignes mais aussi vers les boisements et les cultures.

On note en complément la présence de plusieurs moulins à eau sur le cours de la Bouzaise.

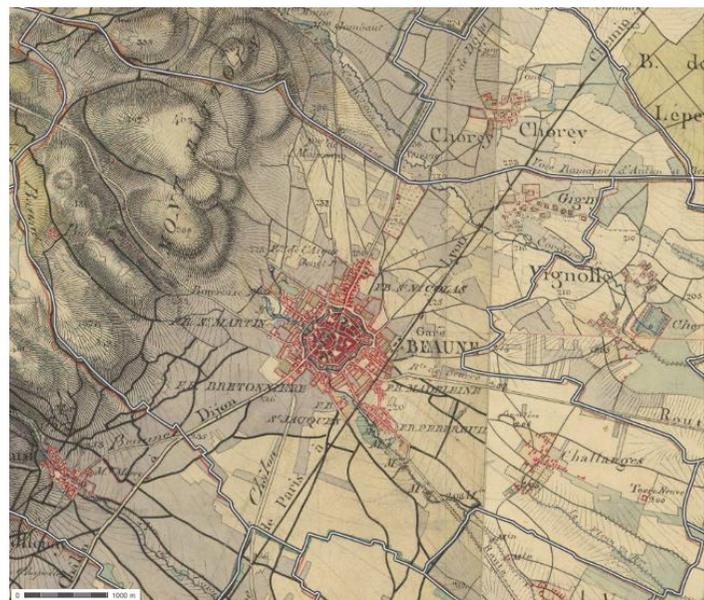
La ville se développe en corolle autour de son enceinte, et suivant le linéaire des voies. L'arrivée de la voie de chemin de fer et de la gare affirme son rôle stratégique de carrefour. Les plus petits villages comme Gigny et Challanges se développent également.

Les traces de petites constructions sur la montagne présentes sur la carte de Cassini n'apparaissent quasiment plus sur la carte d'état-major établie entre 1820 et 1866. Les moulins à eau sont encore présents.

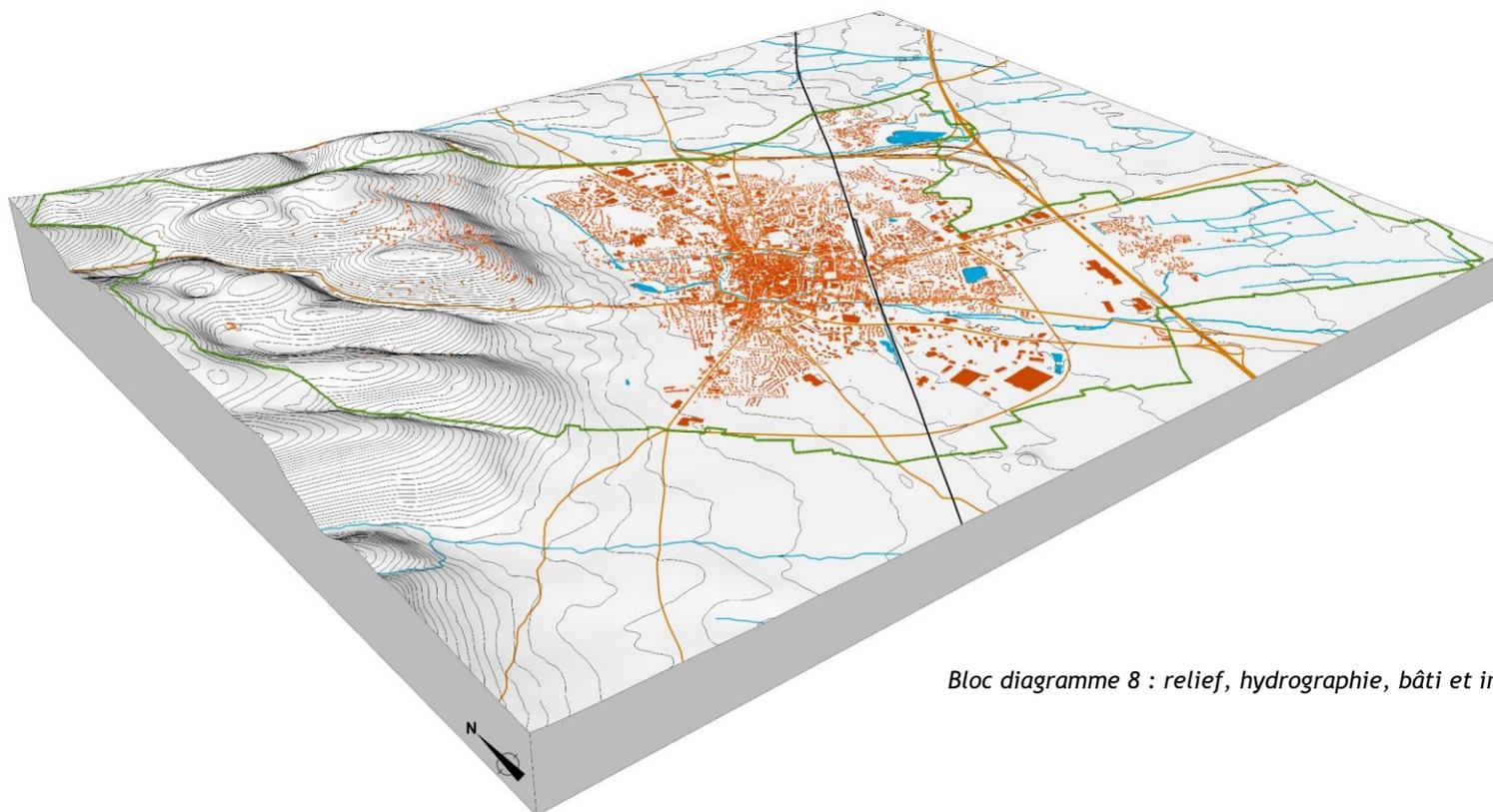
Carte 6 - Carte de Cassini - source Géoportail



Carte 7 - Carte d'Etat-major - source Géoportail



## A.1.6 Implantation géographique de l'habitat



Bloc diagramme 8 : relief, hydrographie, bâti et infrastructures

Aujourd'hui l'urbanisation concerne une très grande partie du territoire. Elle est concentrée sur le centre ancien et se diffuse de façon plus lâche en périphérie. Mais le déploiement des constructions s'effectue aussi sur la Montagne où il prend une part importante sur le milieu naturel.

En matière de protection de l'environnement, des milieux agricoles et naturels, il est nécessaire d'économiser l'espace, de rechercher des formes urbaines et des types d'implantation des constructions qui optimisent l'espace et limitent les consommations de surfaces.

Cette obligation est notée dans le code de l'urbanisme, le mitage nouveau en particulier est interdit et l'existant doit être largement encadré pour éviter son développement (du type présent sur la Montagne).

On peut ajouter qu'une forme urbaine, dense et bien pensée, développe d'excellentes caractéristiques pour améliorer la sobriété énergétique des constructions et le confort de vie (Cf. partie approche environnementale).

Vu en négatif, les parties exemptes de constructions sont les vignobles et dans une moindre importance les cultures.

La présence de la voie ferrée et de la route départementale agit comme une double interruption pour les corridors écologiques présents ici, même s'ils ne jouent pas un rôle majeur dans le patrimoine écologique.

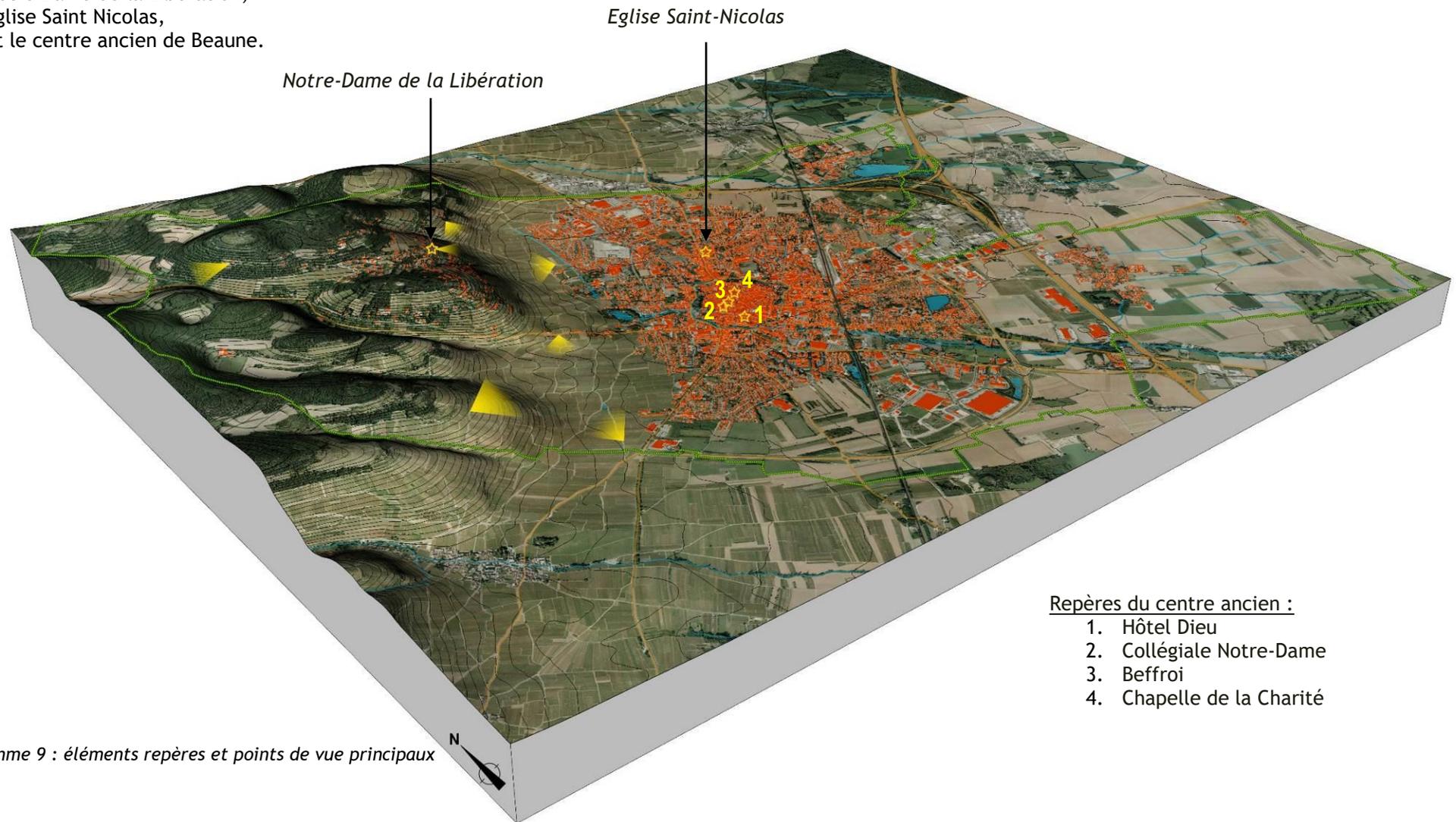
## A.2 Perception du territoire

Paysage relativement contrasté d'où l'importance des vues sur l'ensemble du territoire en particulier :

- . Depuis la Côte en direction de la ville, de la plaine,
- . Depuis la plaine en direction de la Côte,
- . La perception de la Ville de Beaune dans ce paysage viticole.

Des éléments repères importants :

- . Notre Dame de la Libération,
- . Eglise Saint Nicolas,
- . et le centre ancien de Beaune.



### Repères du centre ancien :

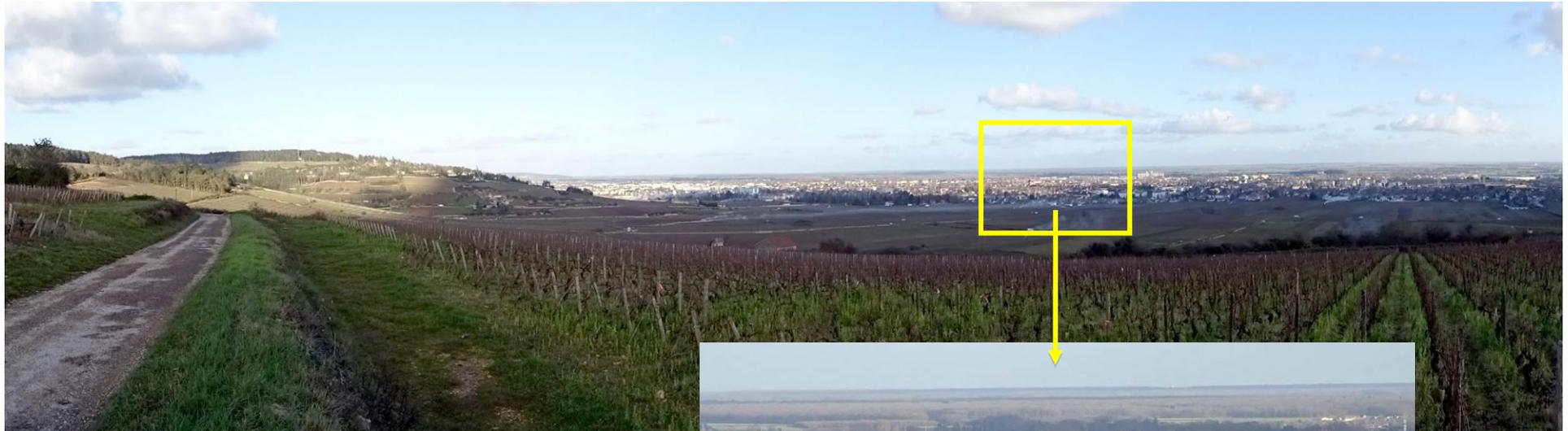
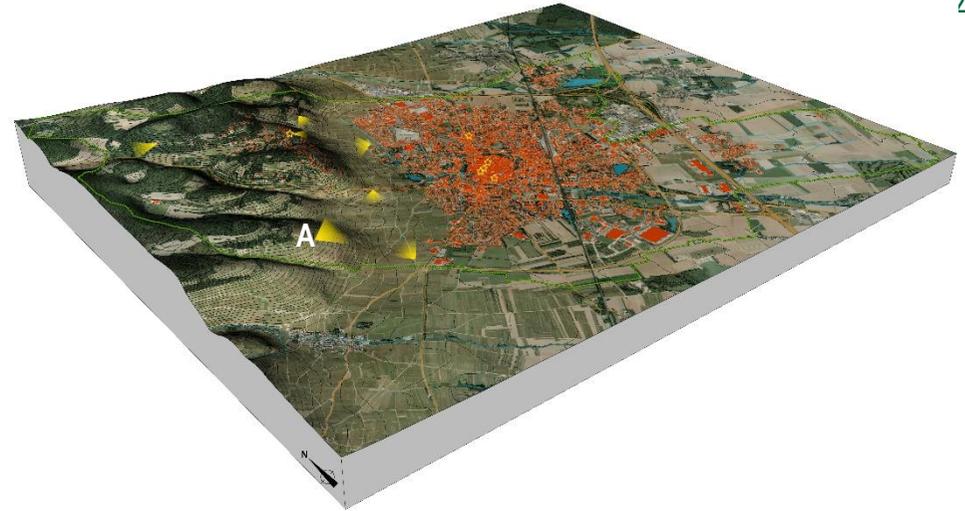
1. Hôtel Dieu
2. Collégiale Notre-Dame
3. Beffroi
4. Chapelle de la Charité

Bloc diagramme 9 : éléments repères et points de vue principaux

*Vue A - depuis le chemin rural des Montrevenots*

C'est un panorama exceptionnel. Le regard passe au-dessus des vignes en direction de la Ville de Beaune. On perçoit nettement la Collégiale, l'Hôtel Dieu. La Ville est compacte et ses limites avec les paysages de vignes sont franches.

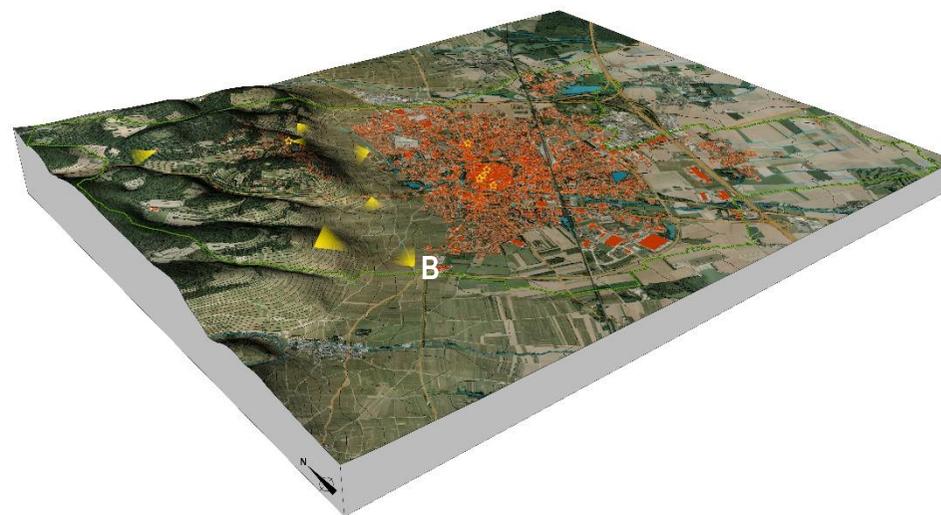
Au loin le regard file en direction de la plaine, aux horizons lointains. Sur la gauche le regard est arrêté par la Côte de Beaune et ses ondulations.



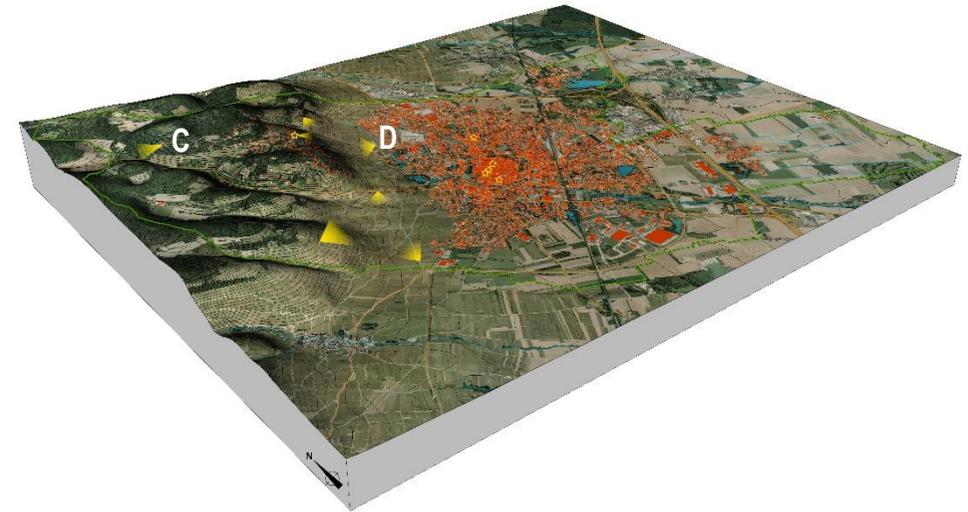
*Vue B - Vue depuis le chemin rural des Epenotes sur les Coucherias (versant sud-est des Mondes Rondes)*

On découvre un paysage de vignes occupant la partie basse du territoire de Beaune.

Ces vignes colonisent ensuite le versant sud-est des Mondes Rondes, où quelques habitations, Les Coucherias, sont venues également s'installer. Les boisements situés en partie haute, coiffent ce relief et lui donnent encore plus de présence.



*Vue C - Vue depuis le chemin de la Petite Châtelaine (Montagne de Rochetin) sur le paysage des hautes côtes et Bouze-lès-Beaune*



Cette vue permet d'apprécier la densité des boisements sur ce secteur, entrecoupés par quelques parcelles agricoles. Cette configuration permet d'avoir du recul et d'apprécier les limites des boisements en place.  
Les ondulations de ce relief mettent en scène le village de Bouze-lès-Beaune et son église.

*Vue D - Vue depuis le chemin de l'Ecu sur le coteau, les Mondes Rondes et la Montagne de Beaune*



Les vignes dominent le plateau situé entre la ville et la Montagne de Beaune et les Mondes Rondes. Elles remontent sur le versant bien exposé, encadrées partiellement de murs, dessinant des lignes fortes dans ce paysage exposé.  
Les formes arrondies de la Montagne sont occupées par des boisements en crête.

### A.3 Perception de la ville et de son territoire

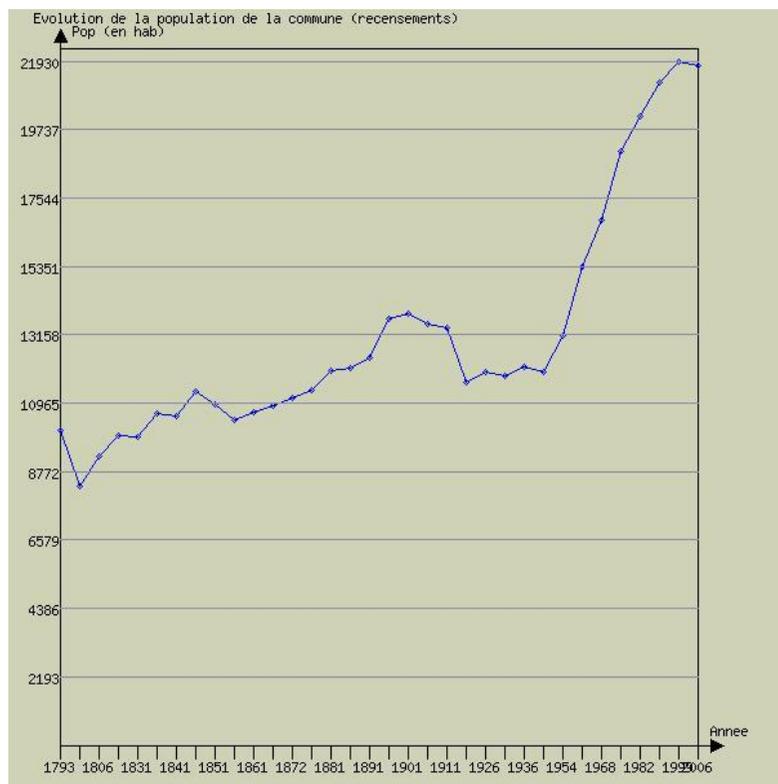
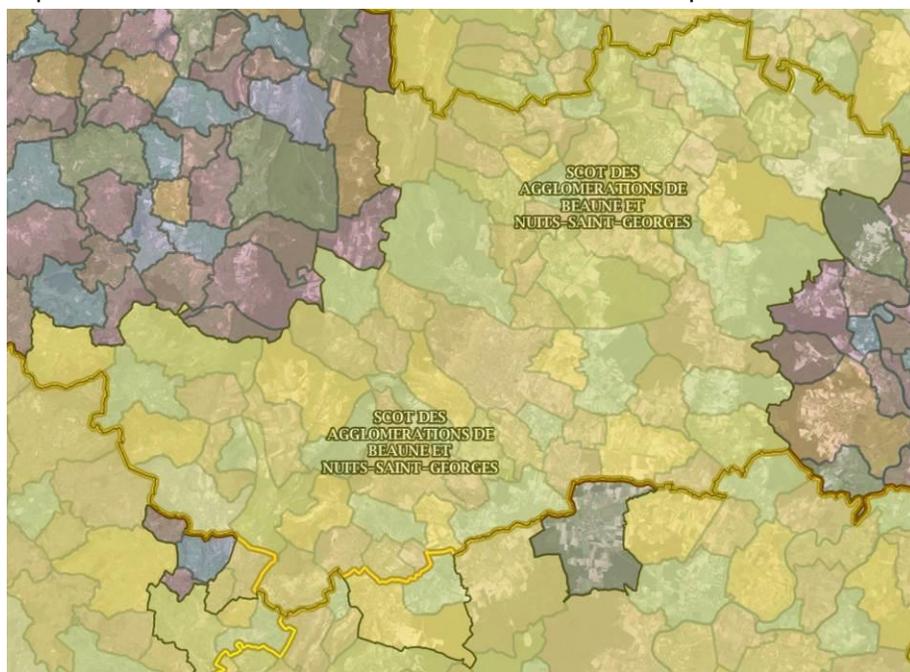
#### A.3.1 Contexte administratif du territoire

Beaune est une commune française située dans le département de la Côte-d'Or et la région Bourgogne-Franche-Comté. Située à 45 kilomètres au sud de Dijon et 150 km au nord de Lyon, elle est la sous-préfecture de l'arrondissement de Beaune, l'un des trois arrondissements de la Côte-d'Or.

Beaune est bordée au sud par le cours d'eau de la Bouzaise, qui prend sa source dans l'agglomération. Sur le flanc ouest de la commune se trouve la côte de vignobles qui donne son nom au département.

Il s'agit également de la 8e ville de Bourgogne-Franche-Comté, derrière la capitale et chef-lieu régionale Dijon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Auxerre, Mâcon, Sens, Le Creusot et devant Montceau-les-Mines.

La ville de BEAUNE fait partie de la Communauté d'Agglomération « BEAUNE CÔTE & SUD » composée de 53 communes, et dont le siège est situé à BEAUNE. Sur ces 53 communes, 49 appartiennent au département de la Côte-d'Or et 4 sont situées dans le département de la Saône-et-Loire.



En 2007, la population de Beaune intra-muros était de 22 012 habitants, ce qui en fait la 2e commune de Côte-d'Or. L'évolution de la courbe de population communale depuis la Révolution, atteignant pratiquement les 10 000 habitants au début du XIXe siècle, montre un accroissement régulier important durant ce siècle (+environ 30%). Après une dépression au début du XXe (Crise économique et Grande guerre) la croissance repart de façon exponentielle cette fois pour arriver à dépasser les 22 000 habitants, soit un large doublement en deux siècles. La communauté d'agglomération beaunoise, créée le 1er janvier 2007 et nommée le « Beaune, Côte et Sud », compte quant à elle 52 741 habitants.

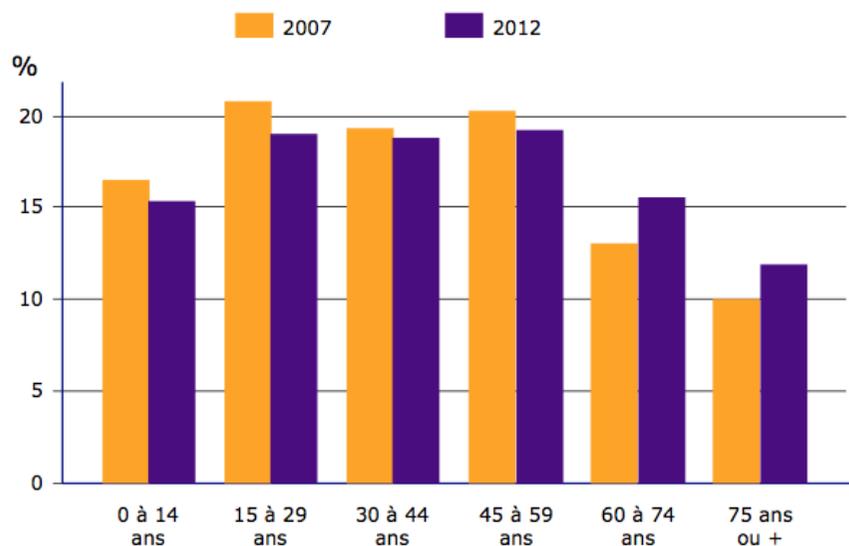
### A.3.2 Spécificité Socio-Démographique

Les tranches d'âge de la population communale font apparaître une population essentiellement adultes et jeunes adultes (15-60 = 60% du total). La part des enfants est modeste et celle des 60 et + est inférieure à 25%. Cependant il faut noter depuis 2007 un infléchissement vers le vieillissement, avec la baisse du nombre des plus jeunes et une augmentation des 60 et +.

Les types de logements dans la commune sont à une relative majorité des appartements ce qui souligne un caractère particulier des implantations bâties contrastant entre étalement et densité (le % des maisons a même tendance à baisser légèrement), appartements qui sont dans presque 90 % des cas des résidences principales. On notera un taux de vacances de 8% en 2007 en augmentation depuis.

Le taux d'occupation des logements fait apparaître une tendance au desserrement sur les 30 dernières années, conséquences de l'augmentation des familles monoparentales et de vieillissement de la population (la conséquence est une augmentation de la demande de logement).

#### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

#### LOG T2 - Catégories et types de logements

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>11 954</b>	<b>100,0</b>	<b>11 398</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	10 540	88,2	10 247	89,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	369	3,1	255	2,2
Logements vacants	1 045	8,7	896	7,9
Maisons	4 677	39,1	4 600	40,4
Appartements	7 007	58,6	6 618	58,1

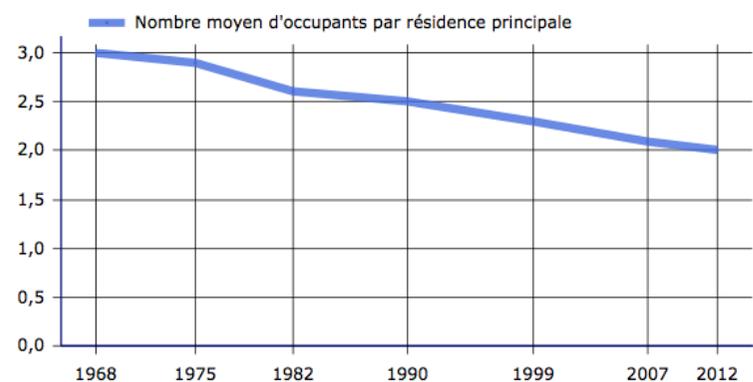
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

#### POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>21 806</b>	<b>100,0</b>	<b>22 012</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	3 365	15,4	3 639	16,5
15 à 29 ans	4 144	19,0	4 568	20,8
30 à 44 ans	4 099	18,8	4 251	19,3
45 à 59 ans	4 197	19,2	4 460	20,3
60 à 74 ans	3 412	15,6	2 885	13,1
75 ans ou plus	2 589	11,9	2 209	10,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

#### FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



## B - L'HISTOIRE - MORPHOGENÈSE

### B.1 Les premières implantations

Les planches qui suivent ne sont pas une nouvelle histoire de Beaune par ailleurs très bien documentée : il s'agit plutôt de comprendre l'émergence d'un territoire c'est-à-dire le façonnement lent d'un espace, une histoire des formes spatiales par rapport aux implantations humaines, créant un territoire unique et transmis dans la longue durée jusqu'à aujourd'hui.

Il s'agit d'observer les conditions contextuelles et l'évolution de ces conditions au travers de la longue durée comment ces éléments (ressources naturelles : topographie et climat ; conditions de vie - agriculture ; organisations sociales).

Le patrimoine est fait tout autant d'immatériel que de conjoncturel, de ce que les groupes humains ont pu construire à partir de ces données fructifiées. Une série de cartes a pour objectif de saisir les étapes du développement de ce système morphologique. La combinaison des trois séries d'éléments - topographies et milieux - ressources territoriales - événements humains, rejouent constamment dans le temps les termes de cette histoire dont témoignent des indicateurs matériels, bases du patrimoine.

#### B.1.1 Avant les romains<sup>[17]</sup><sub>SÉP</sub>

La carte de répartition des sites du Néolithique moyen et du Néolithique final en Côte d'Or montre que, sur les 13 sites recensés dans cet article 7 se situent dans un rayon de moins de 20 km autour de Beaune ce qui souligne la concentration de l'occupation humaine de ces périodes préhistorique. Ces sites sont des grottes des nécropoles des sépultures collectives, un « camp »... (Beaune (2), Detains-Bruant, La Rochepot (2), Meursault, Monceau-Echarnant, Saint Romain, Vauchignon).

Ces implantations signent une très longue implantation humaine dans le grand dispositif de la côte de Beaune particulièrement propice à l'installation humaine, à la façon de la vallée de la Vézère en Dordogne (plusieurs atouts : l'eau, la côte et ses abris les grottes, les ressources alimentaires de la faune et de la forêt).

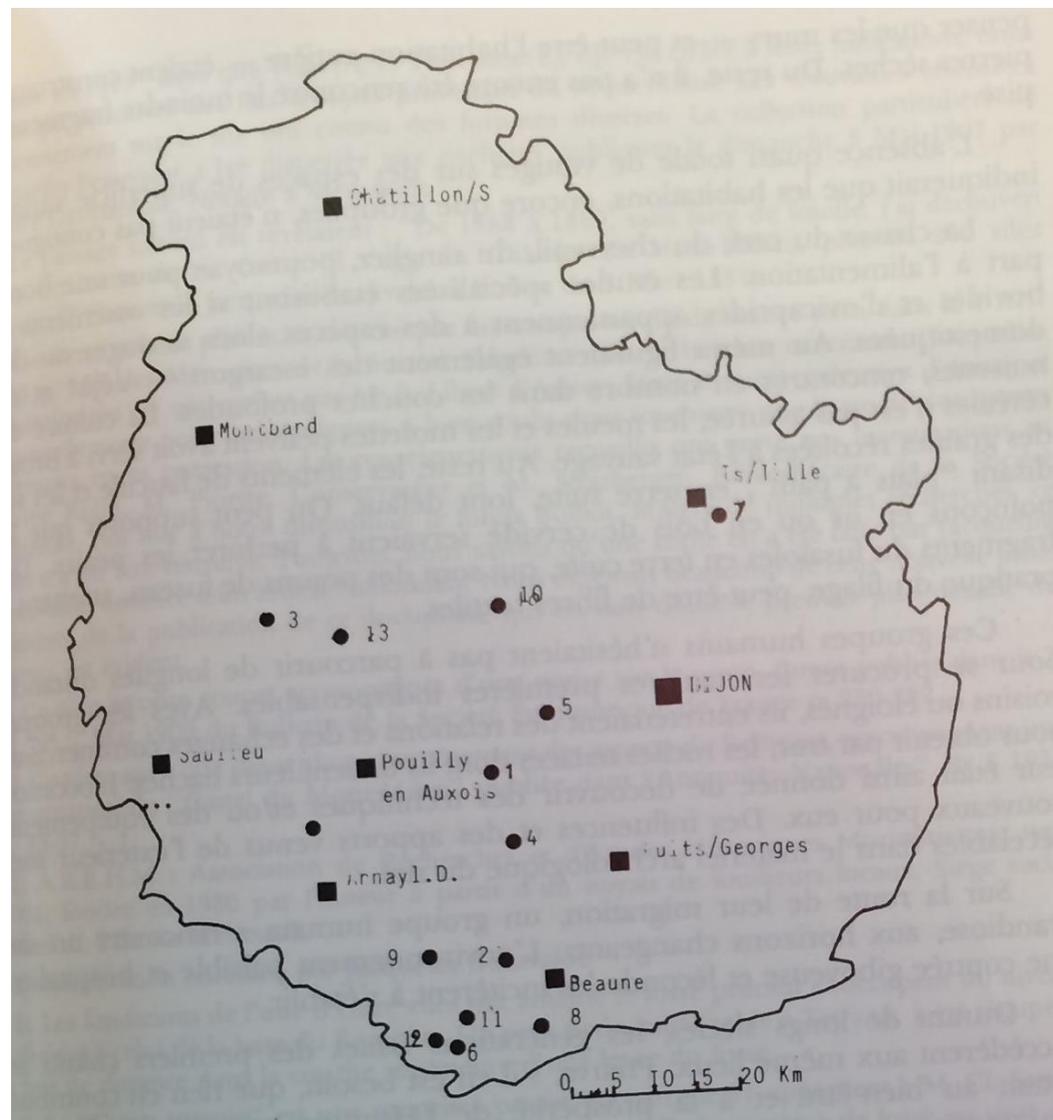
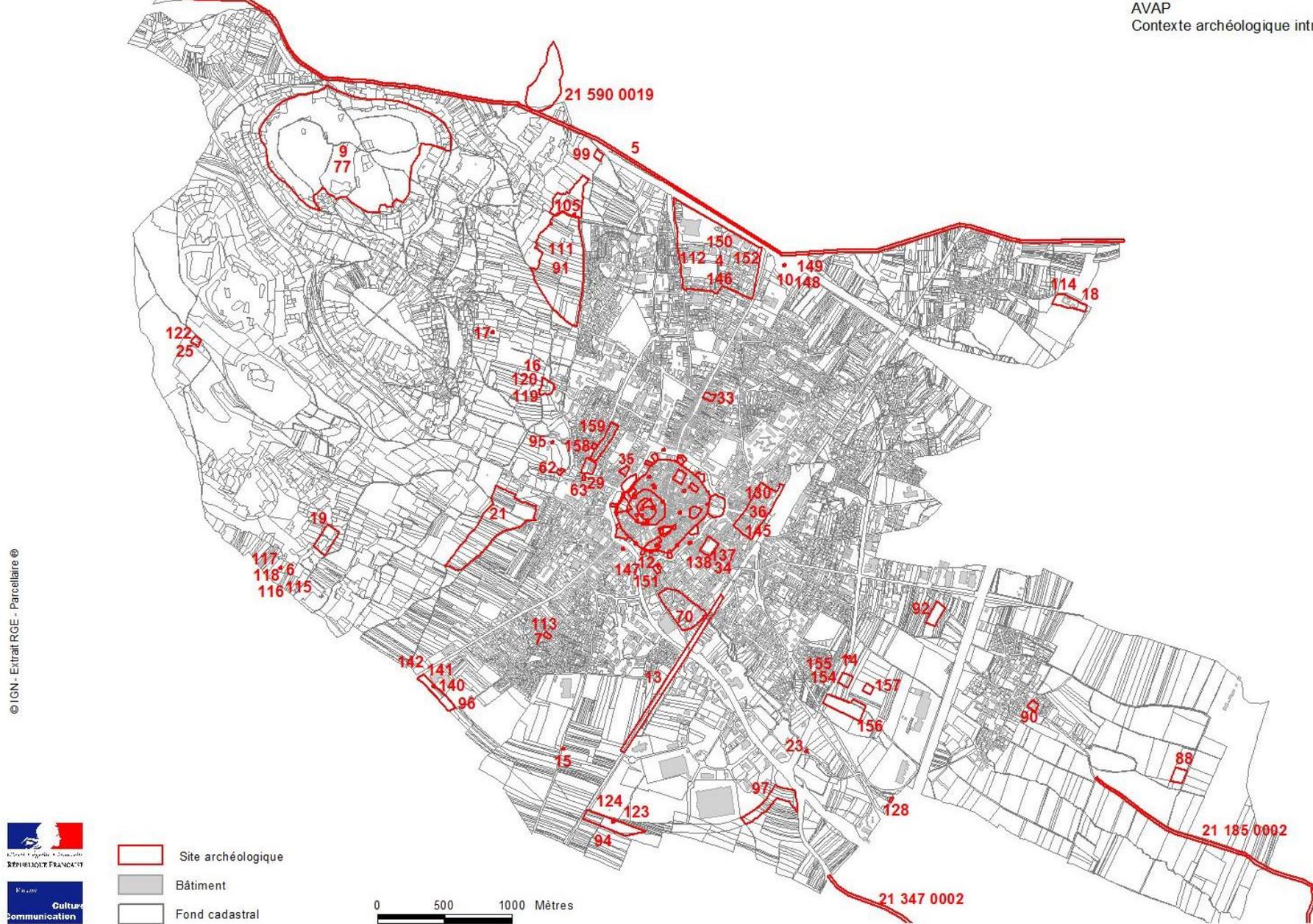


Illustration 10 - Le site pré et protohistorique du Mont-Milan à Meursault, Pierre Chevillot, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune (Côte d'Or) Histoire Lettres Sciences et Arts, année 1984, tome LXV, pp39-59.

B.1.2 Carte Archéologique du SRA<sup>SEP</sup>

BEAUNE  
AVAP  
Contexte archéologique intra muros



- Site archéologique
- Bâtiment
- Fond cadastral

Etat au 13/05/2016 - service régional de l'archéologie - Carte archéologique - Anne Charmot

21 054 0001	BEAUNE		Place Saint-Etienne	nécropole	Haut moyen-âge
21 054 0002	BEAUNE	Source du Genêt	En Genêt	bassin	Epoque indéterminée
21 054 0003	BEAUNE	Ville O	Ancienne Ecole Notre-Dame	enceinte	Gallo-romain
21 054 0004	BEAUNE	Enclos de l'institution Notre-Dame, Clos Chameroy	Les Maladières	stèle funéraire, maison	Gallo-romain
21 054 0005	BEAUNE	Voie d'Autun ... la Saône (Autun - Besançon)	Limite communale Beaune- Chorey	voie	Gallo-romain ?
21 054 0006	BEAUNE	Les Montrevenots	cimetière	sépulture	Gallo-romain
21 054 0007	BEAUNE		Les Ratets (Ratés) ; 4, rue de la Vrille ; 13, rue du Doloire	atelier de taille	Néolithique récent
21 054 0008	BEAUNE	Castrum	Rues Paradis, Maizières, Avenue République	enceinte urbaine	Bas-empire
21 054 0009	BEAUNE		Montagne de Rochetin	nécropole	Néolithique final ?
21 054 0010	BEAUNE		Les Robines	fosse	Gallo-romain
21 054 0011	BEAUNE	Champagne Saint-Nicolas, la Maladière	sépulture	stèle funéraire	Gallo-romain
21 054 0012	BEAUNE	Hôpital du Saint-Esprit	Rue de la Colombière	Hôpital , chapelle	Moyen-âge classique - Epoque moderne
21 054 0013	BEAUNE	Faubourg Saint-Jacques	puits à eau	occupation	Gallo-romain
21 054 0014	BEAUNE		D 113	voie ?	Gallo-romain ?
21 054 0015	BEAUNE	Chazeaux	Chavet	occupation	Gallo-romain
21 054 0016	BEAUNE		Source de l'Aigue, Ile de l'Aigue	temple	Gallo-romain
21 054 0017	BEAUNE		Les Grèves	puits	Epoque indéterminée
21 054 0018	BEAUNE		La Motte Gigny	grange	Moyen-âge
21 054 0019	BEAUNE	Ermitage Saint-Désir,	chapelle	ermitage	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0020	BEAUNE	Collégiale Notre-Dame	cimetière	église	Moyen-âge classique - Epoque contemporaine
21 054 0021	BEAUNE	Belissans, les Tuvillains	stèle funéraire	villa	Gallo-romain - Moyen-âge
21 054 0022	BEAUNE		Entre le Moulin des Chartreux et le Moulin Neuf	RECIP(CER) HOM	Gallo-romain
21 054 0023	BEAUNE	Bouzaie RG et RD	Moulin des Chartreux, la Perrière, Pièce de l'Oratoire	stèle funéraire	Gallo-romain
21 054 0024	BEAUNE	Couvent des Cordeliers	Rue de l'Hôtel Dieu	couvent	Moyen-âge classique
21 054 0025	BEAUNE		Battaut	chapelle	Bas moyen-âge
21 054 0026	BEAUNE	Chapelle Saint-Flocel et Saint-Herné	20, rue Paradis	chapelle	Haut moyen-âge
21 054 0027	BEAUNE	Couvent des Ursulines	Hôtel de Ville	monastère	Epoque moderne
21 054 0028	BEAUNE	Couvent des Minimés	Près de la Place Marey	sépulture, monastère	Epoque moderne
21 054 0029	BEAUNE	Couvent des Capucins	Rue du Faubourg Saint-Martin	monastère	Epoque moderne
21 054 0030	BEAUNE		Chartreuse Notre-Dame de Fontenay	monastère	Bas moyen-âge - Epoque moderne

21 054 0031	BEAUNE	Couvent des Dominicains (Jacobins?)	Place du Morimont, rue E. Spuller	couvent	Bas moyen-âge
21 054 0032	BEAUNE		Place Carnot	cimetière	Haut moyen-âge
21 054 0033	BEAUNE	Eglise Saint-Nicolas	Rue du Faubourg Saint-Nicolas	cimetière, église	Moyen-âge
21 054 0034	BEAUNE	Eglise Sainte-Marie-Madeleine	Place Madeleine	église	Haut moyen-âge
21 054 0035	BEAUNE	Eglise Saint-Martin	Angle rues H. Michaud et S. Chauvelot	cimetière, église	Moyen-âge
21 054 0036	BEAUNE	Saint-Jean-de-Jérusalem	Rue Général Voillot, rue Jacques Vincent, rue Chaumergy	Hôpital, chapelle	Moyen-âge classique
21 054 0037	BEAUNE	Couvent des Jacobines	26,28, Rue des Tonneliers	couvent	Epoque moderne
21 054 0038	BEAUNE		Remparts Madeleine, Saint-Jean, de la Comédie, des Lions et des Dames	enceinte urbaine	Moyen-âge classique - Epoque moderne
21 054 0039	BEAUNE	Bastion Sainte-Anne ou Sainte-Agathe	Rue du Rempart Saint-Jean	édifice fortifié	Epoque moderne
21 054 0040	BEAUNE	Porte Bretonnière	Rempart des Dames, rue Maufoux (extrémité)	défense	Moyen-âge
21 054 0041	BEAUNE	Porte Saint-Martin	Square des Lions, Rempart des Lions	défense	Bas moyen-âge
21 054 0042	BEAUNE	Bastion du Bourg-Neuf ou Saint-Nicolas	Rue de Lorraine, Théâtre municipal	édifice fortifié	Epoque moderne
21 054 0043	BEAUNE	Tour Notre-Dame	Rempart de la Comédie	tour de guet	Bas moyen-âge
21 054 0044	BEAUNE	Tour des Cordeliers	Rempart de l'Hôtel-Dieu	tour de guet	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0045	BEAUNE	Tour de la Bussière	Rempart des Dames	tour de guet	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0046	BEAUNE	Tour des Filles	Boulevard Foch S, à hauteur de l'oratoire	tour de guet	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0047	BEAUNE	Grosse Tour	Rempart Madeleine	tour de guet	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0048	BEAUNE		Rue du Château, Rempart Saint-Jean	château fort	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0049	BEAUNE	Tour des Billes ou Jolibois	Rempart Madeleine	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0050	BEAUNE	Tour des Poudres	Rempart Madeleine	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0051	BEAUNE	Tour Renard	Rempart Saint-Jean	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0052	BEAUNE	Porte Dijonnaise	Rempart de la Com, die	défense	Moyen-âge
21 054 0053	BEAUNE	Tour Sainte-Anne	Rempart de l'Hôtel-Dieu	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0054	BEAUNE	Porte Bataille	Rue des Tonneliers (extrémité)	défense	Moyen-âge
21 054 0055	BEAUNE	Porte des Filles	Rue du Collège	défense	Moyen-âge
21 054 0056	BEAUNE	Porte Mallarm, ou de la Bussière	Rue Charles Cloutier (extrémité)	défense	Moyen-âge
21 054 0057	BEAUNE	Porte de Chalon ou de Bellevent	Rue de l'Hôtel-Dieu (extrémité S)	défense	Haut moyen-âge - Moyen-âge classique ?

21 054 0058	BEAUNE	Porte du Bourg-Neuf ou Saint-Nicolas	Rue de Lorraine (extrémité N)	défense	Moyen-âge classique - Epoque moderne
21 054 0059	BEAUNE	Porte Magdeleine ou de l'Escheley	Rue d'Alsace (extrémité)	défense	Moyen-âge
21 054 0060	BEAUNE		Entre la Porte Saint-Nicolas et le Boulevard de l'Oratoire	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0061	BEAUNE		Rues Saint-Martin, des Tonneliers, Chancelier Rolin, places Monge, Carnot	enceinte urbaine	Moyen-âge classique
21 054 0062	BEAUNE		Source de la Bouzaise	moulin ... eau	Moyen-âge classique - Bas moyen-âge ?
21 054 0063	BEAUNE		Moulin Monneau	moulin ... eau	Moyen-âge classique - Bas moyen-âge ?
21 054 0064	BEAUNE	Moulin du Pont	Avenue de la République, à hauteur de la rue d'Enfer	moulin ... eau	Moyen-âge classique - Bas moyen-âge ?
21 054 0065	BEAUNE	Moulin du Prey	Près de l'Hôpital Saint-Esprit	moulin	Moyen-âge ?
21 054 0066	BEAUNE		Champagne Saint-Nicolas	voie	Gallo-romain
21 054 0067	BEAUNE		Boerot	occupation	Moyen-âge classique
21 054 0068	BEAUNE	Hôpital Saint-Martin	Faubourg Saint-Martin	Hôpital	Epoque moderne
21 054 0069	BEAUNE	Oratoire	Rue de Lorraine	Hôpital , chapelle	Moyen-âge classique
21 054 0070	BEAUNE	Commanderie des Templiers	Faubourg Saint-Jacques	cimetière, commanderie	Moyen-âge classique
21 054 0071	BEAUNE	Hôtel de Malte	Rues Rousseau- Deslandes, des Tonneliers	maison	Epoque moderne ?
21 054 0072	BEAUNE		16, rue Maufoux	maison	Bas moyen-âge
21 054 0073	BEAUNE		Place Fleury	sépulture	Gallo-romain
21 054 0074	BEAUNE		Faubourg Bretonnière	bâtiment	Gallo-romain ?
21 054 0075	BEAUNE		Gigny	stèle funéraire	Gallo-romain
21 054 0076	BEAUNE	Rue Maizières	monastère	funéraire	Moyen-âge
21 054 0077	BEAUNE		Montagne de Rochetin	parcellaire	Epoque indéterminée
21 054 0078	BEAUNE		Près des Sources de l'Aigue?	voie	Age du fer - Gallo-romain ?
21 054 0079	BEAUNE	Avenue de la République, rue C. Cloutier	maison	prieuré	Epoque moderne
21 054 0080	BEAUNE	Eglise Saint-Baudèle	Rue d'Enfer	église	Haut moyen-âge - Epoque contemporaine
21 054 0081	BEAUNE	(Sur la Bouzaise)	Face à la Place Général Leclerc	pont	Moyen-âge - Période récente
21 054 0082	BEAUNE	Le Baillage, Salle du Parlement	Place Général Leclerc	édifice public	Moyen-âge ?
21 054 0083	BEAUNE		Derrière la Tour Sainte-Anne et le Rempart de l'Hôtel-Dieu	cimetière	Moyen-âge
21 054 0084	BEAUNE	Ancien Hôtel de Ville	Place Monge	Hôtel de ville	Bas moyen-âge
21 054 0085	BEAUNE	Tour des Hurées ou des Curés ou du Gay	Tour des Cordeliers E	tour de guet	Bas moyen-âge

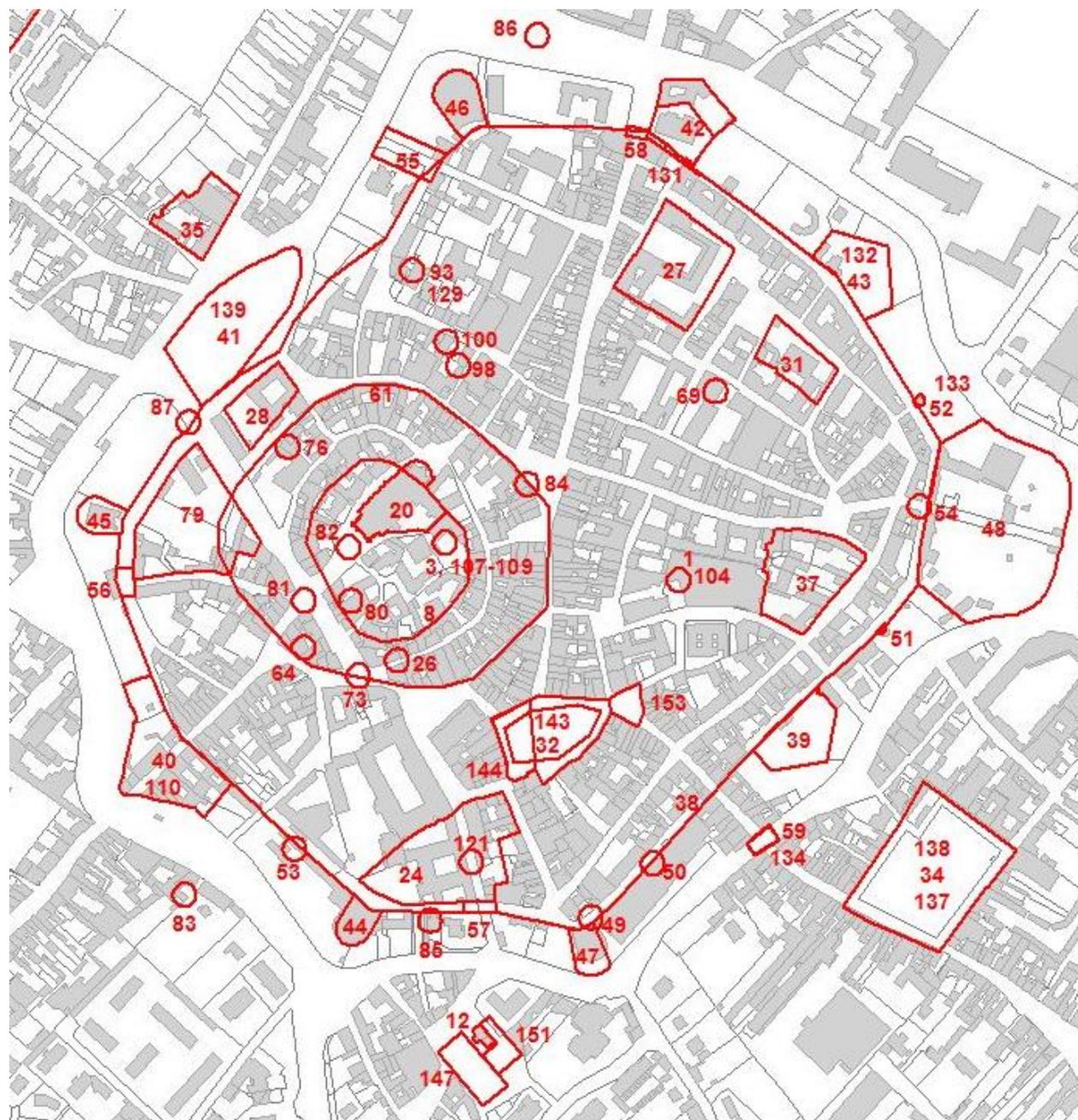
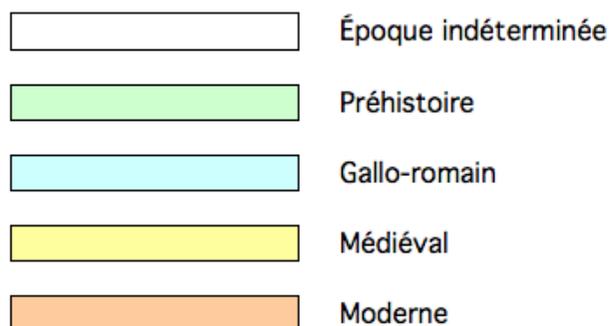
21 054 0086	BEAUNE		Promenade des Buttes	moulin	Epoque moderne ?
21 054 0087	BEAUNE		Avenue de la République (extrémité)	tour de guet	Moyen-âge
21 054 0088	BEAUNE		Terre Neuve	maison forte	Moyen-âge classique - Epoque contemporaine
21 054 0089	BEAUNE	(Dans une sablière)	Au bord du Chemin de Challanges	sépulture	Epoque indéterminée
21 054 0090	BEAUNE	Maison Forte de Challanges	Challanges	maison forte	Moyen-âge classique
21 054 0091	BEAUNE	Cent Vignes	Sanvignes	village	Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
21 054 0092	BEAUNE		Epilotte en Champagne	fossé, fosse	Epoque indéterminée
21 054 0093	BEAUNE		Rue Sainte-Marguerite	monastère	Epoque moderne
21 054 0094	BEAUNE		Corvée Rateau	fosse, trou de poteau	Age du bronze final
21 054 0095	BEAUNE		Sources de la Bouzaize	LIT	Paléolithique supérieur
21 054 0096	BEAUNE		Les Perrières	production métallurgique	Gallo-romain
21 054 0097	BEAUNE		Les Grandes Berges	fosse, trou de poteau	Age du bronze final
21 054 0098	BEAUNE		Cour des Chartreux	maison	Moyen-âge classique
21 054 0099	BEAUNE	Marconnay	fontaine	cultuel et religieux	Gallo-romain ?
21 054 0100	BEAUNE		Rue Sainte-Marguerite	maison	Moyen-âge ?
21 054 0101	BEAUNE		?	ARME(1,BZ)	Age du bronze ancien
21 054 0102	BEAUNE		?	ARME(1,BZ)	Age du bronze final
21 054 0103	BEAUNE		?	stèle funéraire	Gallo-romain
21 054 0104	BEAUNE		Place Saint-Etienne	couvent	Moyen-âge classique
21 054 0105	BEAUNE	Source du Genêt	En Genêt	mur	Epoque indéterminée
21 054 0106	BEAUNE	Ville O	Ancienne Ecole Notre-Dame	mur	Gallo-romain - Moyen-âge
21 054 0107	BEAUNE	Ville O	Ancienne Ecole Notre-Dame	cave, mur	Epoque moderne
21 054 0108	BEAUNE	Ville O	Ancienne Ecole Notre-Dame	trou de poteau	Second Age du fer ?
21 054 0109	BEAUNE	Ville O	Ancienne Ecole Notre-Dame	occupation, ville	Gallo-romain
21 054 0110	BEAUNE	Bastion Condé ou Bretonnière	Rempart des Dames, rue Maufox (extrémité)	édifice fortifié	Epoque moderne
21 054 0111	BEAUNE	Cent Vignes	Sanvignes	INST(1,BZ;1,MET)	Epoque indéterminée
21 054 0112	BEAUNE	Enclos de l'institution Notre-Dame, Clos Chameroy	Les Maladières	léproserie	Moyen-âge classique
21 054 0113	BEAUNE		Les Ratets (Ratés) ; 4, rue de la Vrille ; 13, rue du Doloire	foyer	Age du bronze final - Premier Age du fer
21 054 0114	BEAUNE		La Motte Gigny	motte castrale	Moyen-âge
21 054 0115	BEAUNE		Les Montrevenots	habitat ?	Néolithique
21 054 0116	BEAUNE		Les Montrevenots	enceinte	Age du bronze - Gallo-romain ?
21 054 0117	BEAUNE		Les Montrevenots	cimetière	Haut moyen-âge
21 054 0118	BEAUNE		Les Montrevenots	foyer	Epoque indéterminée
21 054 0119	BEAUNE	Source de l'Aigue, Ile de l'Aigue	cimetière	monastère	Haut moyen-âge

21 054 0120	BEAUNE	Source de l'Aigue, Ile de l'Aigue	chapelle		Moyen-âge
21 054 0121	BEAUNE	Couvent des Cordeliers	Rue de l'Hôtel Dieu	église	Bas moyen-âge
21 054 0122	BEAUNE	Battaut	ferme	chapelle	Moyen-âge classique
21 054 0123	BEAUNE		Corvée Rateau	habitat	Néolithique final - Age du bronze ancien
21 054 0124	BEAUNE		Corvée Rateau	parcellaire	Gallo-romain
21 054 0125	BEAUNE	Fons de Belenein	Centre-ville	fontaine	Moyen-âge
21 054 0126	BEAUNE		Faubourg Saint-Nicolas	ART(2,STAT,BZ) MON(1)	Gallo-romain
21 054 0127	BEAUNE		Près du Bastion Saint-Nicolas	INST(1,FE)	Gallo-romain ?
21 054 0128	BEAUNE	(Limite Beaune - Levernois)	La Cerisière	moulin	Epoque contemporaine ?
21 054 0129	BEAUNE		Rue Sainte-Marguerite	maison	Bas moyen-âge
21 054 0130	BEAUNE	Saint-Jean-de-Jérusalem	Rue Général Voillot, rue Jacques Vincent, rue Chaumergy	sépulture, chapelle	Epoque moderne
21 054 0131	BEAUNE		Rue de Lorraine, Théâtre municipal	moulin	Moyen-âge
21 054 0132	BEAUNE	Bastion des Buttes ou Notre-Dame	Rempart de la Comédie	édifice fortifié	Epoque moderne
21 054 0133	BEAUNE	Tour Blondeau	Rempart de la Comédie	tour de guet	Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
21 054 0134	BEAUNE	Porte Magdeleine ou de l'Escheley	Rue d'Alsace (extrémité)	défense	Epoque moderne
21 054 0135	BEAUNE		Gigny	PAR(X,MET)	Haut moyen-âge
21 054 0137	BEAUNE	Eglise Sainte-Marie-Madeleine	Place Madeleine	église	Epoque moderne
21 054 0138	BEAUNE	Eglise Sainte-Marie-Madeleine	Place Madeleine	cimetière	Haut moyen-âge
21 054 0139	BEAUNE	Bastion Saint-Martin ou de Villeneuve	Square des Lions, Rempart des Lions	édifice fortifié	Epoque moderne
21 054 0140	BEAUNE		Les Perrières	voie	Gallo-romain
21 054 0141	BEAUNE		Les Perrières	habitat	Age du bronze - Age du fer ?
21 054 0142	BEAUNE		Les Perrières	villa	Gallo-romain
21 054 0143	BEAUNE	Eglise Saint-Pierre	Place Carnot	église	Moyen-âge classique
21 054 0144	BEAUNE	Eglise Saint-Pierre (Près de l'ancienne)	Place Carnot	maison, cultuel et religieux	Bas moyen-âge
21 054 0145	BEAUNE	Saint-Jean-de-Jérusalem	Rue Général Voillot, rue Jacques Vincent, rue Chaumergy	cimetière	Epoque moderne - Epoque contemporaine ?
21 054 0146	BEAUNE	Enclos de l'institution Notre-Dame, Clos Chameroy	Les Maladières	voie	Gallo-romain
21 054 0147	BEAUNE	Hôpital du Saint-Esprit	Rue de la Colombière	atelier de travail du cuir	Moyen-âge - Période récente ?
21 054 0148	BEAUNE		Les Robines	incinération	Premier Age du fer - Second Age du fer ?
21 054 0149	BEAUNE		Les Robines	fosse	Epoque indéterminée
21 054 0150	BEAUNE	Enclos de l'institution Notre-Dame, Clos Chameroy	Les Maladières	MON (X)	Second Age du fer

21 054 0151	BEAUNE		Rue de la Colombière	cimetière	Bas moyen-âge - Epoque moderne
21 054 0152	BEAUNE	Enclos de l'institution Notre-Dame, Clos Chameroy	Les Maladières	PAR(1,MET)	Haut moyen-âge
21 054 0153	BEAUNE		Petite Place Carnot	habitat ?	Epoque moderne ?
21 054 0154	BEAUNE		Les Cerisières	habitat	Haut-empire - Bas-empire
21 054 0155	BEAUNE		Les Cerisières	niveau d'occupation	Néolithique - Age du bronze
21 054 0156	BEAUNE		Les Cerisières	funéraire	Age du bronze moyen - Age du bronze final
21 054 0157	BEAUNE		Les Cerisières	habitat	Second Age du fer
21 054 0158	BEAUNE		Les Grands Jardins, Faubourg Saint-Martin	motte castrale	Moyen-âge ?
21 054 0159	BEAUNE		Les Grands Jardins, Faubourg Saint-Martin	motte castrale	Moyen-âge ?
21 099 0004	BOUZE- LES- BEAUNE		La Bâche, limite communale N	voie	Gallo-romain
21 185 0002	COMBER TAULT		D111?	voie	Gallo-romain
21 347 0002	LEVERNO IS		La Berlotte, La Bataillère, Poil Rozot, Chemin de Poil Rozot	voie	Gallo-romain
21 590 0019	SAVIGNY- LES- BEAUNE		Mont-Battois SE	parcellaire ?	Epoque indéterminée

Sur les quelques 160 implantations repérées, 50% concernent l'époque médiévale, 18,7% concernent la période gallo-romaine, 12,5% concernent la période moderne et encore 12,5% concernent la préhistoire, le reste étant soit relatif à la période contemporaine (une notice pour un moulin), soit considéré comme d'époque indéterminable.

Ainsi il faut souligner l'importance de l'ancienneté des implantations humaines dans la commune de Beaune, et la multiplicité de celles-ci, qui traduisent la force de la cité et la richesse de son développement en particulier à l'époque médiévale.



## B.2 Le monde médiéval

### B.2.1 Les implantations rurales du Beaunois<sup>[17]</sup>

Les implantations rurales du Beaunois au moyen-âge se caractérisent par l'émergence entre le XIIe et le XIIIe siècle de granges, exploitations agricoles fondées à l'écart des villages par les seigneuries foncières jouent un rôle fondamental dans la conquête des terres nouvelles et dans le développement de l'économie rurale. L'essor vient du monde monastique, particulièrement important en Bourgogne, à cette période. Sur 166 habitats recensés par les enquêtes fiscales de la période, 52 sont des villages et 34 sont des granges. Ces granges s'installent en marge des terroirs villageois, derrière la côte sur les hauteurs (7 sont dans la plaine de la Saône et 27 sur les hauteurs). Elles colonisent des milieux difficiles isolés, dans des massifs forestiers loin des cours d'eau et des voies de communication et des riches terres dans ces « déserts » recherchés par les groupes monastiques.

Les promoteurs des granges du Beaunois sont à pratiquement 73,6% des religieux (moines 64,8% et chanoines 8,8%) et pour 26,4% des laïcs (Duc et autres).

Bien que n'étant pas toutes des créations ex nihilo (des dénominations topographiques apparaissent pour certaines dès le IXe siècle), le mouvement de création est continu et l'occupation est pérenne : 14 au XIIe, 9 au XIIIe, 6 au XIVe et 5 au XVe. 22 sont toujours en activité au XVIe et 25 au XXe siècle.

La puissance de ces outils de production se lit encore dans le paysage aujourd'hui, étant liée à l'envergure (surface entre 30 et 150 hectares d'un seul tenant) et aux conditions d'exploitations échappant aux contraintes communautaires ordinaires de l'époque. On peut encore aujourd'hui mesurer l'impact des défrichements, à Crepey par exemple la clairière s'étend sur plus de 4km<sup>2</sup>. Cette production massive se déploie dans les cultures mais aussi dans l'élevage (Citeaux dispose de 14000 moutons au XIVe siècle au sein de ses 10 granges du Nuiton et du Beaunois). L'importance des bâtiments est à la hauteur de cette production : taille des installations, qualités des matériaux, entretien sont encore perceptibles dans les ensembles toujours en place.

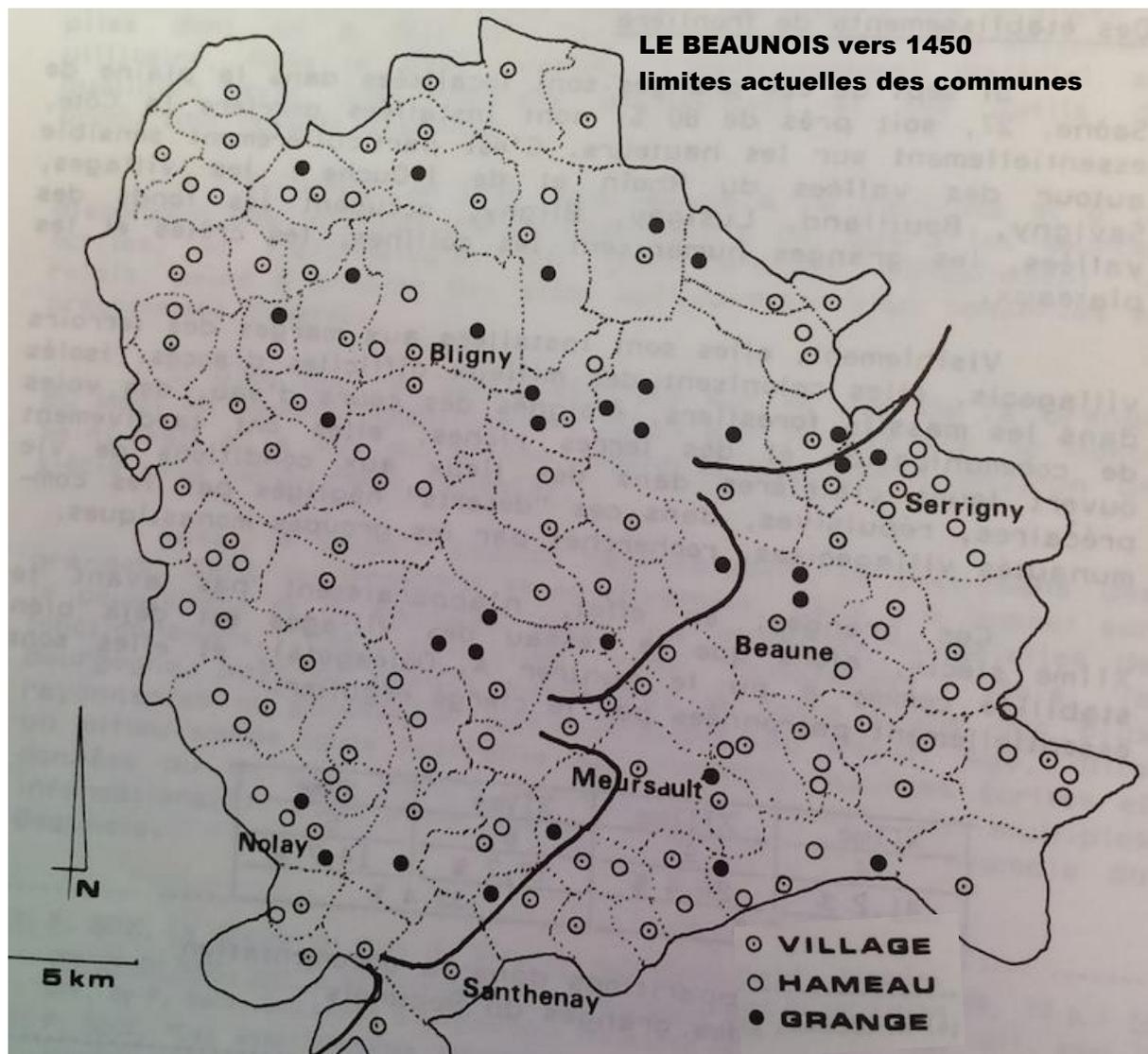


Illustration 11 - « Les granges seigneuriales du Beaunois au moyen-âge », Corinne BECK-BOSSARD et Patrick BECK, bulletin trimestriel du Centre Beaunois d'Etudes Historiques (Société d'histoire et d'Archéologie de Beaune), n°100, Dossier spécial Pour une histoire rurale du Beaunois, septembre 2007, pp 57-67.

B.2.2 L'exploration des Voies Gallo-Romaines

A partir du début du XVIIIe siècle les interrogations sur les sociétés antiques dépassent l'intérêt que l'on portait depuis la renaissance essentiellement aux textes pour se pencher sur les traces matérielles repérables de ces sociétés.

Toutes sortes d'explorations, de fouilles se développent accompagnées de recherches dans les textes mais non plus dans une optique d'épopée mais dans une interrogation culturelle sur les pratiques et les vies dans ces sociétés en particulier dans un travail à rebours qui tente d'élucider les implantations antérieures dans le royaume de France. Il est probable que l'importance des vestiges encore présents dans le paysage du temps ait attisé la curiosité.

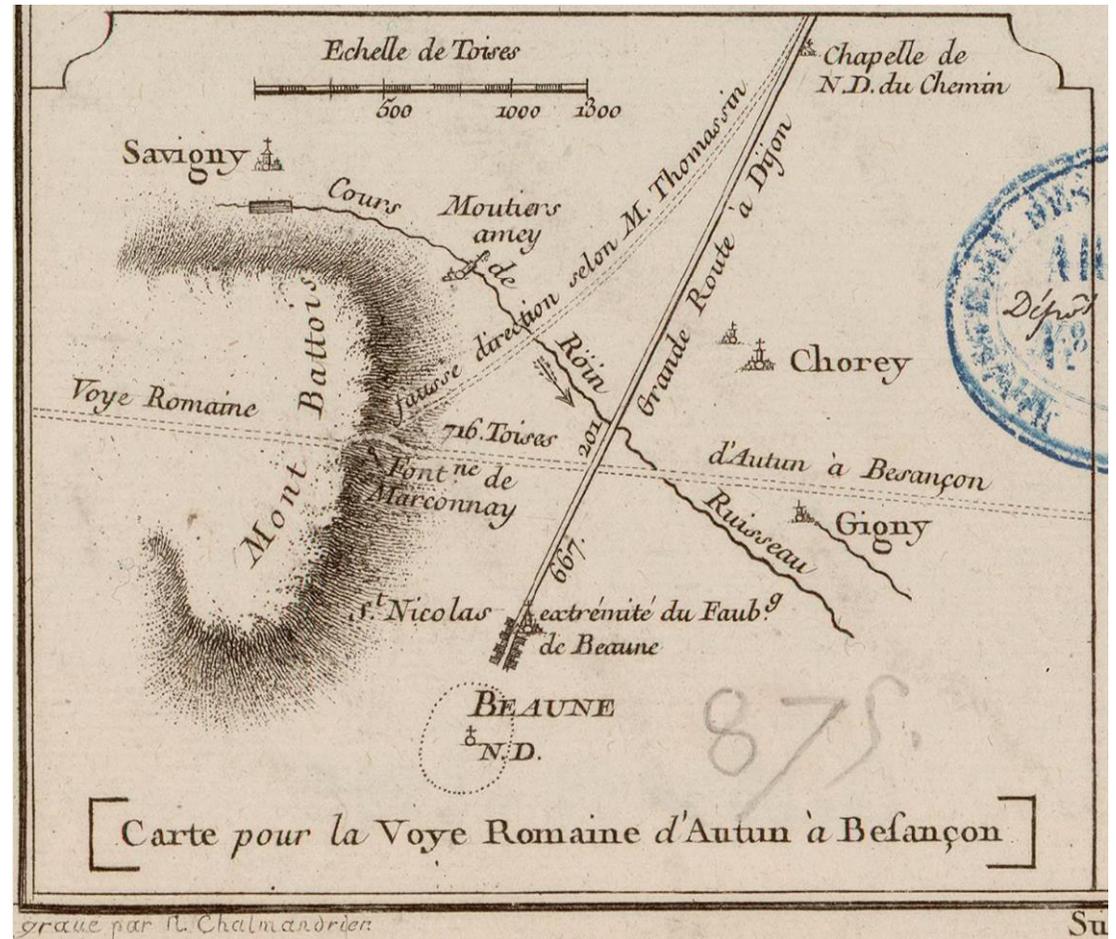
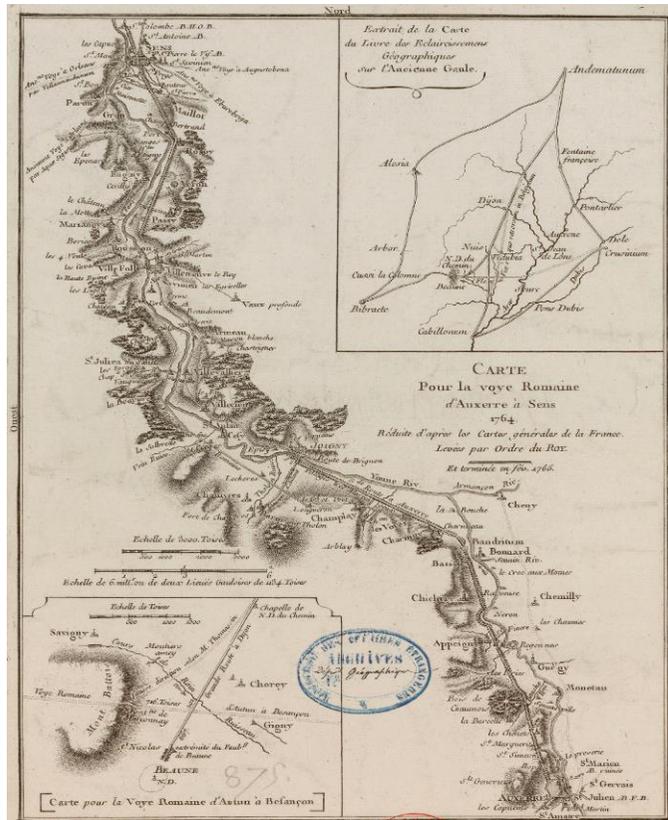


Illustration 12 - : Chalmandrier Nicolas, graveur Carte pour la voye romaine d'Auxerre à Sens 1764 Réduite d'après les cartes générales de la France (levées par Ordre du Roy et terminée en février 1765), 1764-1765.

L'époque est à l'exploration naturaliste du monde. Les cartes ci-contre appartiennent à cette quête : la restitution des circulations dans le mode romain en Bourgogne. Quoiqu'il en soit, ces travaux recoupés depuis avec des fouilles archéologiques, témoignent de la position de carrefour qu'occupe Beaune, au croisement de voies de grande importance et au cœur de la mise en communication de grands ensembles géographiques (plaines et cotes, plaines et hauteurs) à proximité de voies navigables et de grands centres commerciaux très actifs durant l'antiquité puis de façon continue durant le moyen-âge.



### B.3 Le développement dans la contrée

#### B.3.1 La période moderne<sup>[17]</sup><sub>[17]</sub>

La cartographie est aussi un outil très pertinent pour évaluer un lieu. Les cartes du XVII<sup>e</sup> obéissent à plusieurs objectifs qui ne ressortissent plus seulement à l'art de la guerre : certaines cartes ne sont plus produites seulement dans cette optique.

On effectue un repérage de la position relative des lieux mais aussi on va donner des éléments constitutifs de l'importance de ce lieu.

L'Ancien Régime ne proportionne pas avant tout l'importance d'une ville au nombre de ses habitants mais plutôt à la valeur de ceux-ci et à l'ancienneté de leur charte et à l'ancienneté de leur capacité à obtenir l'installation des sièges du pouvoir.

Ainsi sur les trois cartes ci-contre on peut noter à la fois l'importance accordée à Beaune grâce au graphisme du nom par exemple et aussi une précision croissante de sa représentation et de celle de son environnement. La vigne y apparaît comme un fil conducteur que l'on peut suivre...

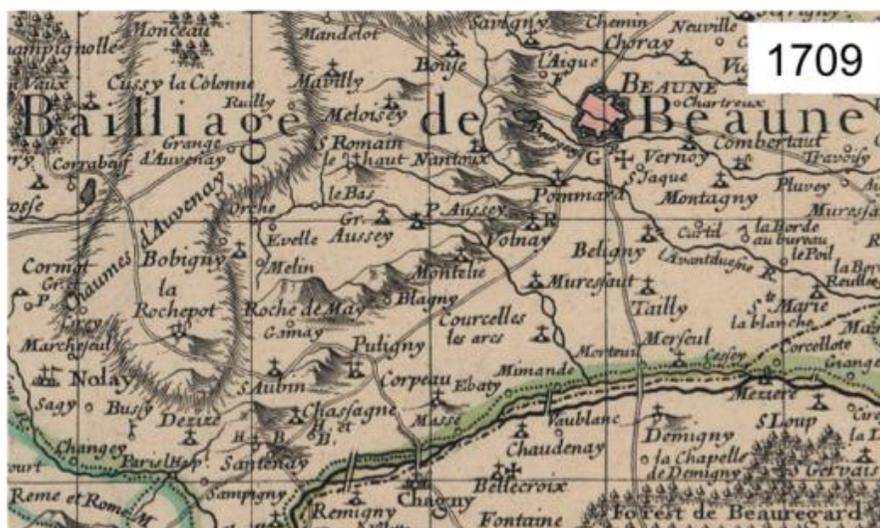
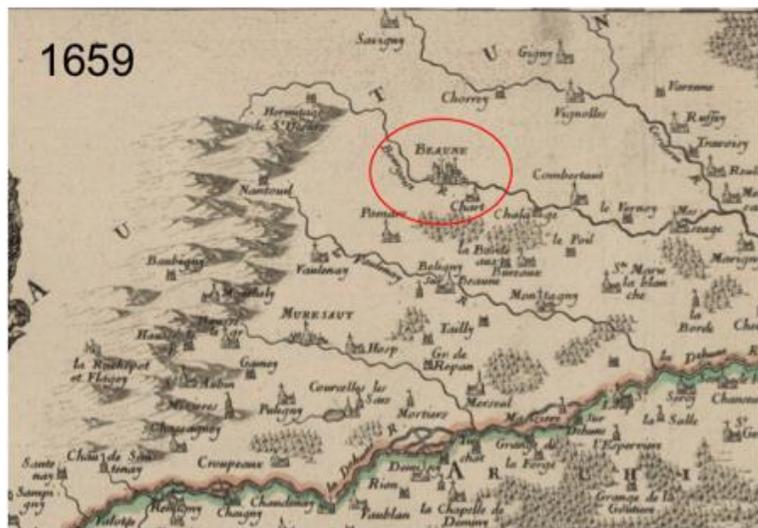
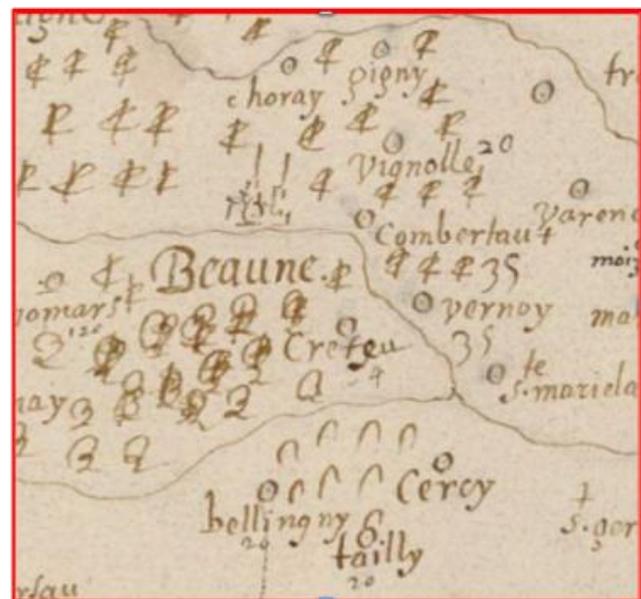
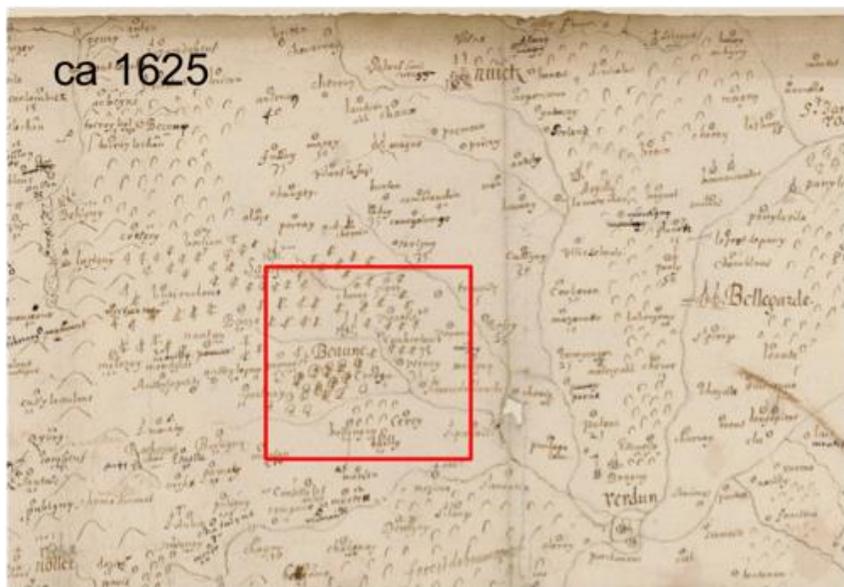


Illustration 13 - Carte de partie de la Bourgogne au Sud de Nuits et à l'Est d'Arnay le Duc, Sanvigne [et] Charole, ca 1625.

Illustration 14 - Sanson Nicolas, Ambarri in Aeduis. Evesché de Chalon sur Saone. Balliage de Chalon sur Saone et en Bourgogne, 1659.

Illustration 15 - Carte du Duché de Bourgogne et des Comtez en dependans dressée par l'ordre de Mrs les Elus généraux de la Province sur un grand nombre de Mémoires M.S. envoyez par Mrs les Elus, Partie méridionale du Duché de Bourgogne, Guillaume Del'Isle, 1709.

### B.3.2 La cité de Beaune<sup>[17]</sup>

Se développant dans une situation valorisée qui la voit se doter de murailles, Beaune voit souligné ainsi son statut urbain, déjà ancien (charte communale de 1203).

Cette carte très célèbre est présentée ici pour tout ce qu'elle donne à voir de l'implantation de la ville : la puissance et la densité des édifices intra-muros mais aussi la force de développement des faubourgs. Même si les représentations iconographiques peuvent être questionnées en terme de restitution d'une réalité, elles constituent néanmoins un système qui exprime la qualité de la ville. Ici on notera particulièrement le relevé des entours, pieds de rempart, ainsi que des cultures où l'on retrouve le figuré correspond à la vigne.

#### La propriété foncière

L'organisation des seigneuries religieuses y sont aussi représentées par le figuré du parcellaire dans les parties non bâties (les murs des clos bien visibles). Cette structuration économique imbriquée des espaces urbains et des exploitations rurales, due à la fois au système social et à la spécificité des cultures (vignes) va déterminer une physionomie particulière pour la cité, dont les tracés d'aujourd'hui témoignent toujours.

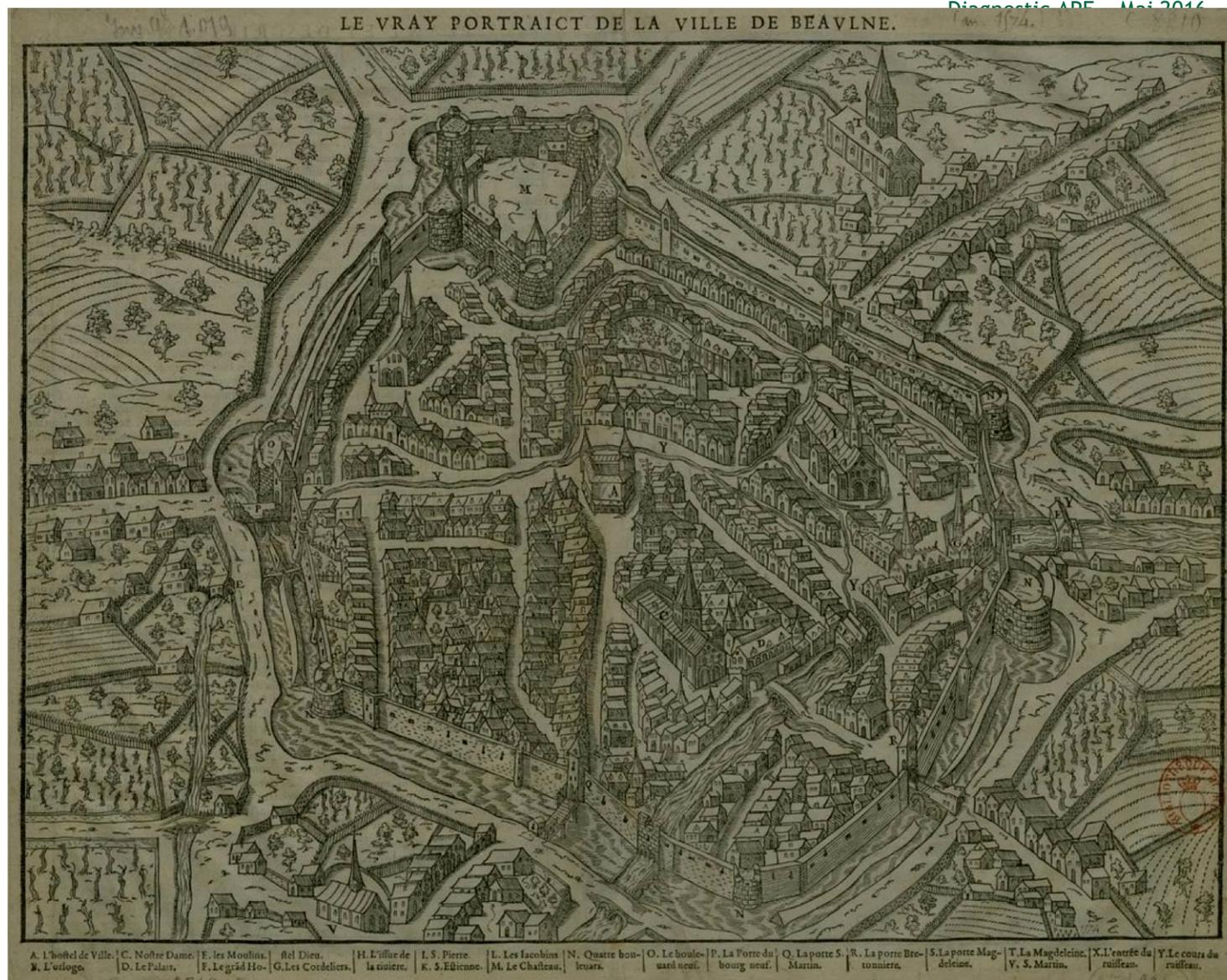


Illustration 16 : Le vrai portrait de la ville de Beaune. 1574.

## Les fortifications

Beaune est non seulement fortifiée mais elle va entrer dans le grand dispositif des Places fortes du royaume de France que le XVII<sup>e</sup> siècle va peaufiner avec un aboutissement extrême sous le gouvernement de Vauban.

Les espaces sont évalués, modifiés, adaptés aux nouvelles formes des pratiques de la guerre, et aux développements de l'artillerie vers une guerre de siège. Les places fortes constituent les points d'appui en chaîne d'une armature protégeant les frontières. Ce dispositif conduit l'évolution des territoires vers une paix de l'intérieur (le pré carré de Louis XIV).

La situation de Beaune à cette période en quasi-poste frontière explique l'intérêt qui lui est porté quant à ses édifices défensifs, au moment où se joue aussi une guerre de l'intérieur entre Richelieu et les Grands, pour une stabilisation politique du royaume, affrontements qui dureront encore jusqu'à la Fronde (1648-1653).

On notera l'aspect résolument moderne dans la programmation des travaux qui avec Vauban atteindra un fonctionnalisme totalement avéré, capable de mettre en œuvre dans chaque site des travaux régulateurs pour obtenir des ouvrages normés, permettant une vision d'ensemble sur toute la situation de défense du territoire. La modernité d'une telle administration, efficace, concentrée et centralisée va assurer une continuité de ces ensembles pour plusieurs siècles.

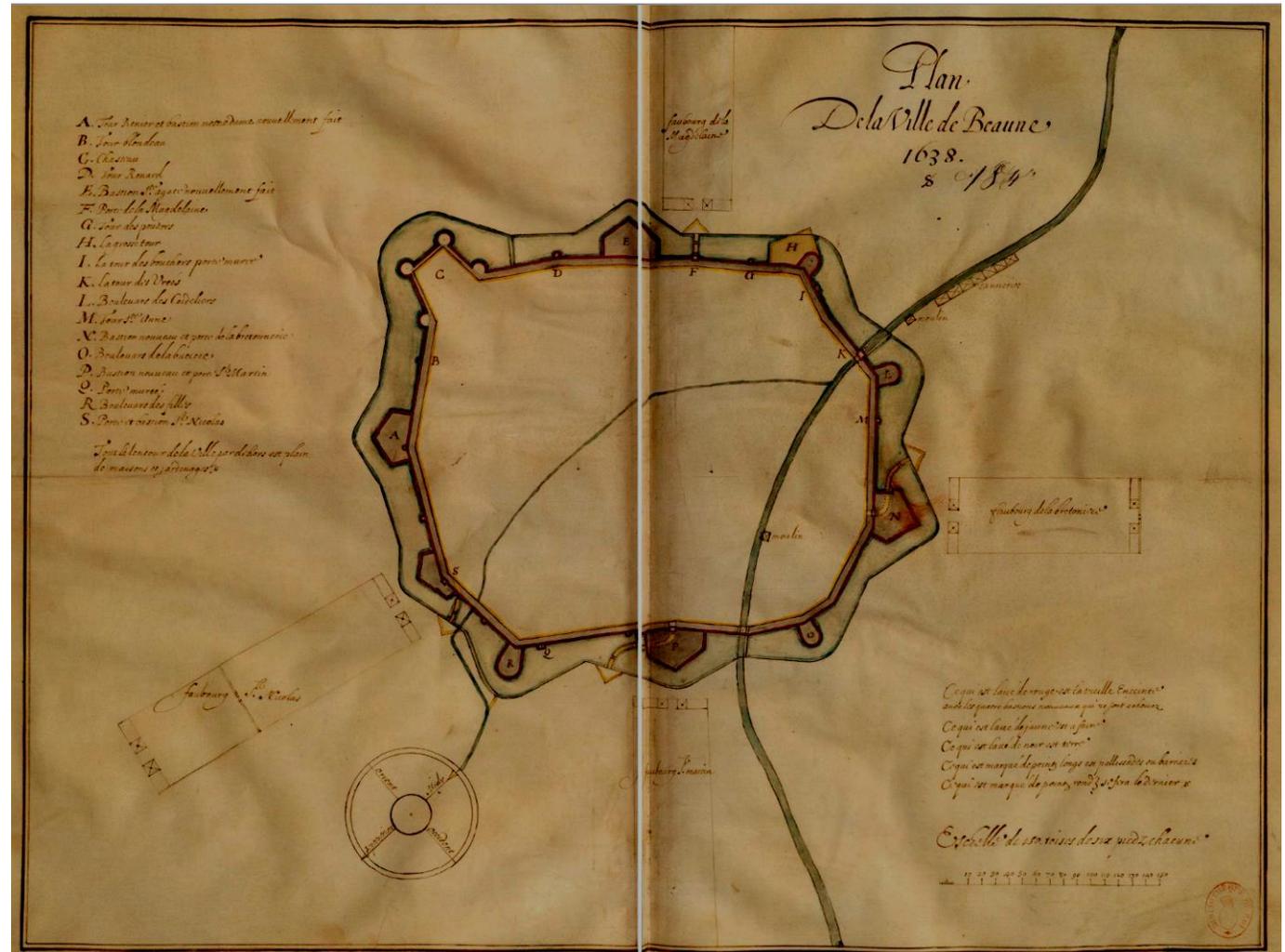


Illustration 17 - Cardinal duc de Richelieu (Armand Jean du Plessis), Recueil de plans de fortifications de villes de Bourgogne 1638.

*Le développement urbain*

Le XVIII<sup>e</sup> siècle et son souci cartographique vont être à l'origine de relevés de route par le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées nouvellement créé à l'initiative royale pour se pencher sur la question d'un entretien administré de façon centralisé des voies de communication dans le royaume de France. Il s'agit d'assurer un développement fiable et continu des communications entre les grandes villes et cela a initié des campagnes de relevé des voies et tracés existant.

Les relevés des faubourgs (alors que les gravures les gommèrent parfois) donnent à voir les cultures et l'occupation de l'espace avec une grande qualité d'information et de détails (densité, qualité des cultures, disposition des faubourgs).

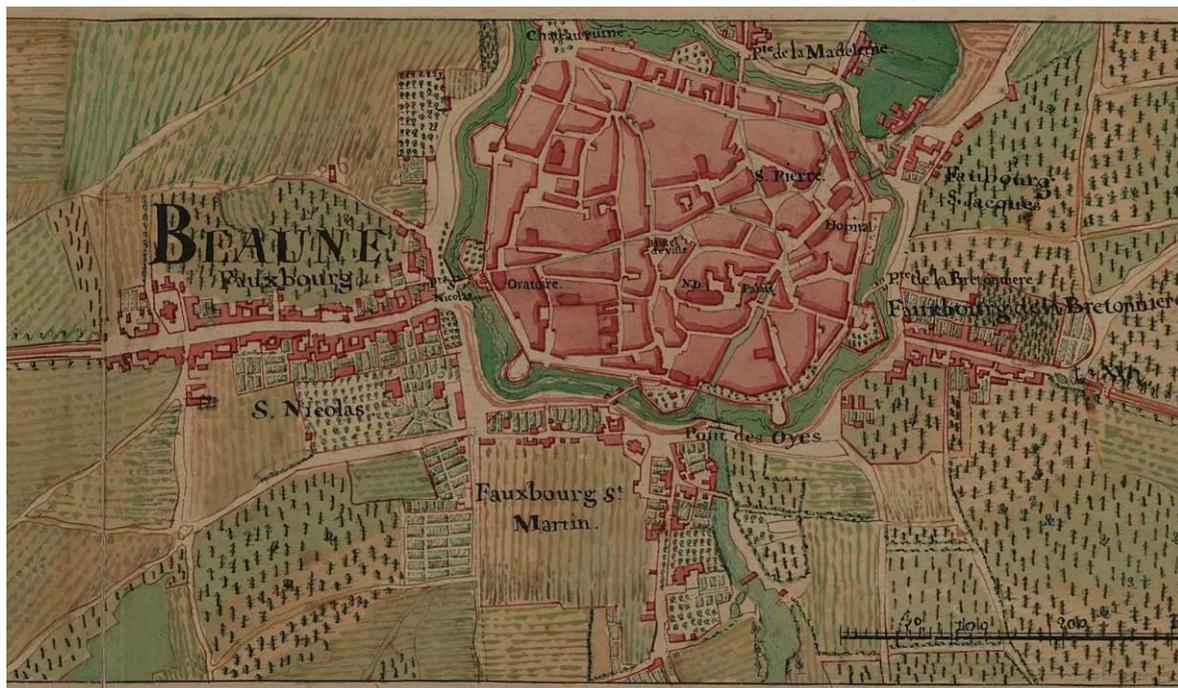
Ce souci de fluidifier les communications provoqua la destruction de nombreuses fortifications dans un royaume désormais protégé aux frontières. Les grandes portes d'accès et parfois même des rues évaluées comme trop étroites et tortueuses furent démolies pour satisfaire à un impératif circulatoire dans la mesure où l'on raisonnait en termes de traversée de la cité pour rejoindre la place du marché (communication commerciale).

On peut repérer sur les extraits concernant Beaune le développement de l'occupation de la cité dans une extension linéaire qui suit les axes des faubourgs. Ces derniers se densifient en bordure des voies et s'allongent sans faire apparaître de solution de continuité circulaire du bâti : les cultures et notamment la vigne constituent toujours majoritairement l'entour des remparts. On notera la représentation d'une très forte densité intra-muros avec des îlots bâtis occupant la quasi totalité de l'espace disponible. Comme cela était déjà pratiquement le cas sur la représentation de 1581, on peut envisager aussi que la densification s'effectue par une augmentation des hauteurs des maisons (ce qui est un phénomène fréquent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les centres des villes françaises).

L'enceinte de Beaune a sans doute été sauvée par le développement post médiéval des faubourgs qui a permis d'aménager une circulation en pied de remparts.

*Illustration 18 - Atlas général des routes de la Province de Bourgogne C 3882-2 - Feuille n°74 : Beaune.... - 1759-[1780]*

*Illustration 19 - Atlas général des routes de la Province de Bourgogne 3882-2 - Feuille n°103-1 : Beaune.... - 1759-[1780]*



B.3.3 Le développement du XIXe Siècle<sup>1877</sup>

Après les avancées administratives du XVIIIe et le démarrage d'une administration royale hors du système des charges et des offices, le XIXe siècle va être une période de mise en place d'une gestion centralisée du territoire national par l'Etat. Une politique de recensement des situations locales va être développée. Construire des instruments de connaissance les plus complets possibles passe aussi par la cartographie. Si on retrouve dans la carte ci-contre le souci de repérage des différents éléments géographiques et topographiques, on peut noter le repérage classificatoire des agglomérations et le recensement des ressources agricoles et industrielles, des voies de communication hiérarchisées constituant l'économie des territoires. On peut y voir Beaune insérée dans l'économie régionale avec, notamment, une bonne visibilité de l'étendue du vignoble.

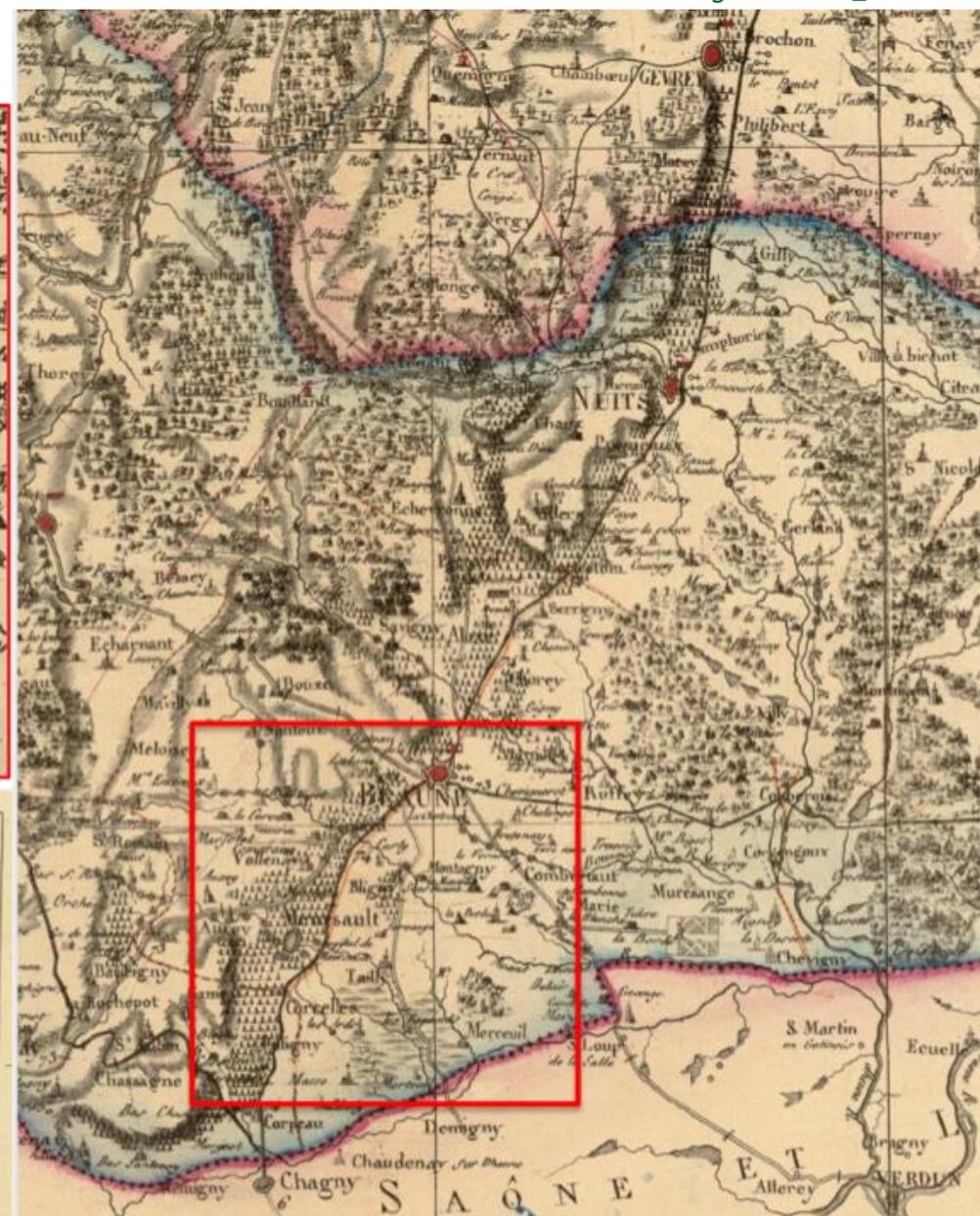
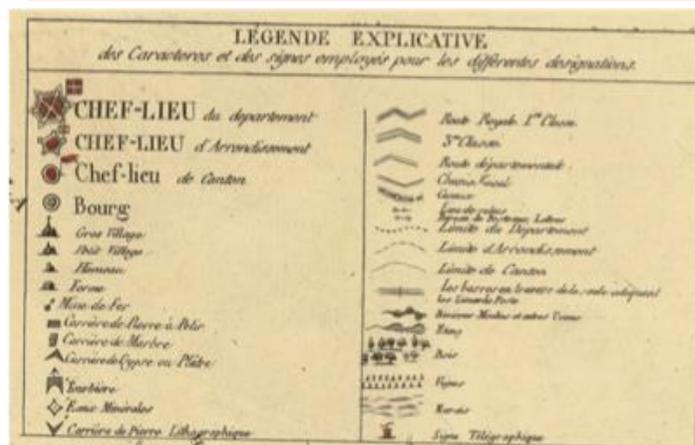
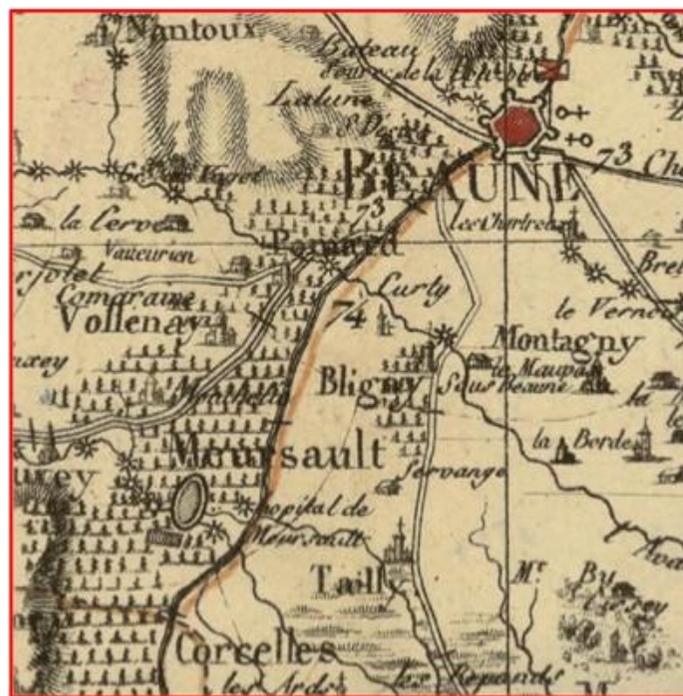


Illustration 20 - Noëllat / J. B. / 17..-18.. / 0150. Nouvelle Carte topographique, statistique et routière du Département de la Côte d'Or réduite de la grande Carte de Cassini / par J.B. Noëllat, et dont le 1er tirage a eu lieu en 1820. Revue et corrigée sur les lieux / d'après les Manuscrits de MR. de Monfeu et Didiet, ... et par MM. les principa. 1828.





B.3.4 L'ère de la Côte <sup>1851</sup> <sub>1851</sub>

La 2<sup>e</sup> partie du XIX<sup>e</sup> siècle signe l'accroissement des préoccupations circulatoires avec l'arrivée d'un nouveau mode de transport : le train qui va bouleverser l'économie par l'augmentation du trafic des marchandises et modifier la périphérie de la ville par l'impact de la coupure qu'il occasionne dans le tissu des faubourgs.

A Beaune, la voie ferrée se situe de façon tangente à la cité intra-muros. L'implantation de la gare donne lieu à une mise en représentation de l'espace urbain comme c'est le cas la plupart du temps : une avenue plantée est tracée à distance du noyau urbain, reliant le nouvel équipement à la ville. Ici le lien se fera avec la perspective de la porte St Jean, au travers de l'emprise du château. On envisage ainsi l'aménagement d'un nouveau type de faubourg, qui se développera grâce à l'activité générée par les échanges ferroviaires.

On peut encore une fois noter sur cette carte l'importance de l'espace cultivé jusqu'aux pieds des remparts (pas d'extension concentrique de la ville) et la variété des cultures représentées (maraîchage, vignes et céréales) ainsi que le découpage du parcellaire rural.

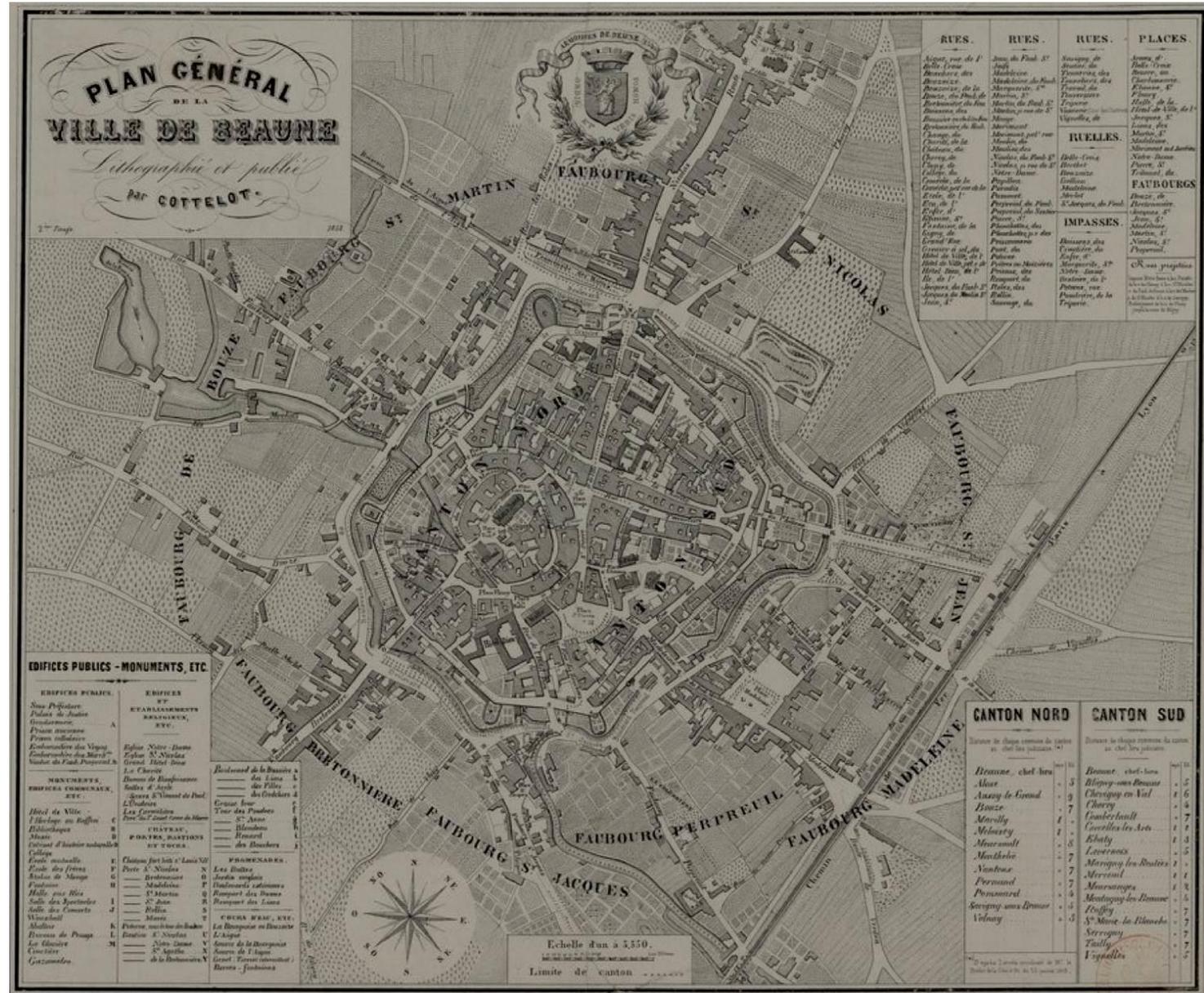


Illustration 23 : Cottelet / 18..-18..? / graveur / 0070. Plan général de la ville de Beaune / Lithographié et publié par Cottelet. 1858.

## Beaune (21) - AVAP

Le développement scientifique puis « touristique » de la vigne

Après la grande crise de la fin du XIXe siècle, le renouveau du développement du vignoble reconstitué s'inscrit dans une nouvelle ère qui dans une perspective associant science (repérer, analyser, quantifier le vignoble pour établir un classement) et tourisme pour assurer la promotion de la production retrouvée. Dans ce contexte, le travail de Jules LAVALLE, *Histoire et Statistique de la vigne et des grands vins de Côte-d'Or*, (Paris, Picard, Joeger, 1855) constitue un socle de référence. La viticulture entre dans les perspectives académiques et va faire l'objet désormais d'approches techniques et d'analyses scientifiques, parallèlement à un essor commercial jamais démenti jusqu'ici.

Le développement de la Côte d'Or va occasionner une augmentation exponentielle de la population de Beaune qui va voir son territoire communal s'urbaniser et se densifier de façon spectaculaire hors les murs. L'enrichissement de la côte se traduira par le développement d'une architecture mais aussi d'édifices pour la rente dont le lotissement des villas Fondet constitue un excellent et magnifique exemple. L'agglomération se dessine désormais sous une forme plus concentrique : les terrains entre les faubourgs se comblent de bâti (cités, habitat pavillonnaire, maisons castor aussi) prenant sur les emprises maraîchères, pour conserver le plus possible la place du vignoble.

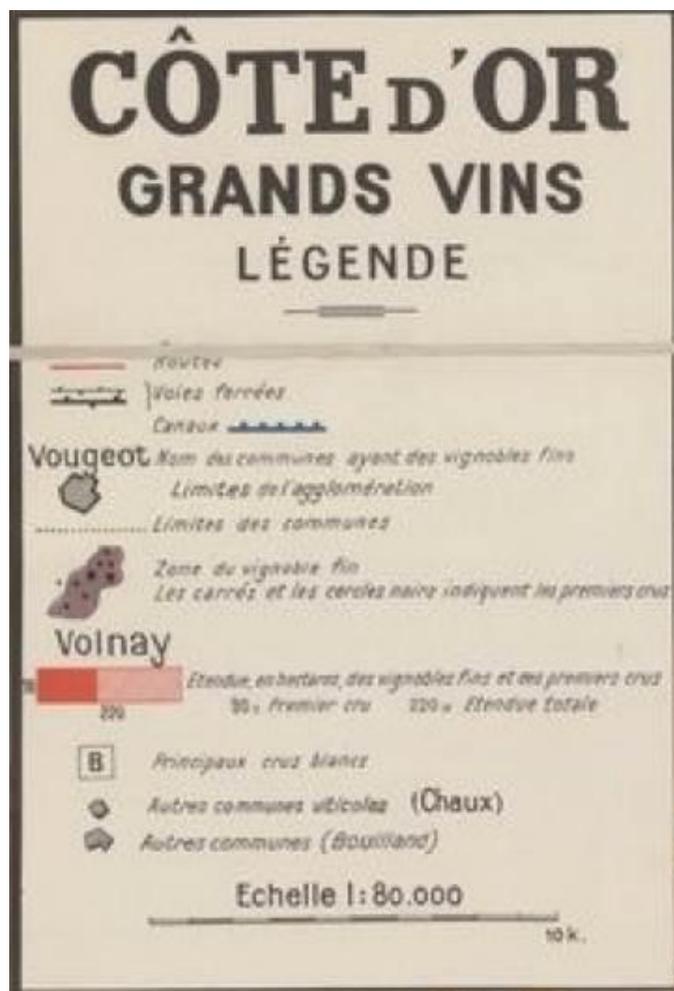
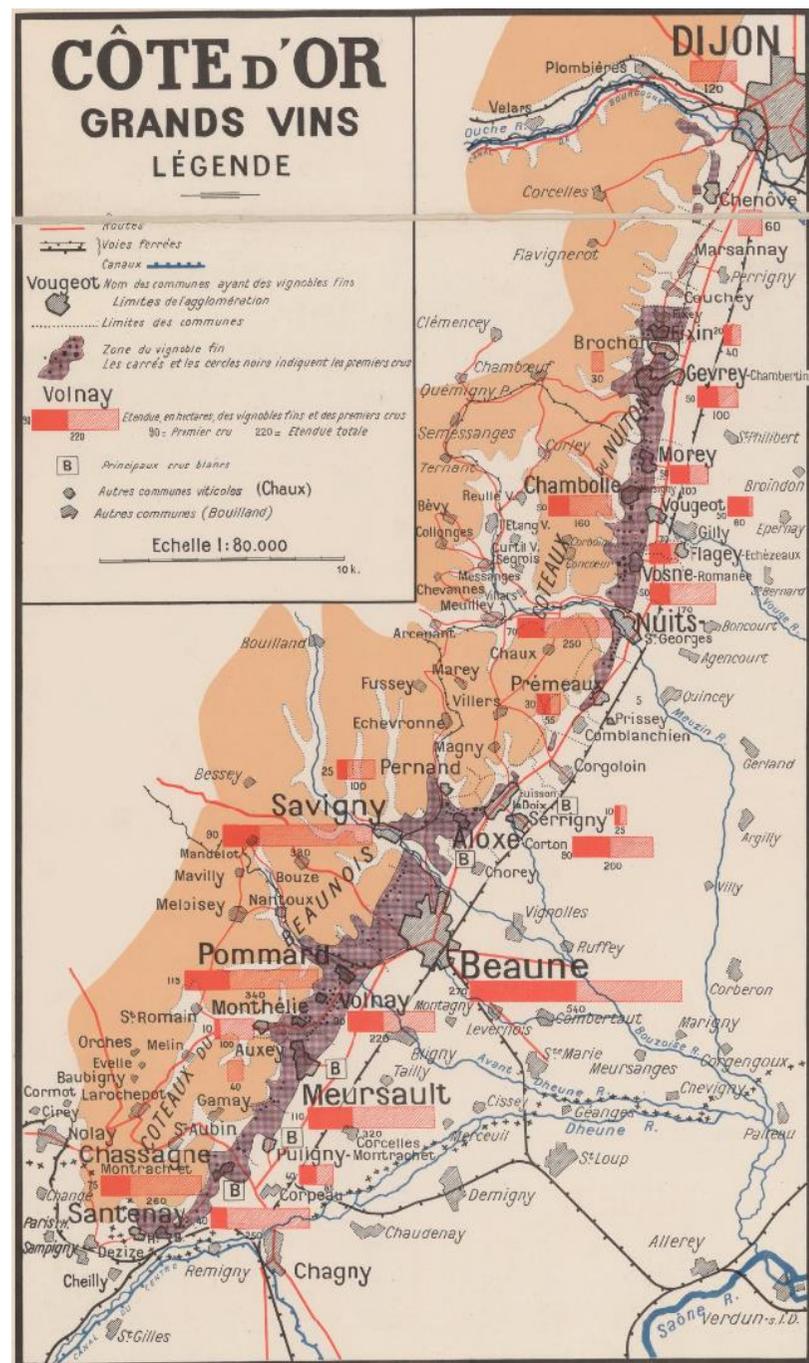


Illustration 24 - Carte du Vignoble Bourguignon. Haute Bourgogne et Beaujolais, dressée par M. Peyre, et éditée par la Chambre de Commerce et l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon, 1934.



**B.4 Le camp américain : un moment fort presque oublié**

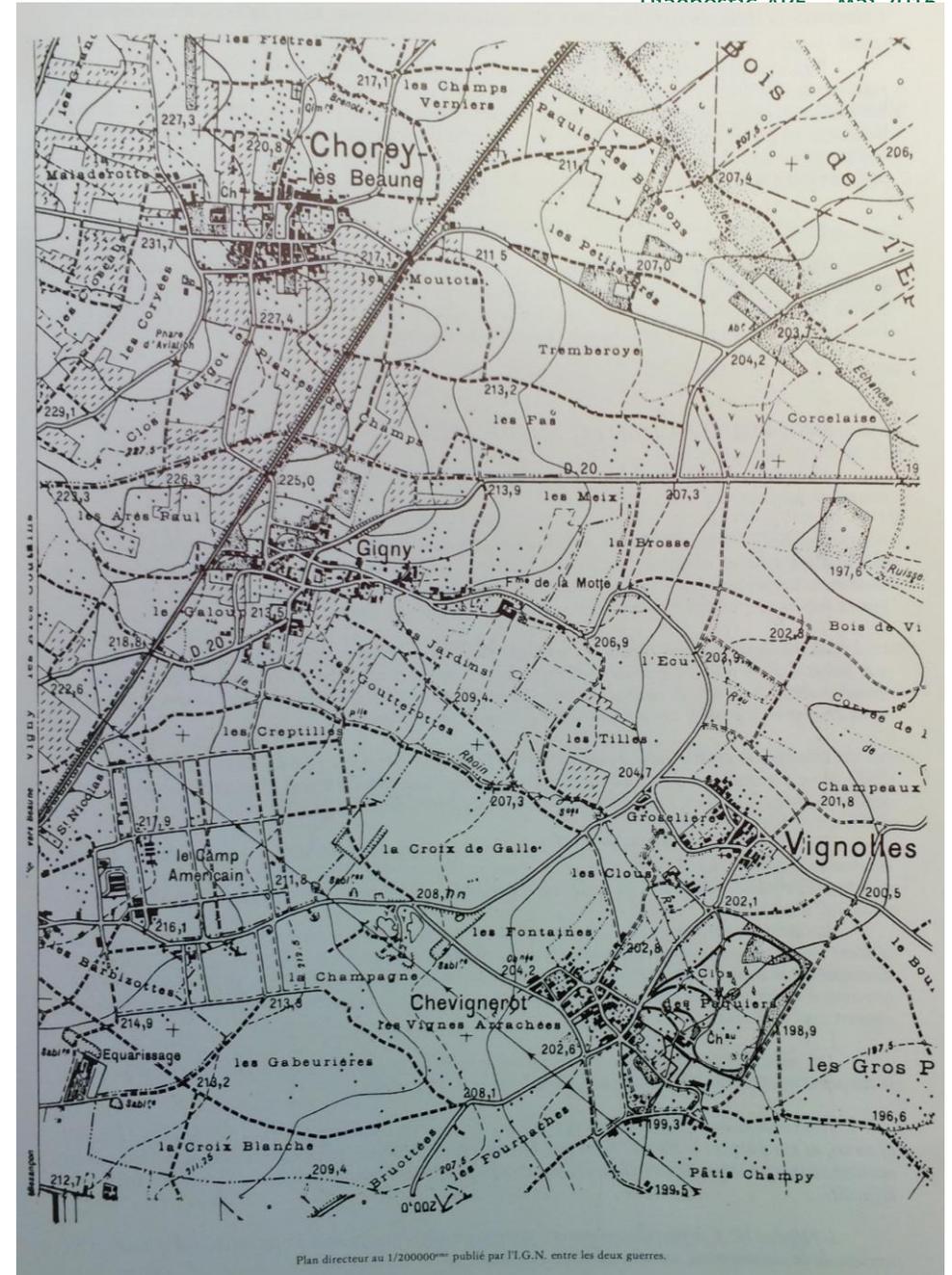
**STUDENTS**  
*By States and Countries*

TABLE XVI

Table XVI gives the Student Register by States represented. This last Table is almost a League of Nations as well as of States; it is the summary of a remarkable roster of upward-looking youth whose names represent almost every country under the sun, yet they were all United States soldier-boy students in military garb of Uncle Sam at the American E. F. University in France.

Alabama	178	South Dakota	66
Arizona	27	Tennessee	228
Arkansas	81	Texas	452
California	313	Utah	32
Colorado	112	Vermont	31
Connecticut	91	Virginia	193
Delaware	10	Washington	144
Florida	74	West Virginia	119
Georgia	115	Wisconsin	321
Idaho	60	Wyoming	21
Illinois	712		
Indiana	377	District of Columbia	29
Iowa	292	Alaska	1
Kansas	207	Hawaii	3
Kentucky	171	Philippines	1
Louisiana	90	Porto Rico	3
Maine	87		
Maryland	101	Cuba	1
Massachusetts	305	Panama	1
Michigan	359		
Minnesota	349	Canada	17
Mississippi	107	Denmark	1
Missouri	328	England	4
Montana	71	France	5
Nebraska	148	Germany	1
Nevada	7	Holland	1
New Hampshire	45	Hungary	1
New Jersey	281	Ireland	2
New Mexico	33	Italy	1
New York	766	Mexico	2
North Carolina	230	Norway	1
North Dakota	57	Serbia	1
Ohio	480	Spain	1
Oklahoma	202	Sweden	1
Oregon	90	No address	39
Pennsylvania	771		
Rhode Island	27		
South Carolina	93		
		<b>TOTAL</b>	<b>9.571</b>

Illustration 25 : Le camp américain de Beaune, Lucien Perriaux, Centre Beaunois d'Etudes historiques, 1980



**Beaune (21) - AVAP**

La grande guerre va avoir un impact important pour la ville de Beaune dans la deuxième partie du conflit qui se caractérise par l'entrée en guerre des Etats Unis d'Amérique le 2 avril 1917. En effet, les américains pour ne pas compliquer l'effort de guerre des français vont devoir organiser complètement leurs arrières (ravitaillements, transports, et soins aux blessés). La région de Beaune va être sélectionnée (en raison de sa bonne desserte ferroviaire) pour établir les hôpitaux de campagne, en arrière du front de Verdun. Deux sites proches sont retenus : Allerey et Beaune. Pour Beaune, il s'agit d'un projet de 20 000 lits portant sur une superficie de 60 Hectares Des contrats de fermage d'un an (avec tacite reconduction) sont conclus avec plus de 200 propriétaires privés de bras depuis le début du conflit et les travaux commencent dès février 1918, par le décapage et le nivellement à l'aide d'engins mécaniques inconnus en France (y compris construction d'une voie ferrée, d'adductions d'eau, d'électricité, de téléphone...). Finalement 10 hôpitaux de 1000 lits chacun vont être édifiés et équipés de façon successive et distincte. Le personnel soignant arrive des Etats-Unis début août 1918 et les premiers 1000 blessés début septembre. L'armistice, qui intervient le 11 novembre 1918, interrompt les combats mais des blessés sont encore admis dans les jours qui suivent, s'ajoutant aux blessés traités depuis septembre. Tous seront soignés jusqu'au début de 1919, moment où l'hôpital sera désaffecté.

Le traité de paix n'étant pas signé avant le printemps 1919, les soldats américains restent mobilisés sur le sol français : le quartier général américain va faire de ses ensembles hospitaliers de Beaune et d'Allerey des lieux d'enseignements supérieurs à destination de ses soldats. Allerey devient une école supérieure d'agriculture et Beaune une université de lettres et de sciences dotée de 797 enseignants, qui va accueillir 9571 étudiants entre février 1919 et juin 1919, pour une sorte de semestre de printemps. En juillet 1919, le traité ayant été signé, les sessions d'examens terminées, le démantèlement du camp commence : tout ce qui ne peut être démonté et récupéré est vendu sur place, y compris les baraquements (petite taille 32x6 mètres, grande taille 52x6 mètres) puis cédés à l'état français. Fin 1921 il reste encore environ 180 baraquements sur place.

De cette immense installation éphémère qui a bousculé la vie de la commune (cohabitions des populations et des soldats, perturbation économique en raison des approvisionnements et des salaires de la main d'œuvre, choc d'une modernité technique et culturelle...), aujourd'hui quelques traces subsistent et témoignent encore, certains de ces baraquements ont été aménagés et restent toujours occupés.



*Illustration 26 : Le camp américain d'Allerey (1918-1919) Antonin Guillot, numéro spécial du bulletin du Groupe d'Etudes Historiques de Verdun-sur-le-Doubs, 1999.*

## B.5 Le territoire au début du XIXe siècle

### B.5.1 Le cadastre Napoléonien<sup>[57]</sup> la cité

Le résultat de la superposition (vert) des cadastres Napoléonien (bleu) et Actuel (jaune) montre les éléments bâtis implantés toujours présents depuis deux siècles. Ainsi apparaissent nettement les expansions XIXe et XXe qui vont enserrer la ville ancienne limitée jusqu'alors à son intramuros et à des faubourgs très denses.

A l'intérieur de l'enceinte de la ville, la conservation du réseau viare et des façades urbaines est excellente avec un maintien de la densité atteinte à la fin de l'ancien régime, dans un équilibre entre démolition et construction dans le courant des XIXe et XXe siècles.

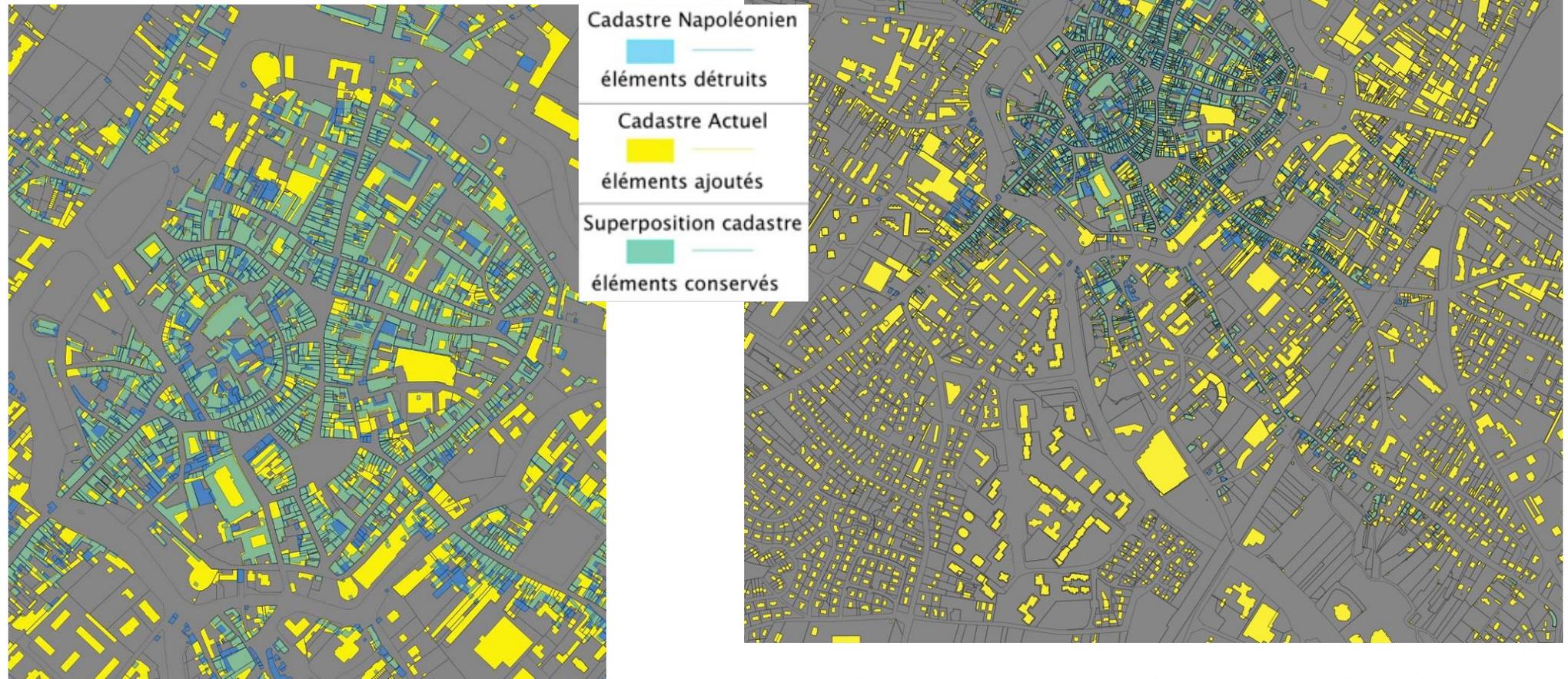
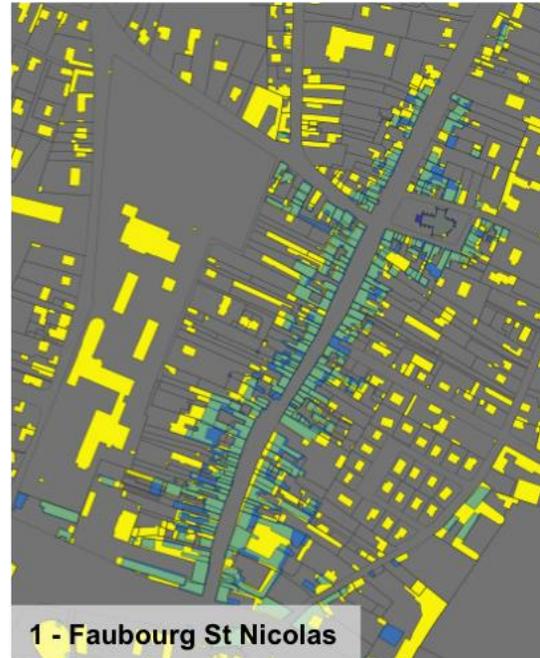


Illustration 27 - Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel - Le Centre-Ville

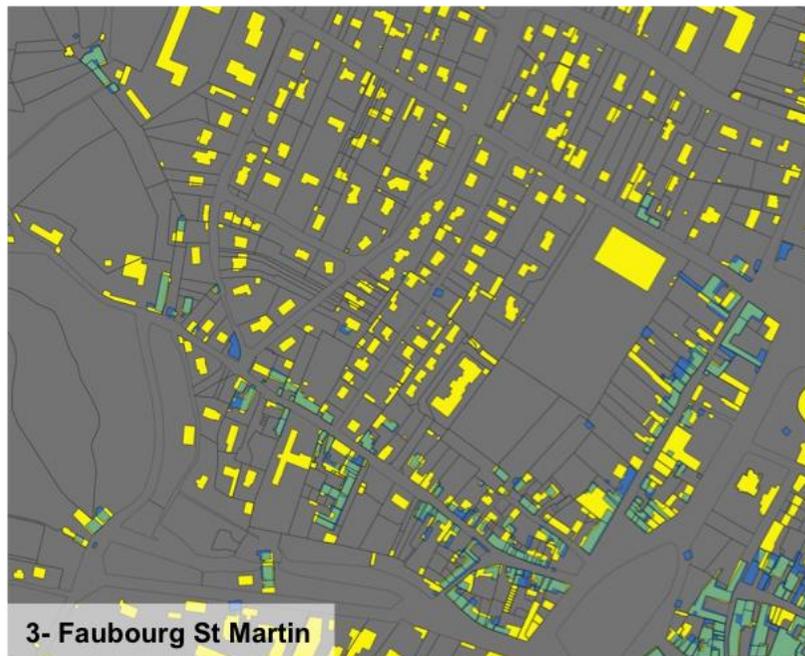
Les faubourgs qui ont constitués très tôt dans l'histoire urbaine de Beaune des axes de développement, conservent une intégrité bâtie notamment dans les façades sur rue, très denses. Seul le faubourg St Martin montre des signes de densification depuis le début du XIXe siècle. Cependant l'importance et la configuration des XIXe et XXe (jaune) montre la force du développement de la commune durant cette période qui voit le nombre d'habitants doublé, avec des formes d'occupation à la fois moins dense et (les maisons) plus vastes (importantes unités parcellaires).



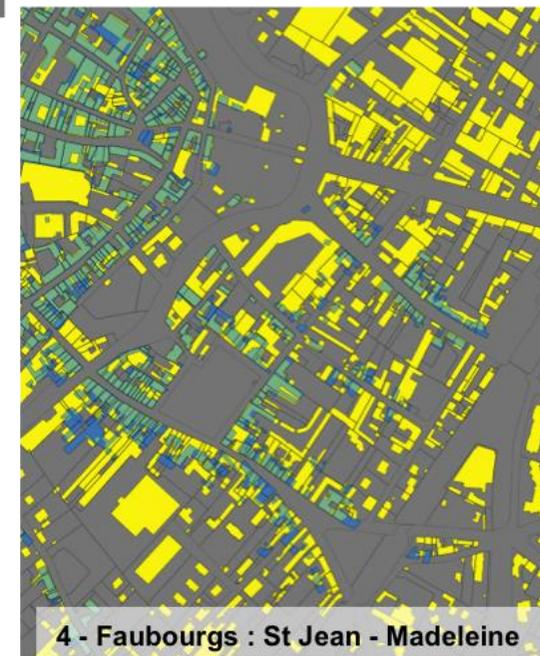
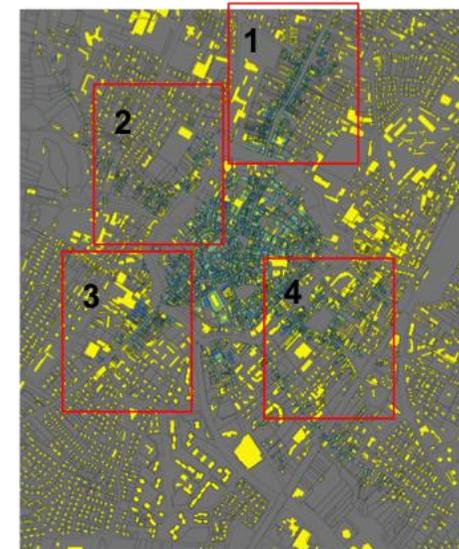
1 - Faubourg St Nicolas



2 - Faubourgs : Bretonnière



3- Faubourg St Martin



4 - Faubourgs : St Jean - Madeleine

Illustration 28 - Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel :  
Les Faubourgs

B.5.3 Le cadastre Napoléonien<sup>[17]</sup> les hameaux

Si le territoire communal se caractérise non seulement par un habitat groupé, mais de plus regroupé dans le noyau urbain de la commune, il faut noter l'existence de deux autres noyaux d'implantation très anciens dans lesquels sont toujours présents les traces d'occupation Gigny et Challanges.

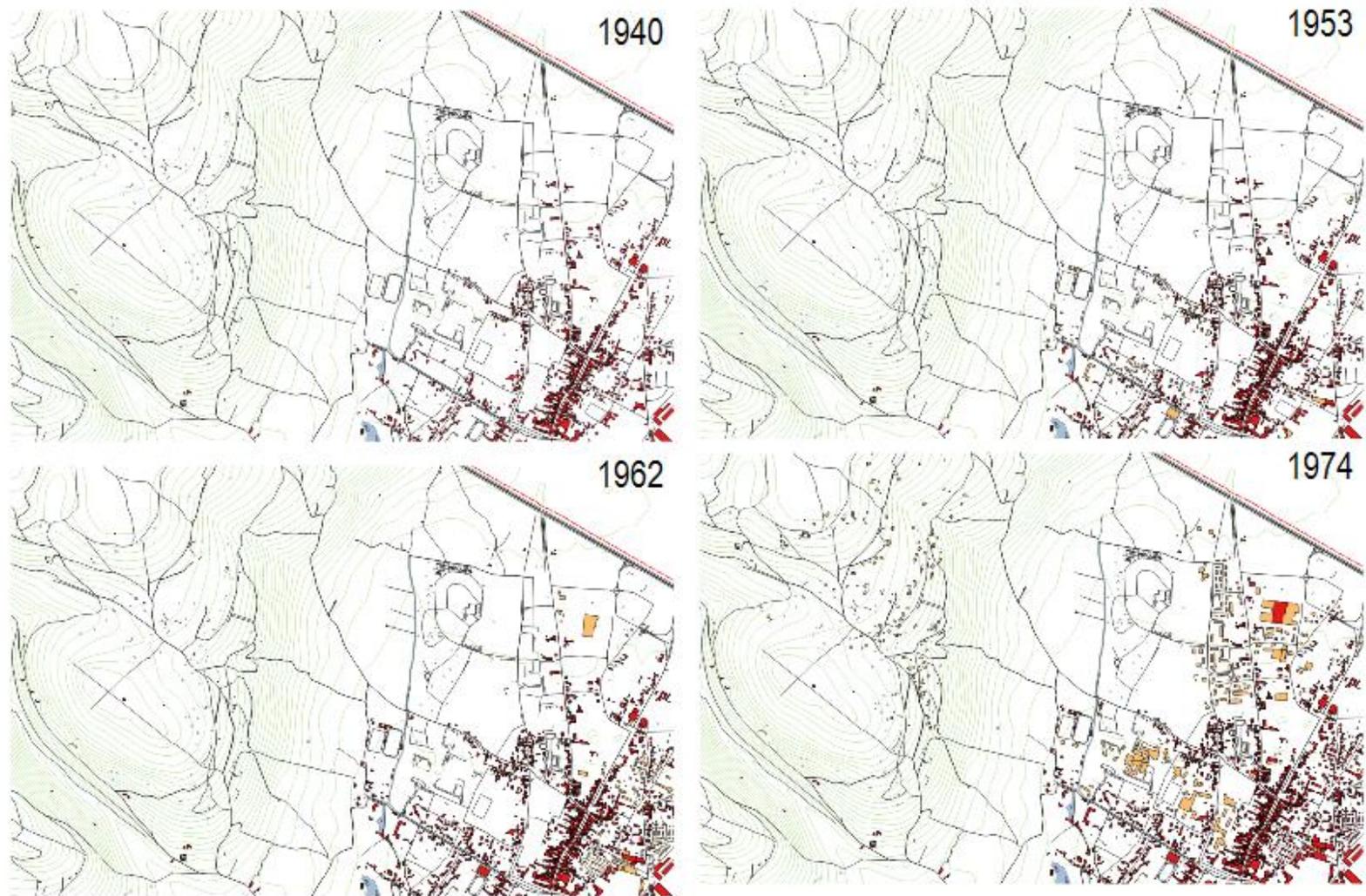


Illustration 29 - Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel : Les Hameaux (Challanges et Gigny)

## B.6 Expansion urbaine au milieu du XXe siècle

### *B.6.1 Nord-Ouest : Extensions excentrées ou en continuité et intensification*

L'urbanisation identifiée par la morphogénèse présentée ci-jointe et ci-après et effectuée à partir des années 1940, met en avant une densification dans l'existant jusque dans les années 1970. Cette décennie marque le début des extensions urbaines, autant pour le développement de l'habitat que celui des activités économiques de la commune, en continuité du tissu bâti existant. De manière plus isolée, comme sur la Montagne, les expansions urbaines sont exclusivement dédiées à la maison individuelle avec jardin, dans un site où le relief contraint fortement l'implantation malgré les importants aménagements réalisés il y a quarante ans.



*Illustration 30 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Ouest de Beaune, 1940-1974.  
Sur fond Photos aériennes, Géoportail.*

En dehors du secteur de la Montagne, l'étalement urbain de la commune est limité par l'autoroute A6. Jusqu'à aujourd'hui, le développement urbain s'intensifie donc sur les zones urbaines amorcées dans les années 1970, en restant conditionné par un tissu viaire existant et la nature même du terrain (début du coteau, vignobles existants). Pour les quartiers résidentiels, plutôt en prolongement direct des faubourgs préexistants, les formes urbaines utilisées sont variées : individuel isolé ou groupé, petit collectif. Les zones d'activités, quant à elles, s'implantent en bordure d'autoroute.



*Illustration 32 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Ouest de Beaune, 1982-2016. Sur fond Photos aériennes, Géoportail.*

### B.6.2 Intensification au Nord-Est et extension du hameau de Gigny

Le secteur nord-est se compose du hameau de Gigny isolé du centre de la ville par l'autoroute et de faubourgs préexistants. Dès la fin de la seconde Guerre mondiale, ces quartiers, qui ont également accueilli un camp militaire à la fin de la Grande guerre, se développent largement dans les années 1970, sous la forme de lotissements pavillonnaires (habitat individuel isolé). On recense peu d'habitat collectif sur ce secteur, où l'urbanisation est relativement ancienne, et qui a peu évolué ces dernières décennies.

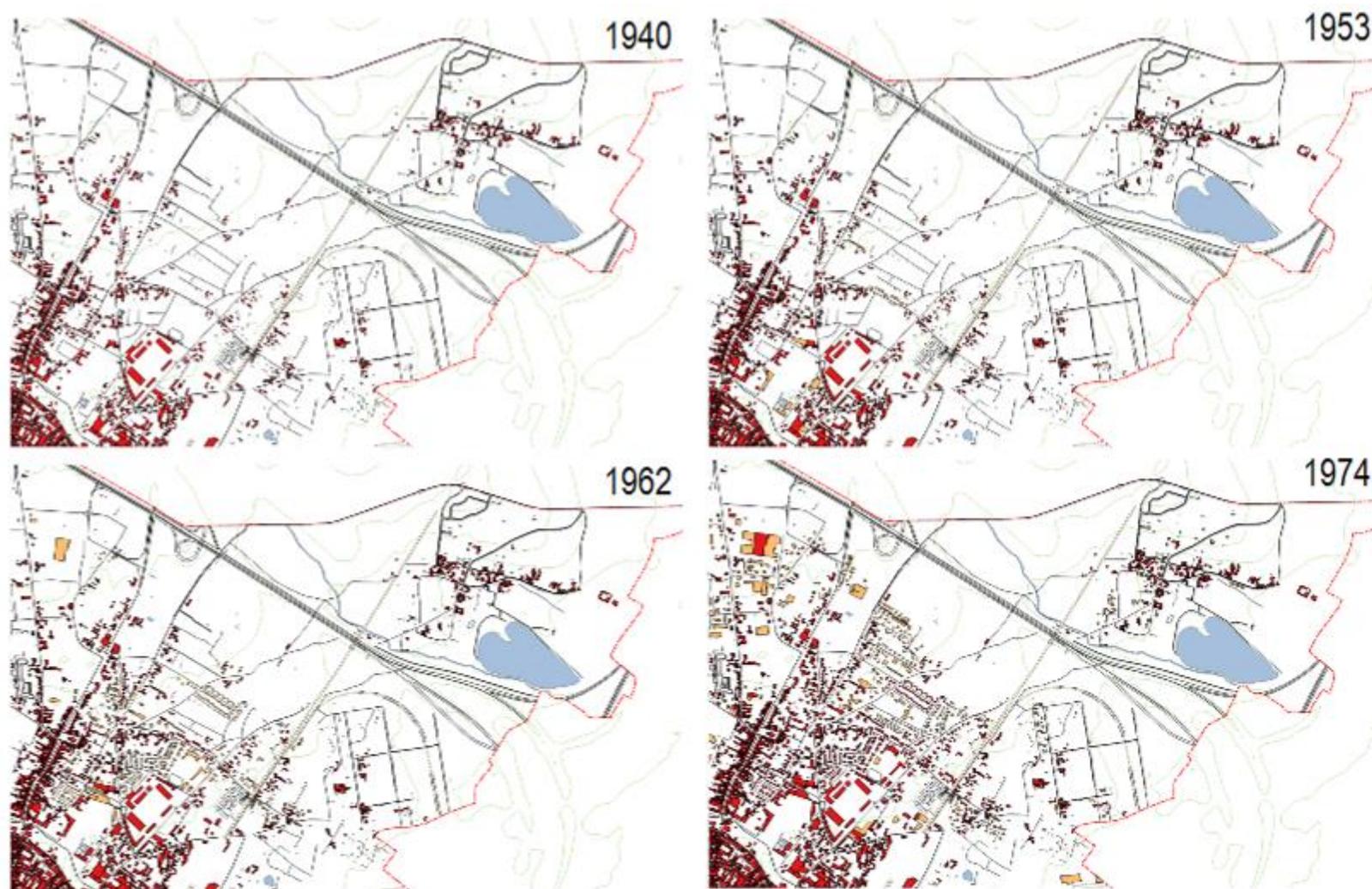


Illustration 33 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Est de Beaune, 1940-1974.  
Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

Inversement, le hameau de Gigny a connu un développement plus tardif et exclusivement résidentiel même si on constate dès les années 1970, quelques maisons individuelles construites dans le cadre de lotissements diffus. Les récents lotissements pavillonnaires qui ont été construits ces dix dernières années ont considérablement fait augmenter la surface urbanisée de ce secteur, transformant la physionomie même de cet ancien hameau.

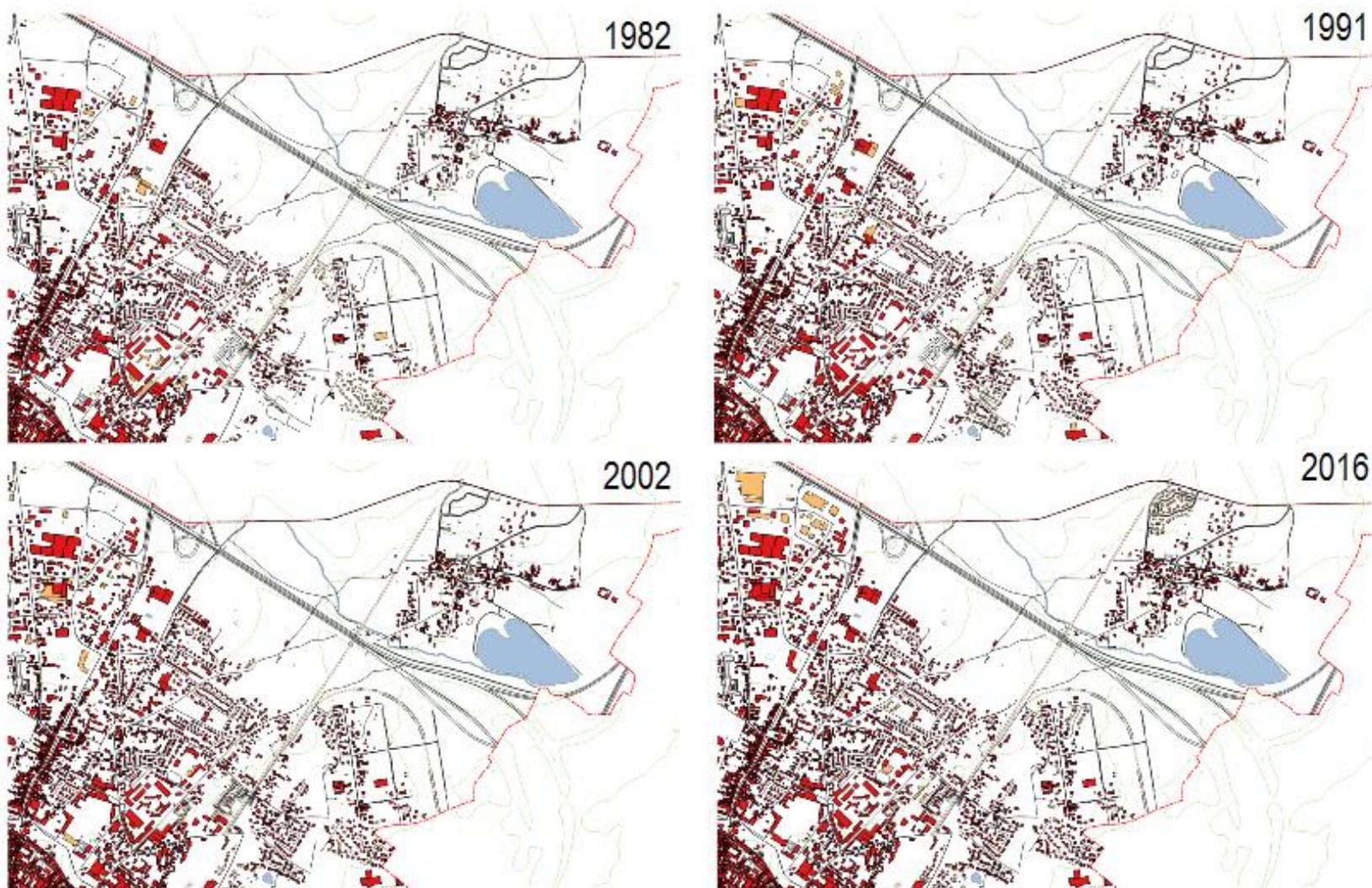


Illustration 34 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Est de Beaune, 1982-2016.  
Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

### B.6.3 Secteur Sud-Est : expansion et intensification des zones d'habitat et d'activités

La périphérie Sud-est de Beaune se développe au-delà de la voie de chemin de fer et se poursuit jusqu'au hameau de Challanges, à l'Est de l'autoroute A6. Ces faubourgs de Beaune, qui se développent au-delà de la voie ferrée, sont un secteur peu urbanisé jusque dans les années 1970, époque à laquelle on voit apparaître quelques grands ensembles et lotissements pavillonnaires, ainsi qu'une première zone d'activité, sise entre des infrastructures routières importantes.

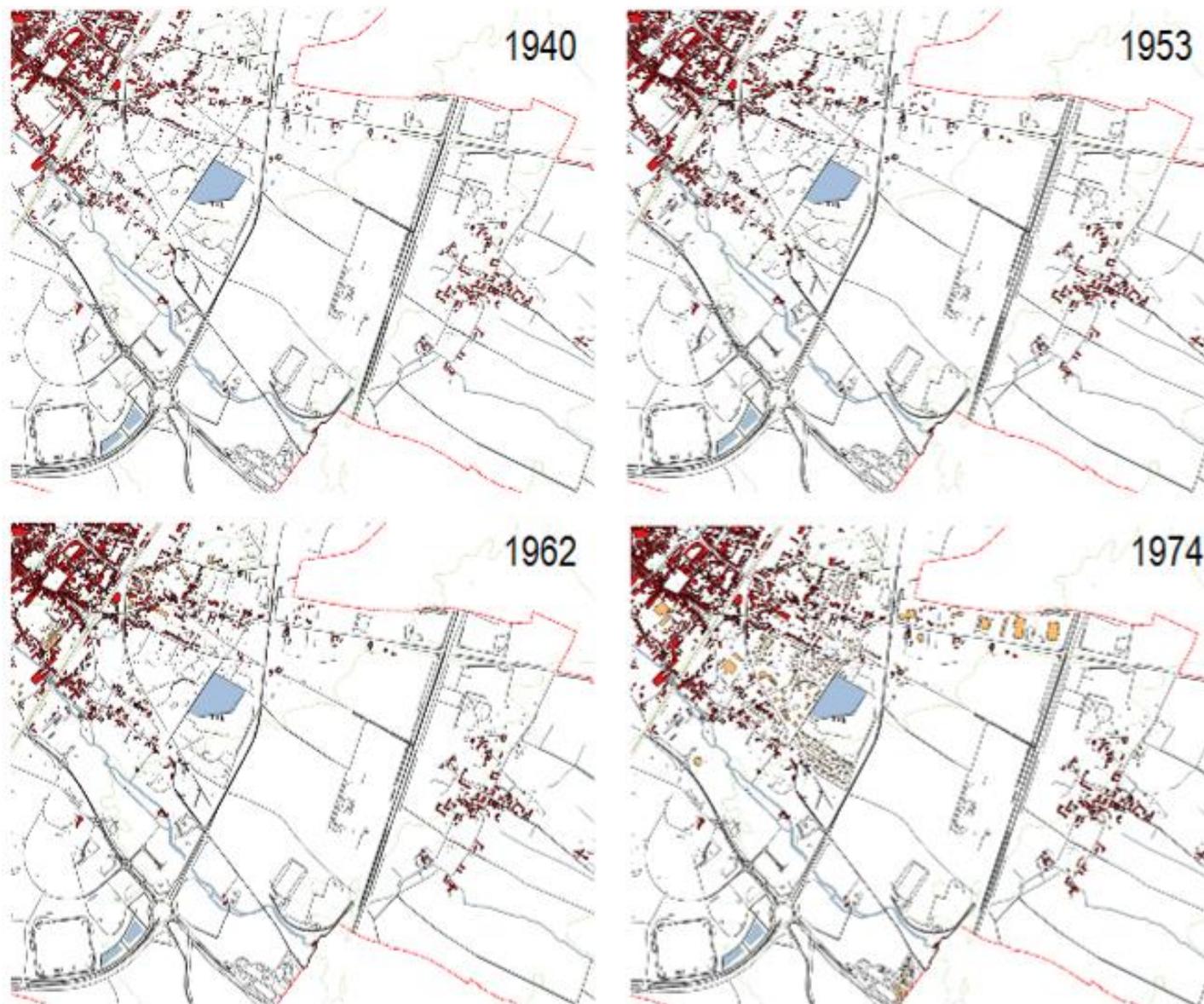


Illustration 35 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Est de Beaune, 1940-1974.  
Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

C'est un secteur qui a connu une profonde mutation ces trente dernières années, par une urbanisation nouvelle notamment. La topographie du site permet un développement urbain aisé et de grande envergure, à l'inverse de l'ouest de la ville, contraint par le relief.

A l'image du hameau de Gigny, celui de Challanges s'est également fortement urbanisé ces dernières années par des lotissements de maisons individuelles de moyenne importance.

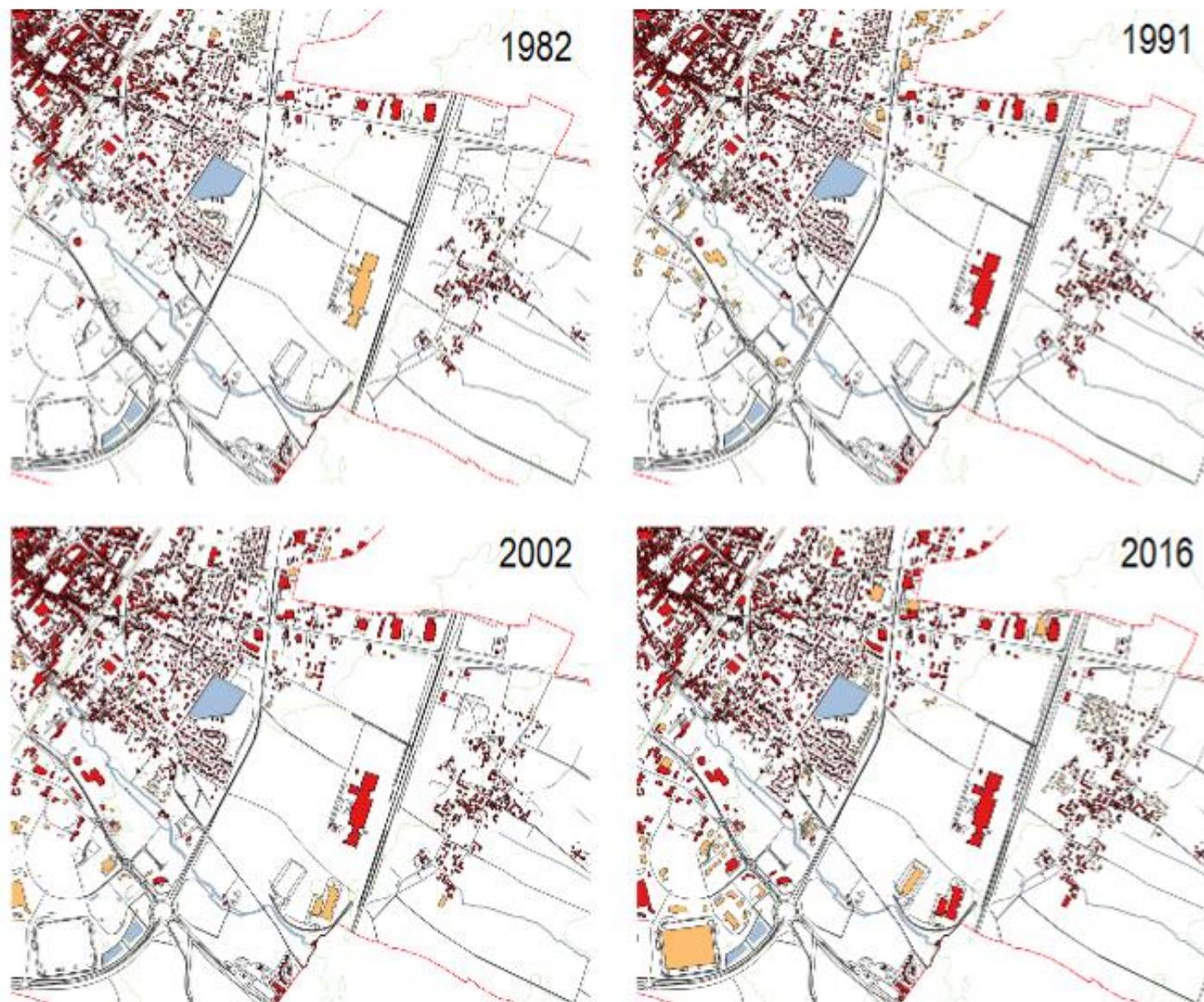


Illustration 36 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Est de Beaune, 1982-2016.  
Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

#### B.6.4 Sud-Ouest : expansion

Le sud-ouest de Beaune connaît une densification de ses faubourgs jusque dans les années 1960, où l'on relève les premières constructions d'ensembles de logement collectif. Les lotissements pavillonnaires, de grande envergure, apparaissent dès 1970 et amorcent l'expansion de la ville vers la plaine du sud.

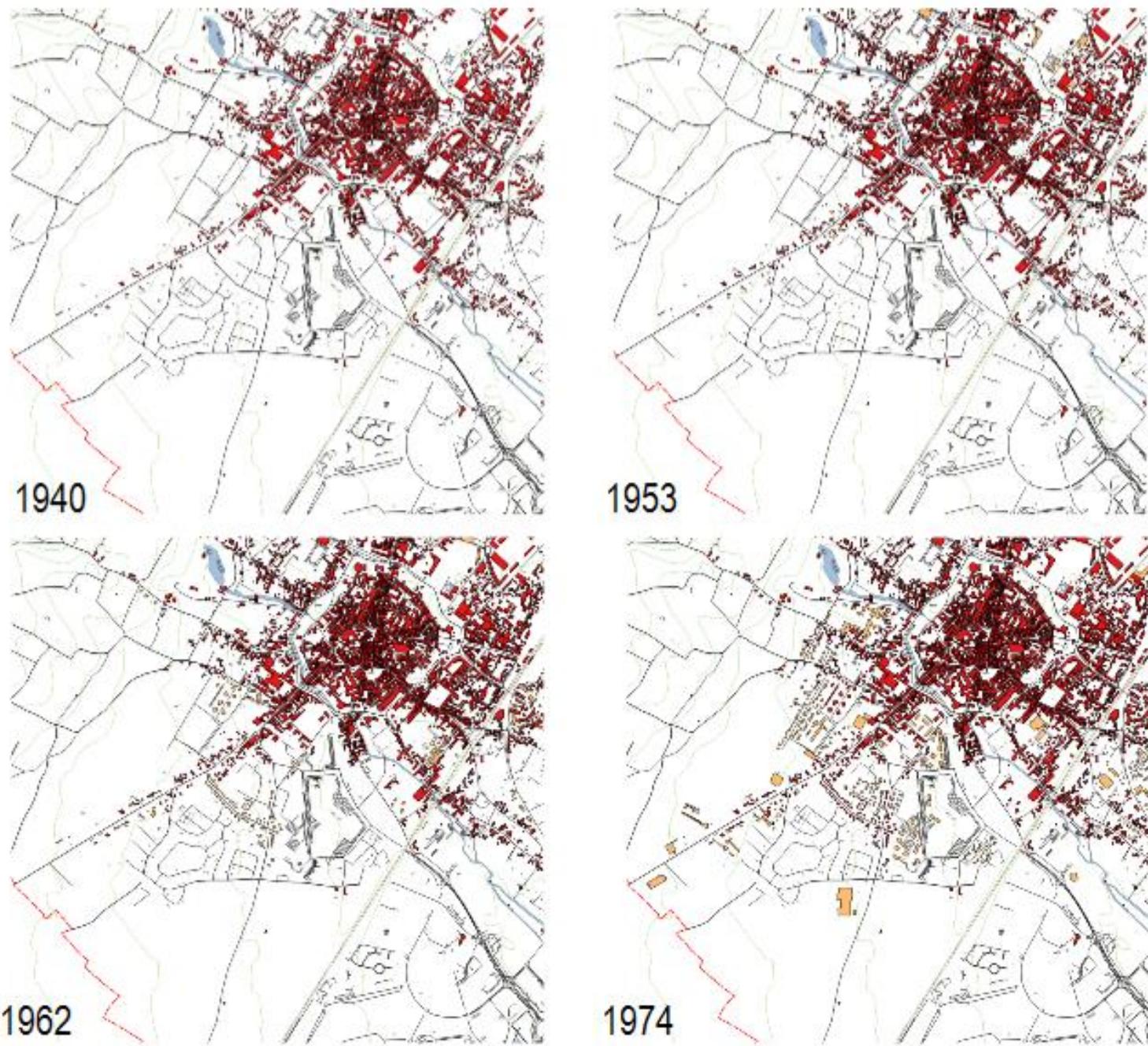


Illustration 37 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Ouest de Beaune, 1940-1974.

Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

Les axes routiers (RD 974 et autoroute A6) délimitent cette urbanisation, principalement résidentielle jusque dans les années 1990.

Le développement urbain du XXI<sup>e</sup> siècle est en effet plutôt caractérisé par l'aménagement de zones d'activités aux abords des accès à l'autoroute A6, utilisée comme une vitrine d'exposition pour l'activité économique locale.

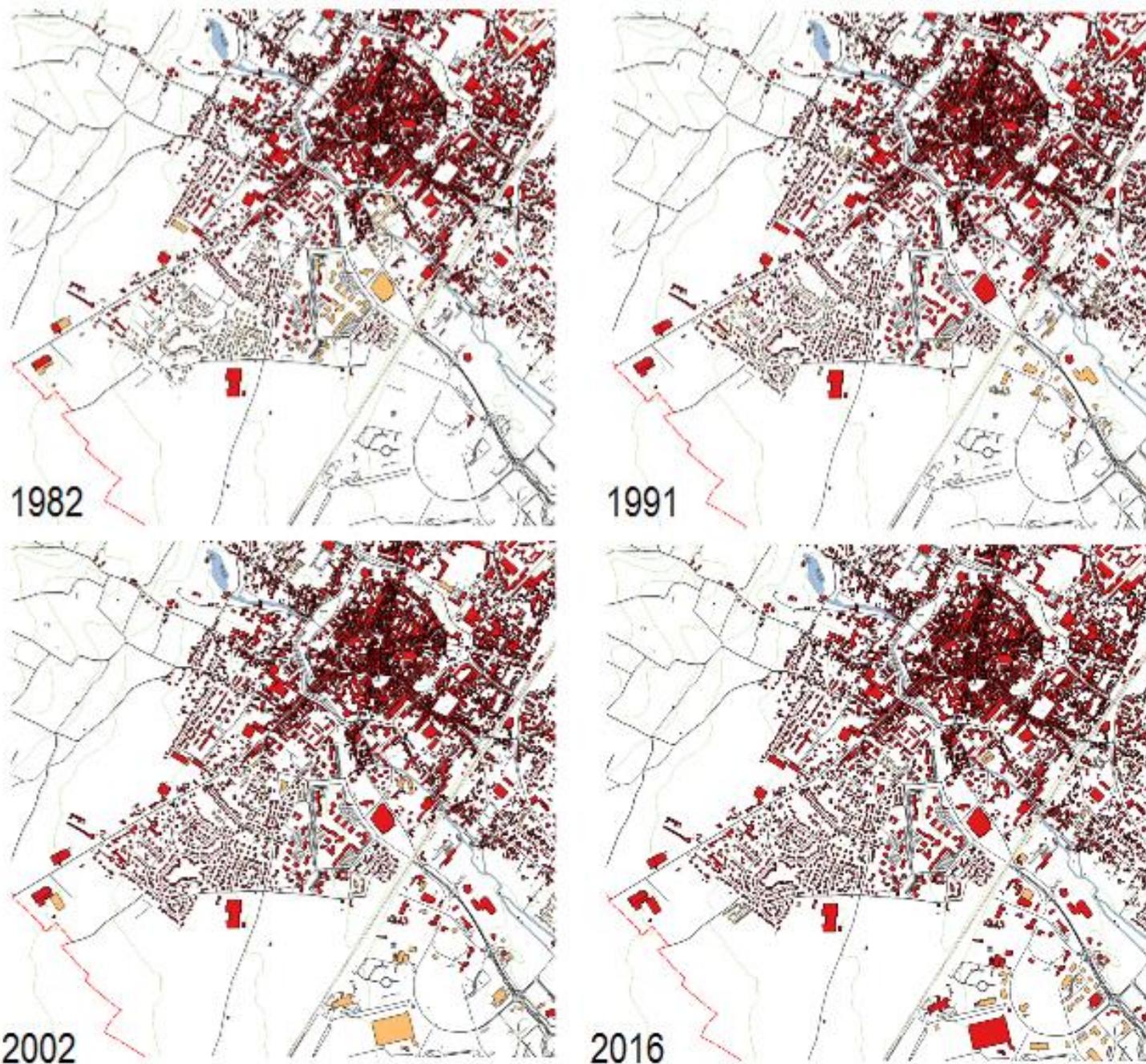


Illustration 38 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Ouest de Beaune, 1982-2016. Sur fond Photos aériennes, Géoportail.

## C - LES PROTECTIONS ET LES INVENTAIRES

### C.1 Les protections et inventaires du patrimoine écologique

#### C.1.1 Le site Natura 2000 de « l'Arrière Côte de Dijon et de Beaune » FR2612001

- ZPS 2 (directive Oiseau)



- ZICO (directive Habitat)



Carte 39 - Les sites Natura 2000 / SIG

Le site Natura 2000 de « l'Arrière Côte de Dijon et de Beaune » constitue un vaste ensemble de plateaux calcaires, dont l'altitude varie entre 200 et 650 mètres. Caractérisé par de grands massifs forestiers entrecoupés de pelouses calcaires et dominants des milieux prairiaux de fond de vallée, il présente des habitats naturels très diversifiés, favorables à l'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses, migratrices ou hivernantes.

#### Les milieux

**Les éboulis, les falaises et les pentes rocailleuses** : les milieux rocaillieux et rocheux, dispersés et de faible superficie sont le lieu de vie de deux espèces d'oiseaux remarquables, dont la reproduction dépend de la présence de sites rupestres et d'une tranquillité absolue : le Faucon pèlerin et le Hibou Grand Duc.

**Les pelouses et landes sèches** : distribuées sur les plateaux et hauts de pentes calcaires où elles composent une mosaïque de milieux plus ou moins fermés, les pelouses et les landes sèches accueillent de nombreux oiseaux. Parmi eux, l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc, trois espèces d'intérêt européen menacées par la disparition des pelouses, des landes et des friches du fait, notamment, de l'intensification ou de l'abandon des pratiques agricoles.



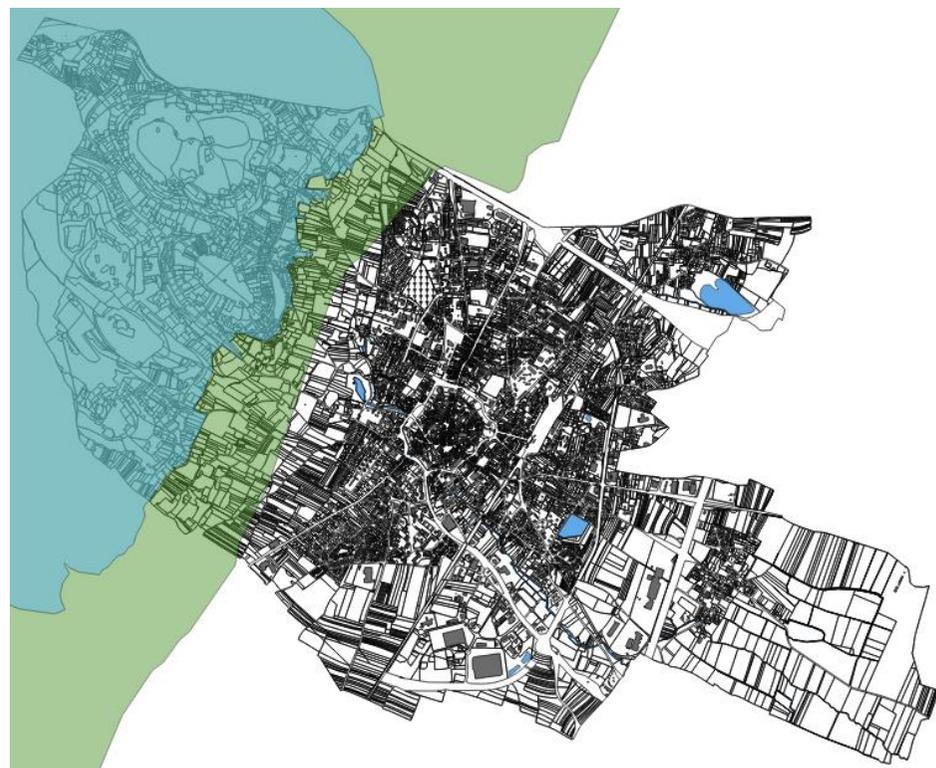
Alouette lulu



Engoulevent d'Europe



Circaète Jean-le-Blanc



**Les prairies** : Implantées en fonds de vallées plus ou moins humides et maillées de haies, de lisières forestières et de ripisylves, les prairies bocagères constituent le domaine vital de la Pie grièche-écorcheur et contribuent à un apport non négligeable dans l'alimentation de nombreux oiseaux dont l'Œdicnème criard, les busards et le Milan noir.

**Les forêts** : Au cœur même des massifs forestiers, la présence de vieux peuplements permet la nidification d'espèces. Citons l'Aigle botté, un rapace rare en Bourgogne, le Pic noir et le Pic cendré, se nourrissant principalement de larves et d'insectes qu'ils dénichent dans le bois en décomposition, et la Chouette de Tengmalm, nichant dans des cavités creusées par certains Pics dans le tronc des arbres.



Aigle botté



Chouette de Tengmalm



Pic noir



Pic cendré

### Les enjeux

La présence du Faucon pèlerin et du Hibou Grand Duc, déterminante pour la proposition du site au Réseau Natura 2000, apparaît comme un enjeu prioritaire. Extrêmement sensibles aux dérangements, en particulier lorsqu'ils interviennent pendant la période de reproduction, ces deux espèces sont menacées par l'ensemble des pratiques de sports et de loisirs réalisées au sein des **habitats rocheux**, mais aussi par toute activité bruyante effectuée à proximité.



Faucon pèlerin Hibou Grand Duc

De par leur rareté en Bourgogne et leur richesse faunistique et floristique exceptionnelle, **les pelouses et les landes sèches** constituent un enjeu majeur. Globalement en bon état de conservation, elles sont soumises à des menaces essentiellement naturelles. Les pelouses ont longtemps été consacrées au pastoralisme avant d'être progressivement délaissées. L'abandon de toute pratique agricole, datant du début des années 1950, a laissé libre au cours à la colonisation par les ligneux (Cornouiller, Prunellier, Buis,...), annonçant des stades préforestiers et, avec eux, la disparition des espèces d'oiseaux liées aux milieux ouverts de pelouses.

**Les prairies** occupent une surface significative et jouent un rôle important pour de nombreux oiseaux. Leur présence, considérée comme un fort enjeu de conservation, est menacée par l'évolution des pratiques agricoles qui contribuent à la disparition des habitats naturels propices à l'avifaune.

Certaines prairies, trop difficiles d'exploitation, se voient abandonnées et par conséquent fortement colonisées par les ligneux. D'autres sont exploitées de façon intensive (augmentation du chargement en bétail, amendements,...) ou converties en cultures céréalières.

Au même titre que les prairies, **les milieux forestiers** constituent un fort enjeu de conservation. Selon qu'elles soient plus ou moins soumises aux activités sylvicoles, les forêts présentent deux facettes :

- Certaines forêts, situées sur des versants difficiles d'accès peu favorables à leur exploitation sylvicole, sont en bon état de conservation et offrent, de par leur degré de naturalité, une multitude d'habitats naturels indispensables à l'avifaune forestière.
- Les forêts les plus accessibles sont, quant à elles, valorisées par exploitation de bois et plantations de résineux qui tendent à artificialiser les peuplements et ainsi raréfier les habitats naturels d'espèces (suppression des arbres morts, disparition des loges à pics,...).

## C.1.2 Les ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt écologique Faunistique et Floristiques

Carte 40 - Les ZNIEFF / SIG

**Coteaux de Pommard**  
ZNIEFF de type 1 260012287Zone de protection des forêts comme habitats déterminants.

Comme autres habitats sont concernés :

- landes, fruticées, pelouses et prairies
- prairies améliorées
- cultures

**Coteaux de Beaune**  
ZNIEFF de type 2 260015005Zone de protection des : landes, fruticées, pelouses et prairies comme habitats déterminants.

Comme autres habitats sont concernés :

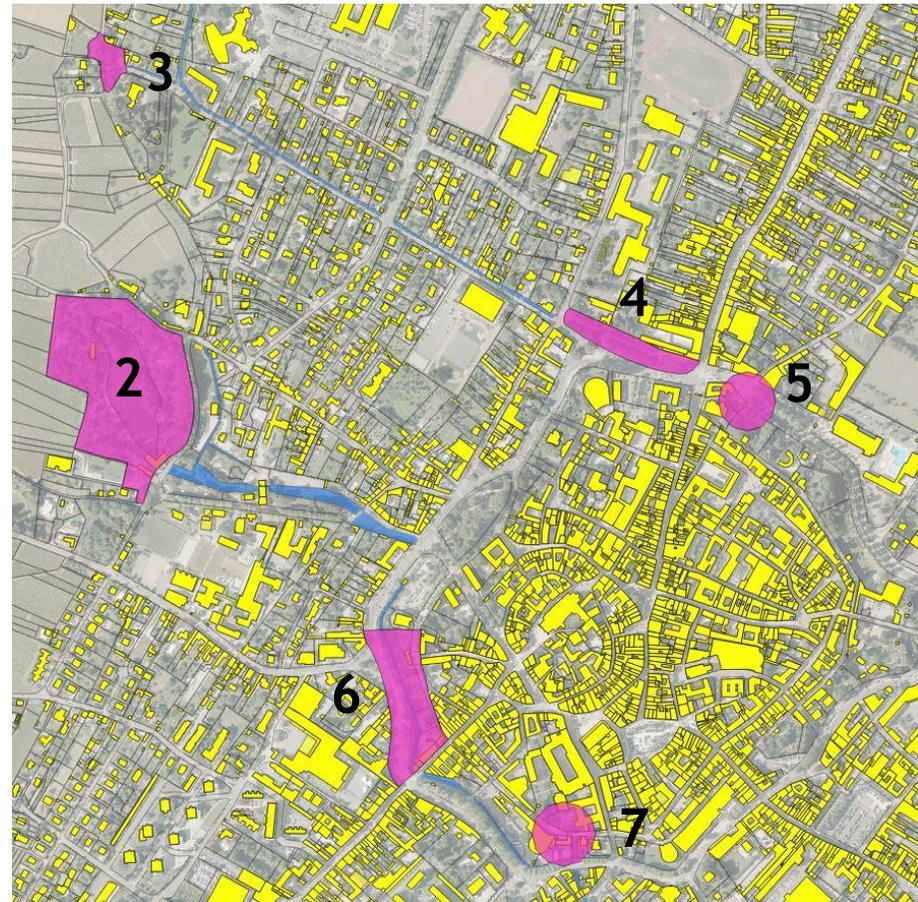
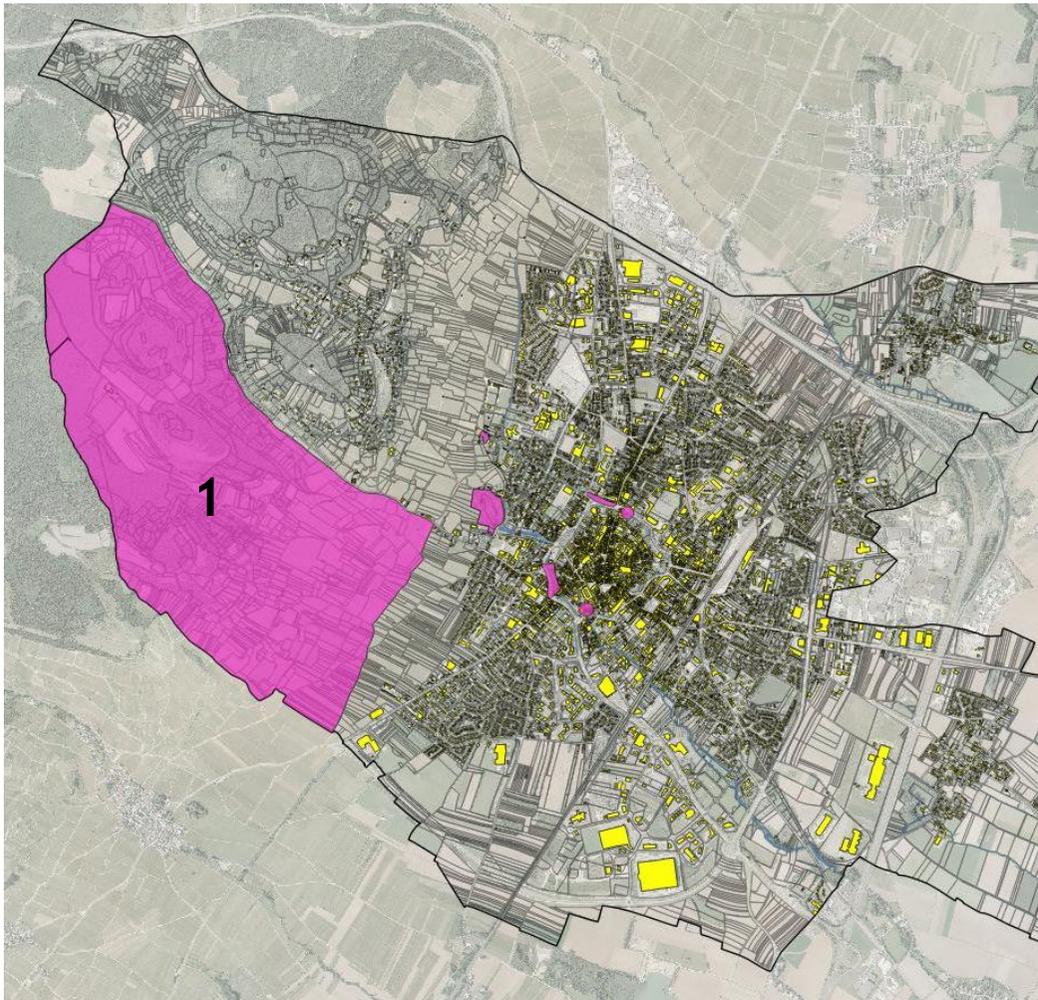
- prairies améliorées
- cultures



## C.2 Les protections des sites et des monuments

### C.2.1 Les sites classés<sup>[17]</sup>

1. Côte Méridionale de Beaune
2. Parc de la Bouzaize
3. Marronnier de la source de l'Aigue
4. Promenade des Buttes
5. Platanes boulevard maréchal Joffre
6. Fossés de l'Abreuvoir Bretonnière
7. Platane de l'Hôtel-Dieu



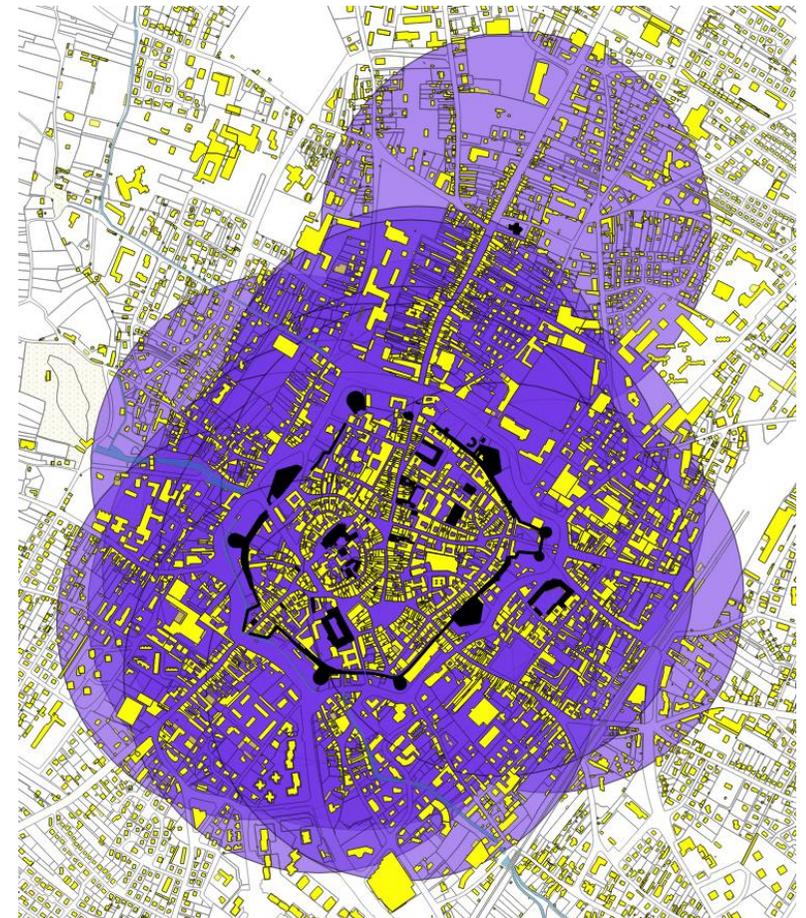
Carte 41 - Les sites Classés (en Mauve) et Inscrits (en Marron) à BEAUNE



C.2.2 Les Monuments Historiques <sup>17</sup><sub>SEP</sub>

La densité des cercles de protection liés à la présence en cœur de ville d'un très grand nombre d'édifices inscrits ou classés (18 MH Inscrits et 14 MH Classés), occasionne un périmètre de protection en nappe qui couvre les faubourgs, dans une surface d'environ 4 fois la superficie de la ville intra-muros.

Chapelle de Bapteault



### C.3 PADD et PLU

#### C.3.1 Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) <sup>177</sup><sub>SÉP</sub>

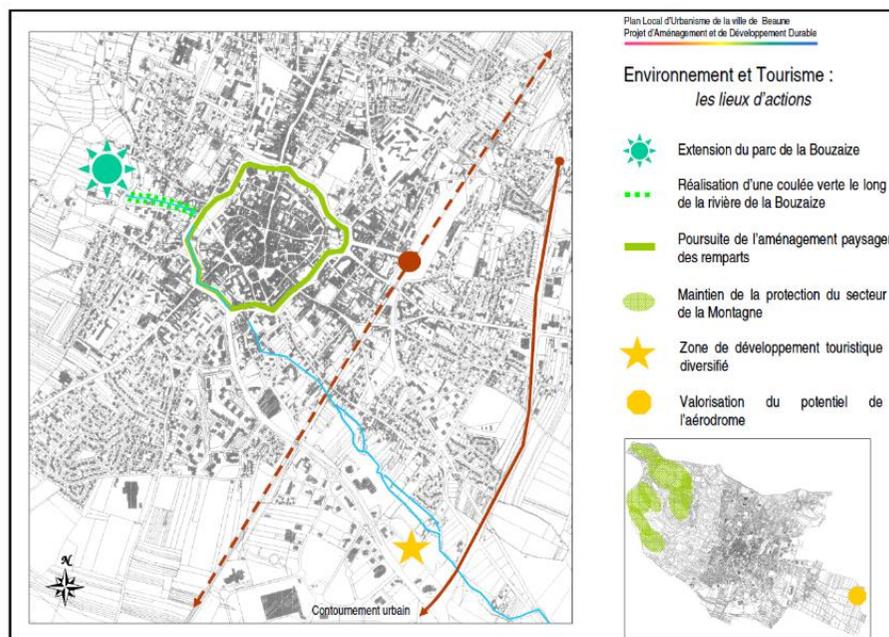
La commune de Beaune est actuellement engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (nécessité de mise à jour au regard des exigences du Schéma de Cohérence Territorial - SCoT) ainsi que de son Règlement Local de Publicité. L'Aire de Mise en Valeur du Patrimoine consistera donc en une servitude de droit public qui sera annexée au futur PLU révisé.

La compatibilité des orientations de l'AVAP avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU est, dans ces conditions, difficile à assurer en l'absence de ce document PLU finalisé.

Une analyse du document actuel permet néanmoins d'exposer la façon dont le document actuel évoque les questions de patrimoine : force est de constater que ces éléments restent discrets pour le patrimoine bâti, qui n'est mentionné que par le biais du développement touristique et non comme un bien commun, une richesse culturelle et historique à protéger et à valoriser par tous.

Un cahier des charges architectural est cependant joint au règlement, il édicte des règles spécifiques pour l'hyper centre de la ville et permet de cadrer l'aspect des constructions (neuves et rénovations).

Extraits du PADD en vigueur (document graphique) :



#### Extraits du PADD en vigueur (document écrit):

##### « Beaune, Capitale touristique »

*Pour renforcer sa vocation de Capitale touristique, Beaune poursuit la mise en valeur de son patrimoine et souhaite développer de nouvelles structures d'accueil.*

*\_ Poursuivre la valorisation du tourisme culturel et de loisirs*

*Il s'agit de continuer à promouvoir le tourisme culturel et de loisirs à travers les richesses patrimoniales et environnementales de Beaune en s'appuyant notamment sur le patrimoine viticole, le patrimoine bâti et les manifestations culturelles.*

Pour permettre de guider au mieux le touriste, il s'agit également de poursuivre l'effort réalisé par la Ville, en matière de lisibilité, en mettant en place une signalétique mieux adaptée. »

##### « Beaune, ville jardin, fière de sa qualité de vie

*Afin de continuer à améliorer et à embellir son cadre de vie, la Ville souhaite intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme des mesures de valorisation du patrimoine vert avec :*

- l'extension du parc de la Bouzaize ;
- la réalisation d'une coulée verte le long de la rivière de la Bouzaize avec un premier tronçon allant du boulevard Clémenceau au parc de la Bouzaize ;
- **le ré-aménagement paysager des remparts ;**
- le maintien d'une politique sociale et familiale forte en direction des activités de jardinage dans le cadre de jardins familiaux ;
- la poursuite de la politique de préservation du site naturel de la Montagne, véritable poumon vert et lieu d'identification très fort du patrimoine communal. »

Les orientations du SCoT, qui seront à décliner dans le PLU révisé, abordent également la thématique patrimoniale à plusieurs reprises, mais en orientant la question du patrimoine principalement vers le paysage, le patrimoine bâti n'étant mentionné là encore que par le biais du développement économique.

Diverses « ambitions » du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT prennent en compte, de près ou de loin, la dimension patrimoniale (architecturale, urbaine, paysagère et écologique) du territoire :

**Ambition n°1**

Cultiver la notoriété et l'excellence, clés de voûte du développement territorial

**Ambition n°3**

S'inscrire dans le réseau écologique régional

**Ambition n°7**

Soutenir les activités économiques rurales et touristiques

**Ambition n°8**

Conforter le développement touristique et culturel

**Ambition n°9**

Défendre et valoriser la charpente naturelle

**Ambition n°10**

Protéger et valoriser la charpente paysagère

**Ambition n°11**

Intégrer les préoccupations environnementales dans le projet de développement du territoire

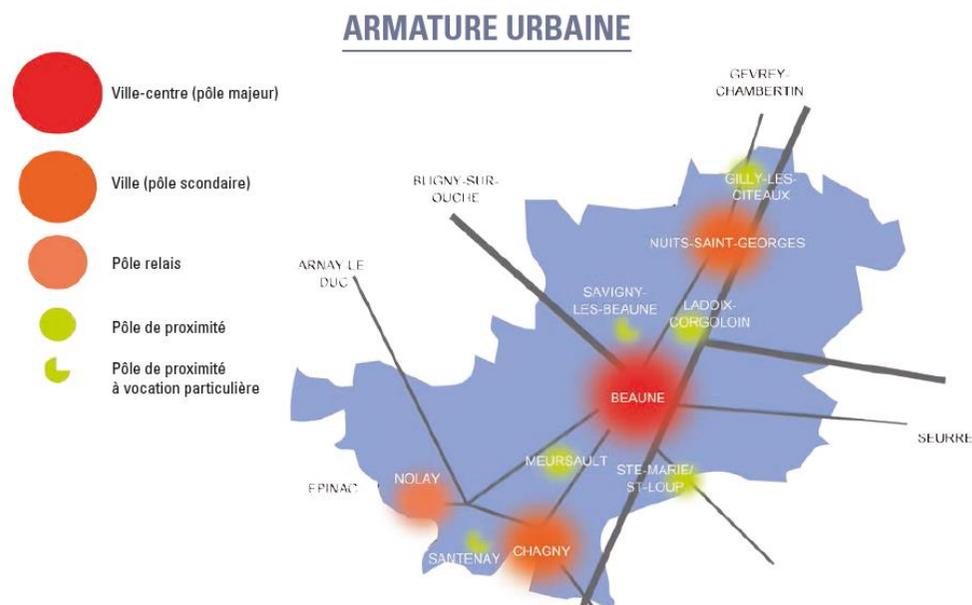
Le Document d'Orientations et d'Objectifs qui traduit ces ambitions, se positionne de façon forte sur la valorisation des espaces et activités liés au vignoble, en cohérence avec le classement du territoire (Climats du Vignoble de Bourgogne) au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les espaces remarquables à préserver sont constitués d'espaces présentant une richesse écologiques (ZNIEFF, Zones NATURA 2000...), d'ensembles urbains anciens et de sites paysagers emblématiques.

Ce document repère également certains points noirs à améliorer : Espaces dégradés d'entrée-traversée de ville à requalifier, mitage non maîtrisé à stopper, façades bâties, y compris économiques, à traiter, point noir bâti ...

La maîtrise de l'urbanisation est exigée : coupures vertes entre les villages, certains fronts bâtis sont repérés...enfin, l'inconstructibilité des espaces protégés est de mise.

**Les documents d'urbanisme devront prendre en compte, relayer et être compatibles avec ces orientations et objectifs.**



Considérée comme « ville-centre », ou « pôle majeur » Beaune est amenée à développer son influence sur l'aire urbaine du SCoT

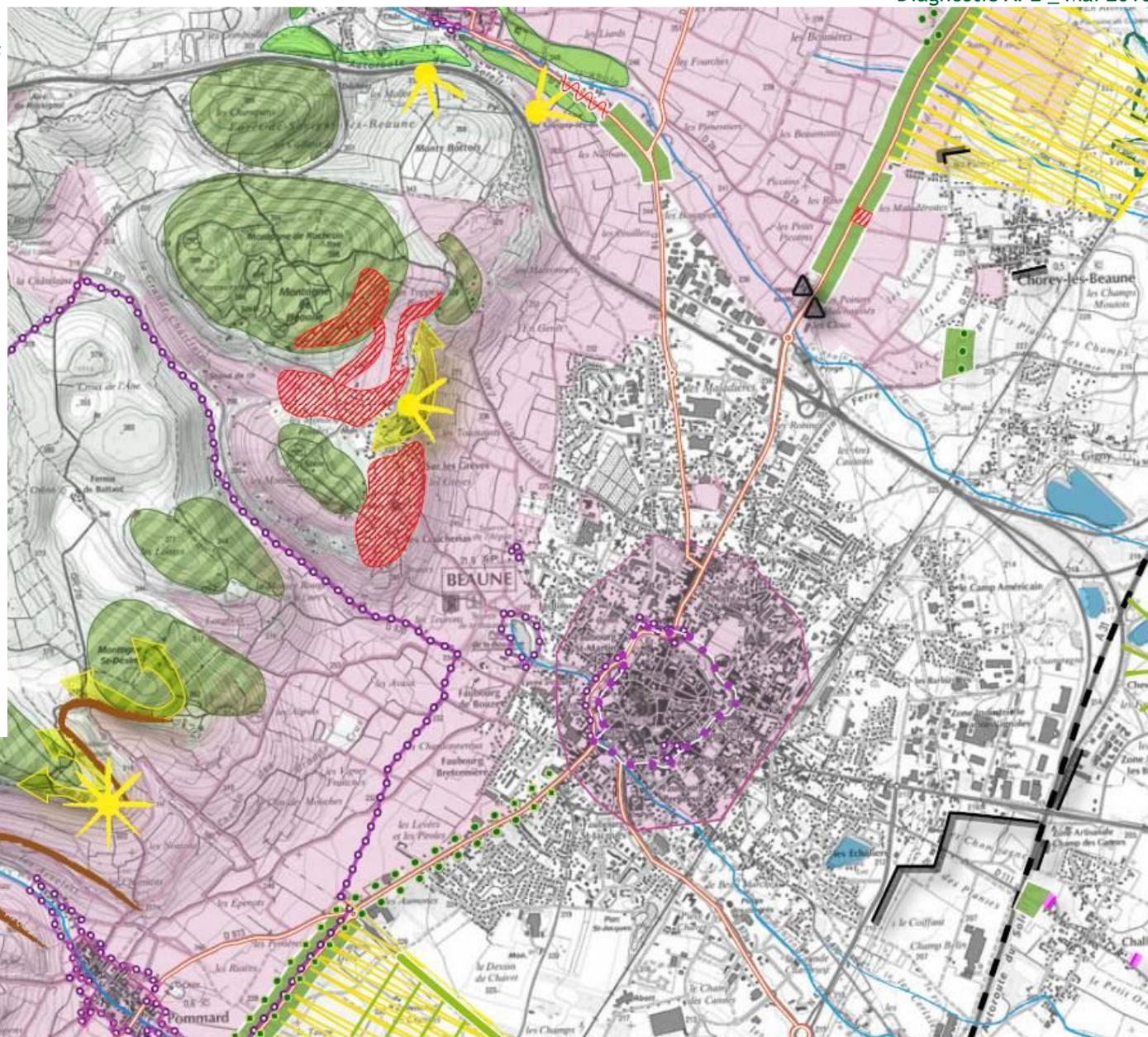
Source Cartographique : SCoT approuvé le 12 02 2014

# PLAN D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

SCOT des agglomérations de Beaune et de Nuits St-Georges

Carte des qualités paysagères et patrimoniales

- Éléments paysagers structurants**
  - Rebords de côte à maintenir dégagés
  - Bandeau forestier de la Côte à préserver
  - dont parcelles forestières sensibles (périmètre AOC viticole)
  - Lisière forestière majeure à maintenir dans sa continuité
  - Vignes en peigne et patrimoine rural
  - Éléments végétaux identitaires : alignements d'arbres, structure bocagère,...
  - Ripisylvies le long des cours d'eau à préserver ou à affirmer
  - Débouchés des combes à préserver dans leur lisibilité
  - Cônes de vue majeurs
- Sites de grande valeur touristique et patrimoniale**
  - Site paysager et patrimonial emblématique protégé
  - Site paysager et patrimonial emblématique à valoriser
  - Espace de respiration à conserver pour garder la lisibilité des villages
  - Couronne verte urbaine et villageoise à maintenir
  - Ensemble urbain remarquable (protégé) et ensemble urbain de grande qualité
  - Bâti emblématique
- Perception de la Côte**
  - Champs visuels depuis les grands axes à garder dégagés
  - Coupures vertes à maintenir entre les villages
- Routes touristiques et abords d'axes majeurs**
  - Valorisation des routes touristiques à poursuivre
  - Front bâti remarquable / silhouette urbaine de qualité à préserver
  - Espaces dégradés d'entrée-traversée de ville à requalifier
  - Mitage non maîtrisé à stopper
  - Façades bâties, y compris économiques, à traiter
  - Point noir bâti
  - Carrières
- Périmètre large du bien des climats du vignoble de Bourgogne (candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco)



ZOOM SUR LA  
COMMUNE DE BEAUNE

Extrait de la cartographie  
des qualités paysagères et  
patrimoniales du SCoT  
Source Cartographique : SCoT  
approuvé le 12 02 2014

## D - LES ÉTATS DES LIEUX

### D.1 Paysage naturel et cultivé

Le bloc diagramme fait apparaître 3 grandes entités de paysage.

#### Le front de Côte / Les hauts de Côte boisés

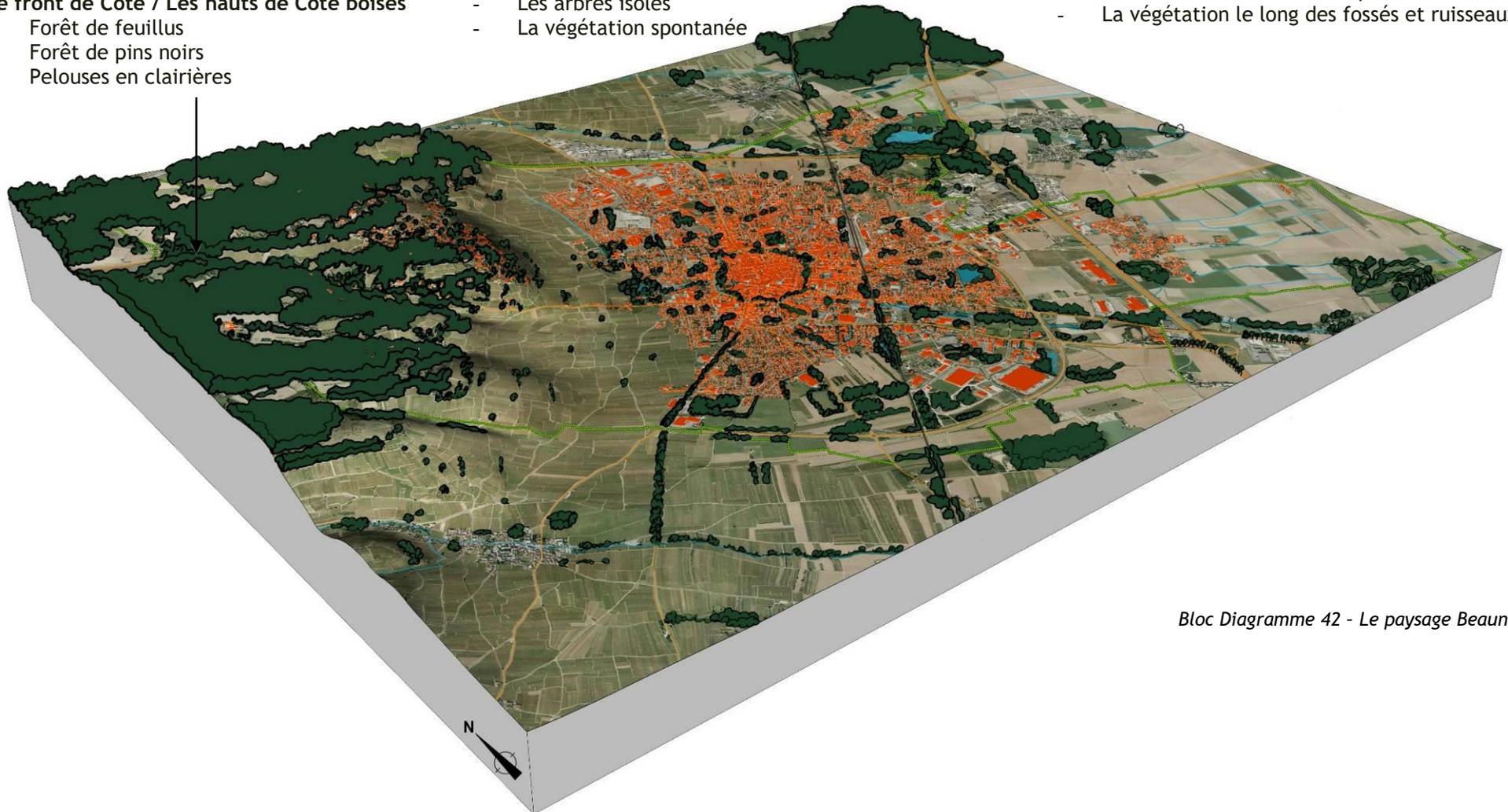
- Forêt de feuillus
- Forêt de pins noirs
- Pelouses en clairières

#### Le coteau viticole

- Les vignes
- Les arbres isolés
- La végétation spontanée

#### La plaine cultivée

- Les grandes cultures
- Les arbres isolés et les bosquets
- La végétation le long des fossés et ruisseaux



Bloc Diagramme 42 - Le paysage Beaunois

## Paysage

Des vues multiples et lointaines permettent de prendre connaissance de l'ensemble du paysage viticole. Les vignes surplombent la ville et viennent s'installer aux franges de celle-ci.

C'est un paysage homogène, occupant une partie du plateau et remontant les versants les mieux exposés. Il est composé de parcelles de vignes aux orientations, dimensions et géométries variables. Leur assemblage compose une véritable mosaïque qui donne une lecture très précise des lieux. L'implantation des rangs de vignes n'est pas, non plus, le fruit du hasard. Elle est organisée dans le sens de la pente et permet ainsi de rendre plus lisible la topographie du secteur.

Ce paysage rigoureux, rectiligne, pourrait paraître monotone mais un certain nombre d'éléments, de motifs, permet de faire varier les ambiances. Leur disparition modifie, en conséquence, considérablement le paysage.

Quelques arbres isolés, principalement des fruitiers (amandier, pêcher de vigne, cerisier, noyer, etc.) mais rares, ponctuent ces vignes, matérialisant quelques points de repères dans ce paysage et permettant d'offrir de l'ombre. Ils sont situés à proximité de cabanes de vignes, de chemins, à l'angle d'une parcelle. Ils sont fragiles car la pression de la vigne les menace et leur disparition est préjudiciable à l'appréciation de ces paysages.

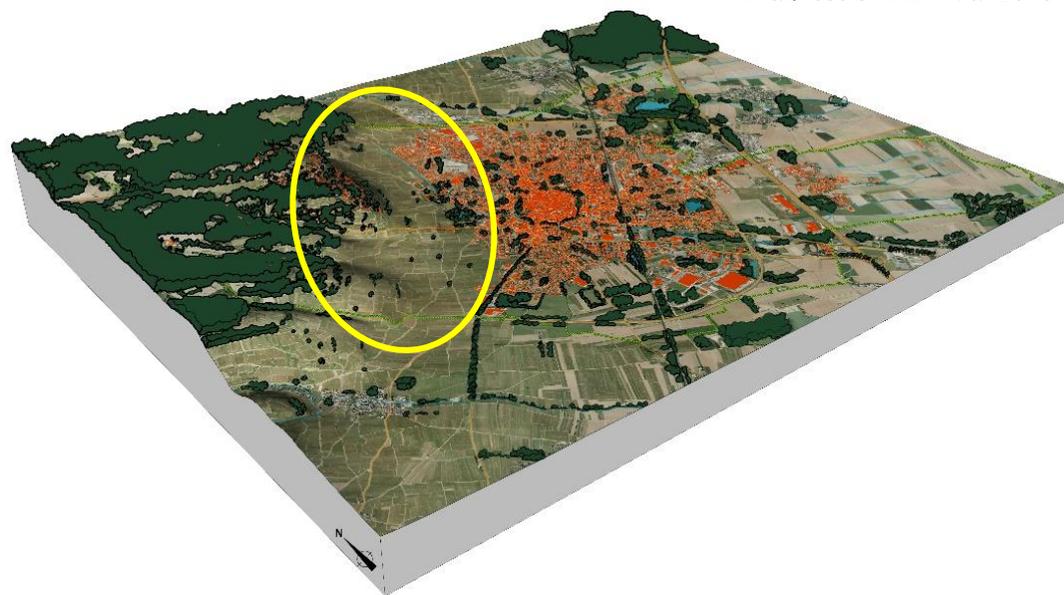
Quelques lignes végétales arbustives animent parfois cette entité. Elles sont généralement positionnées sur des secteurs en rupture de pente, accompagnant des falaises calcaires.

La présence de murs, murets construits en pierre calcaire de pays assurent une meilleure gestion des dénivelés mais également marquent l'appartenance à un domaine précis. Ils tracent dans le paysage des lignes fortes, perceptibles de très loin. Ils accompagnent très souvent les infrastructures permettant de pénétrer dans ce paysage. Ils accentuent l'image maîtrisée de la Côte. Des constructions particulières, de type escalier, rampe, porte, etc., apportent de la singularité à chaque ouvrage.

Des murgers sur les parties hautes du coteau subsistent. Ils ont été constitués par un épierrage successif de certaines parcelles. Le principe des murgers consistait à dresser des 'murets' verticaux à l'intérieur desquels étaient entassées les pierres issues de l'épierrage manuel. Ainsi on obtenait cette forme singulière, allongée, régulière sur ses contours, et arrondie, en forme de tas, sur sa partie supérieure. Ils sont aujourd'hui parfois colonisés par la végétation et représentent une forme de désordre, d'accident, dans ce paysage si organisé.

Des cabottes, calvaires, croix, ponctuent aussi ce paysage.

Enfin ce paysage symbolique de la Bourgogne prend également tout son sens en fonction des différentes saisons et de la lumière associée à chacune d'entre elles. Ainsi, l'hiver est marqué par des parcelles aux tons sombres. Une déclinaison des bruns associée au noir des ceps de vignes, est mise en lumière par le blanc du givre, de la neige, des fumées provenant des « brouettes » de sarments. Ces lignes de fumées verticales ou ondoyantes sous le vent, donnent une dimension incroyable au paysage, entre ciel et terre. Le printemps et l'été voient se décliner une palette très riche de verts, en passant par les verts tendres pour arriver sur des verts soutenus. L'automne permet d'admirer toutes les nuances de jaune, orangé et cuivré.



**Intérêt écologique**

La présence d'éléments comme : les arbres isolés, accotement enherbés, les murs, les murgers... participe à la création de pas japonais dans le continuum écologique. Chaque élément permet l'accueil d'une micro faune ou de développement d'une végétation dans le contexte très homogène et monospécifique des vignes.

En effet, les vignes sont situées entre les parties boisées et les landes d'un côté et les parties urbanisées avec le fond de vallée et les cours d'eau de l'autre. Le lien entre les milieux passe peu par les vignes mais plus par les éléments diversifiés. Par exemple les murgers accueillent une variété intéressante de plantes, ils jouent également le rôle d'hôtel à insectes, garde-manger pour la petite faune insectivore...

Le zonage de la ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) prend en considération la partie haute de ce territoire pour l'intérêt ornithologique présent, issu de l'interaction des milieux avec les autres entités écologiques situées en partie supérieure.





## Beaune (21) - AVAP

### Le front de Côte / Les hauts de Côte boisés

#### Paysage

C'est un paysage au relief important et très irrégulier. Ces caractéristiques permettent d'avoir soit des vues très resserrées ou au contraire des vues larges et lointaines embrassant les crêtes boisées ou surplombant le coteau viticole et la plaine méridionale.

Ce relief est entaillé assez régulièrement et perpendiculairement de combes, dont les versants les mieux exposés sont également occupés par la vigne. Cette situation particulière a favorisé le développement urbain sur ce secteur, avec pour conséquence un mitage du milieu naturel.

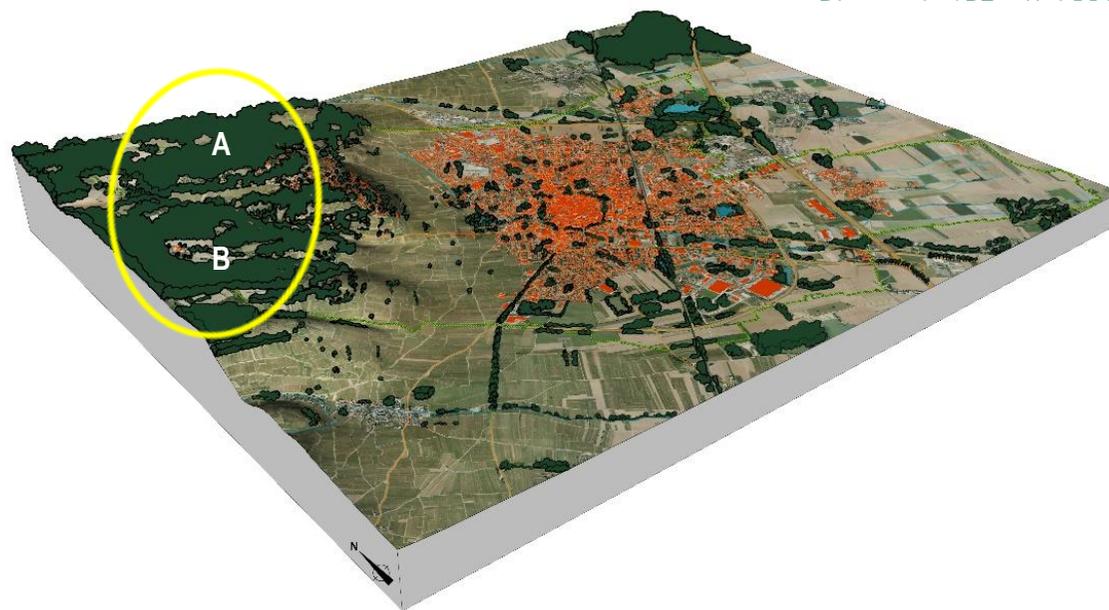
Les massifs boisés très présents, sur ce secteur sont constitués principalement de futaies et de taillis de chênes et de charmes avec le développement de résineux, notamment les pins noirs d'Autriche, sur les sommets. Parfois une buxaie, où se localise un peuplement de Buis, *Buxus sempervirens*, sur sol calcaire, constitue une formation pionnière ou une formation régressive de la chênaie en place. Ce développement donne une connotation méditerranéenne aux lieux.

Enfin la présence de quelques rares pelouses en clairière est à signaler.

#### Intérêt écologique

Il s'agit d'habitats naturels très diversifiés, favorables à l'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses, migratrices ou hivernantes. Ils sont en grande partie couverts par le zonage Natura 2000.

Le mitage de ces sites, ainsi que l'enfrichement (développement du buis) et le déploiement du pin noir nuisent à la richesse écologique : cela vient de la réduction des surfaces naturelles et de la fermeture des milieux.





A.  
*Côté Montagne de  
Beaune / Nord-Ouest*



B.  
*Côté Montagne  
Saint-Désiré / Sud-  
Ouest*



### Paysage

C'est un paysage plat offrant de larges vues sur celui-ci ou en direction de la ville de Beaune et de la Côte de Beaune. Ces vues permettent d'apprécier le paysage homogène de la Côte de Beaune en direction du nord-ouest.

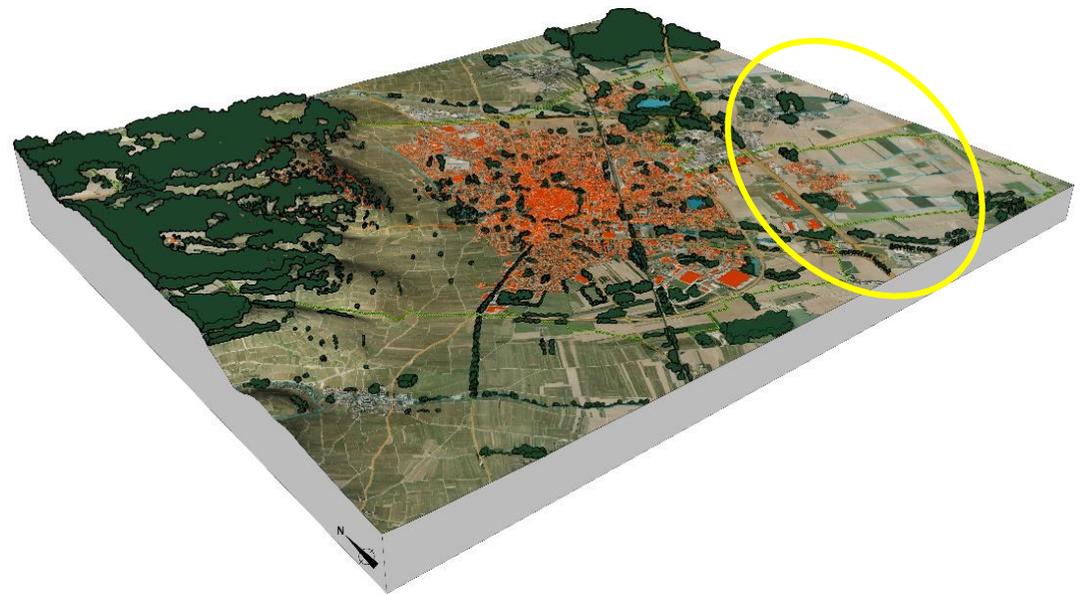
Elles permettent également de bien repérer les éléments verticaux qui composent ces paysages : les alignements d'arbres accompagnant les principales infrastructures (exemple : alignement de platanes à l'entrée sud de Beaune), les ripisylves le long des voies d'eau, les boisements, certains éléments bâtis de la ville de Beaune, les silos, les lignes électriques, etc.

Si on parle de plaine, nous sommes loin des caractéristiques de la plaine traditionnelle de type Beauce. En effet, ici, ce territoire est riche de diversité. On note la présence d'un réseau hydrographique important drainant ce territoire, composé de ruisseaux, de fossés et d'étangs. Celui-ci est généralement accompagné d'une végétation spécifique de lieu humide. Cette végétation, sous forme de haie, de boisement, d'arbre isolé, etc., cadre certaines vues et donne plus ou moins de la profondeur au paysage. Le parcellaire agricole et l'occupation des sols procurent également une grande diversité. De grandes parcelles sont ouvertes à la culture des céréales, des oléagineux ; au contraire, de petites parcelles sont réservées au pâturage, à l'implantation d'un verger.

Ces caractéristiques permettent une grande variation du paysage au cours des différentes saisons tant au niveau des cultures que des textures et couleurs associées.

### Intérêt écologique

Cette zone ne possède pas un intérêt écologique important. Cependant le cours d'eau est noté dans la Trame Verte et Bleue du SCoT. Le cours de la Bouzaise est "interrompu" par le passage de voies de communication, mais la continuité du ruisseau associé aux autres ruisseaux proches permet une continuité écologique à préserver.



**Palette végétale des milieux « naturels » : coteau viticole, hauts de Côte et plaine méridionale**

Cette palette végétale est composée à la fois de végétaux indigènes (=locaux) et de végétaux exogènes (=non locaux) acclimatés. Cette liste est non exhaustive, et a été établie suite aux sessions de terrain de décembre 2015 et février 2016 et aux documentations existantes sur la végétation de la commune.

**ARBRES**

Chêne pédonculé - *Quercus robur*

Hêtre commun - *Fagus sylvatica*

Pin noir d'Autriche - *Pinus nigra*

**ARBUSTES**

Bois Sainte Lucie - *Prunus mahaleb*

Buis - *Buxus sempervirens*

Cotonéaster - *Cotoneaster* sp.

Eglantier - *Rosa canina*

Fusain d'Europe - *Euonymus europaeus*

Genêt à balais - *Cytisus scoparius*

Laurier palme - *Prunus laurocerasus*

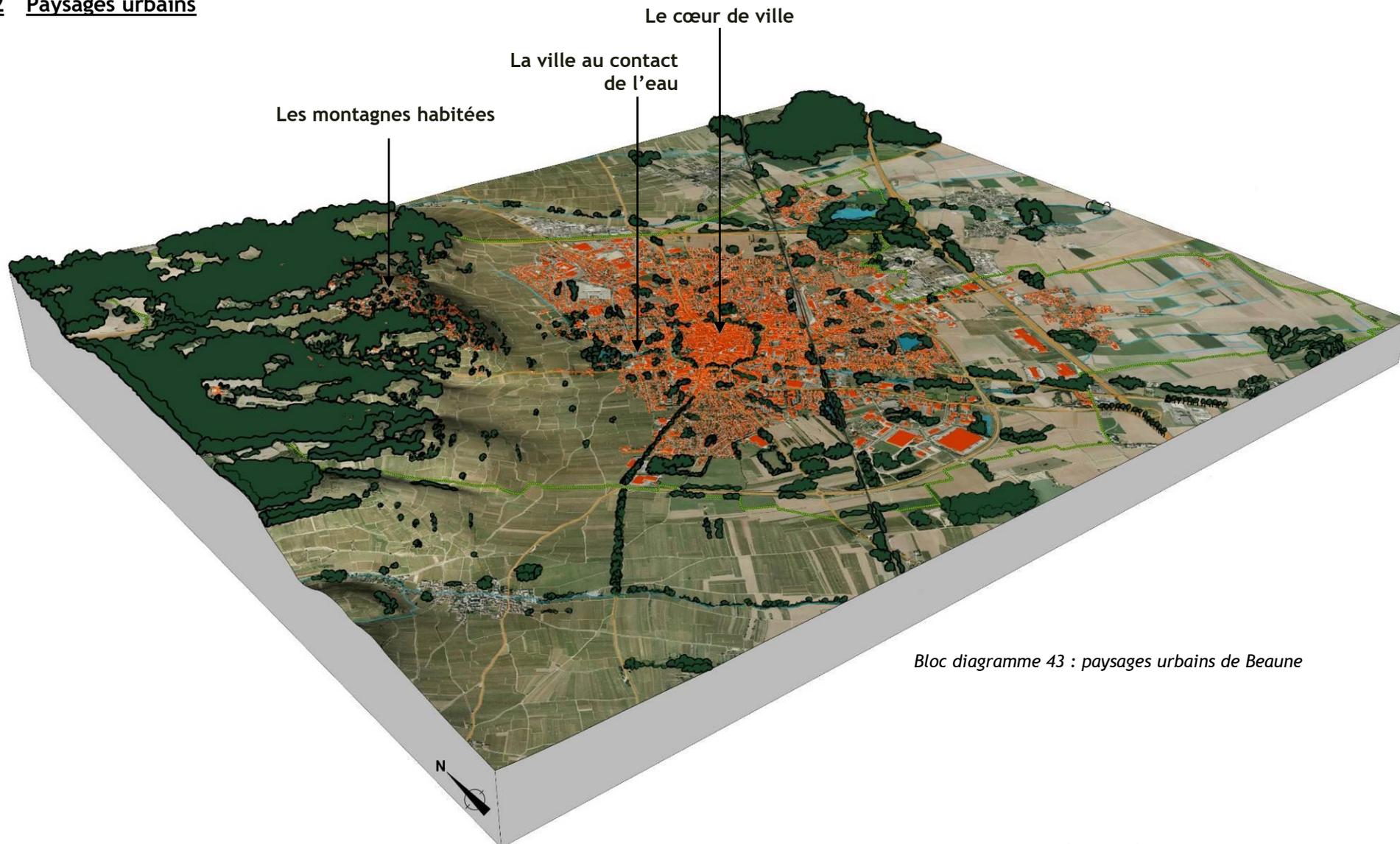
Noisetier - *Corylus avellana*

Ronce - *Rubus fruticosus*

Troène commun - *Ligustrum vulgare*

Viorne lantane - *Viburnum lantana*

D.2 Paysages urbains



*Bloc diagramme 43 : paysages urbains de Beaune*

Concernant les paysages urbains, nous avons fait le choix de parler d'une part de la Montagne et de l'urbanisation qui s'y est développée et d'autre part, de la ville de Beaune avec spécifiquement 2 thématiques qui nous semblent essentielles : la ville au contact de l'eau et le cœur de la ville ancienne avec en particulier les remparts de ceinture.

**Les montagnes habitées, un mitage urbain à plusieurs visages****Paysage**

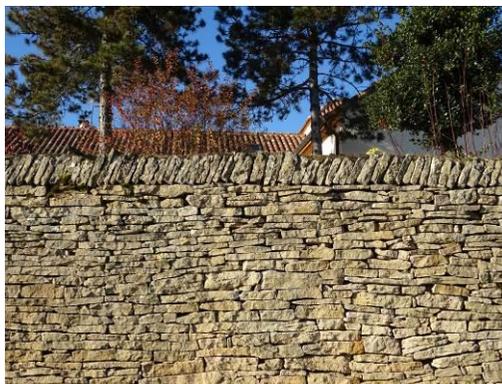
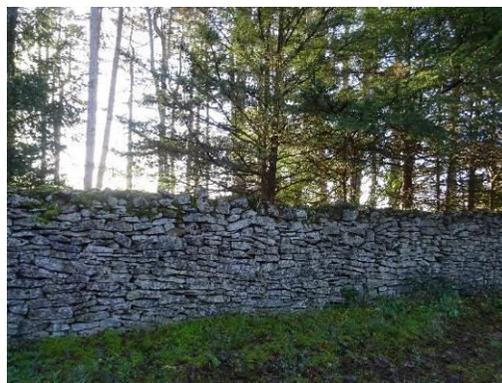
La situation en belvédère sur le coteau viticole et sur la plaine, ainsi que le caractère naturel des lieux, ont favorisé le développement d'une certaine urbanisation diffuse sur la Montagne.

On devine une certaine envie de s'intégrer dans ce contexte paysager particulier, notamment, en conservant ou replantant des essences végétales adaptées, en utilisant la pierre locale pour former les clôtures (conservation ou création).

Cependant on constate quelques dérives, notamment, une végétation horticole ou exogène qui a tendance à « s'échapper » des jardins vers le milieu « naturel » (laurier palme, cotonéaster, etc.), des difficultés d'entretien du milieu naturel ou agricole lorsque celui-ci se retrouve entouré d'urbanisation : pelouses qui se « ferment » en se boisant.

**Ecologie**

L'évolution du territoire est dommageable pour l'environnement. Le mitage par la construction d'habitations en grand nombre induit : une consommation de l'espace agricole, sylvicole ou naturel ; la création de routes et l'implantation de réseaux. Cette occupation implique également l'arrivée de végétaux ornementaux dans les jardins qui peuvent se développer sur les espaces naturels et nuire aux espèces endémiques les plus fragiles.



**Le cœur de ville - la ceinture « verte » des remparts****Paysage**

On constate pour la ville ancienne une densité urbaine très importante laissant peu de place aux espaces verts publics intramuros.

Les plus importants sont matérialisés à proximité des boulevards circulaires (Bd Jules Ferry, Bd Maréchal Foch, Bd Clemenceau et Bd Perpreuil) qui épousent les remparts de la ville. C'est un espace paysager « tampon » qui offre un espace de transition entre le cœur de ville et les quartiers situés au-delà des boulevards très empruntés.

La configuration particulière des remparts permet également d'avoir des vues intéressantes en contreplongées depuis les circulations. Ces espaces sont accompagnés d'arbres remarquables.

Des entrées dans le cœur de ville sont identifiées, préservées grâce à cet espace qui continue à marquer un extérieur et un intérieur.

**Intérêt écologique**

Il tient à l'interaction de milieux diversifiés sur une continuité, un large linéaire. Sur cet espace on trouve une continuité végétale composée de végétaux contraints, ornementaux et très entretenus ainsi que d'une végétation plus spontanée et laissée libre. On notera également la présence de ruches.

En complémentarité la présence de l'eau crée d'autres milieux. De ce fait, l'imperméabilisation de certaines parties pour des stationnements ou des aménagements collectifs rompt l'intérêt écologique de cet ensemble.





### Paysage

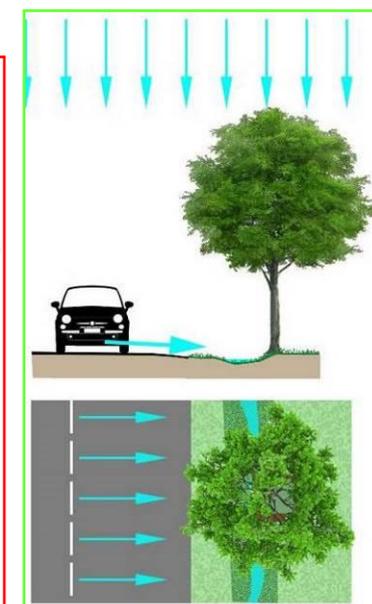
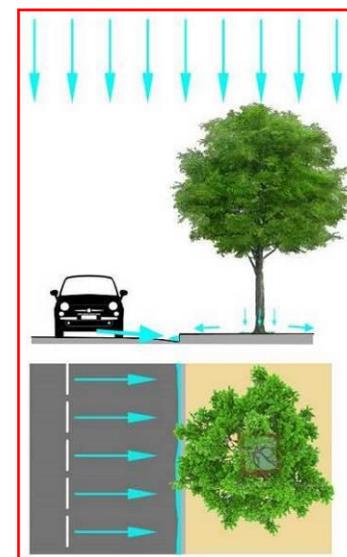
Des jardins, des cours, des parcs restent préservés dans ce cœur de ville dense et majoritairement minéral.  
Des arbres, des plantes grimpantes « débordent » des espaces clos et participent à l'animation végétale du cœur de ville.  
Des portes ouvertes permettent temporairement de deviner l'espace invisible depuis la rue : jardins et cours de cœur d'îlot.

### Intérêt écologique

Les jardins présents, même de petite taille et en nombre réduit, ont leur importance pour compléter les apports des remparts et des autres milieux. Mais il s'agit ici d'un espace très minéralisé où la végétation a peu de place pour se développer et l'eau peu de solutions pour percoler dans le sol.

La présence de sols perméables pour les espaces circulés (pavés) ainsi que les réservations en pied de murs et plantés ou les espaces de jardins, servent la biodiversité et la gestion douce des eaux de ruissellement.

Comme il est indiqué sur les schémas ci-contre l'eau conduite dans les caniveaux et les réseaux enterrés est compliquée à gérer et n'est pas profitable à la végétation (schéma encadré en rouge), en revanche les sols perméables permettent de gérer en douceur des flux d'eau et d'arroser les végétaux (schéma encadré en vert).





## Beaune (21) - AVAP

### La ville au contact de l'eau - la Bouzaise

#### Paysage

L'eau représente un lien important entre le coteau, la ville et la plaine. Elle dessine une trame au travers de ces 3 entités paysagères et participe à la diversité des ambiances des différents secteurs.

Lorsque la Bouzaise traverse la ville de Beaune, cette eau et la manière de la canaliser font apparaître des espaces divers. Ils sont soit naturels comme le parc de la Bouzaise, ou au contraire, construits comme le long de la rue des Tanneries.

Dans les deux cas, une végétation spécifique accompagne ces espaces.

#### Intérêt écologique

Entre les parties de cours d'eau canalisé et les espaces laissés libres, on obtient des biotopes complémentaires aux jardins présents sur ces sites.



#### *D'amont en aval - La Bouzaise*



## Beaune (21) - AVAP

### La ville au contact de l'eau - le Genêt et l'Aigue

#### Paysage

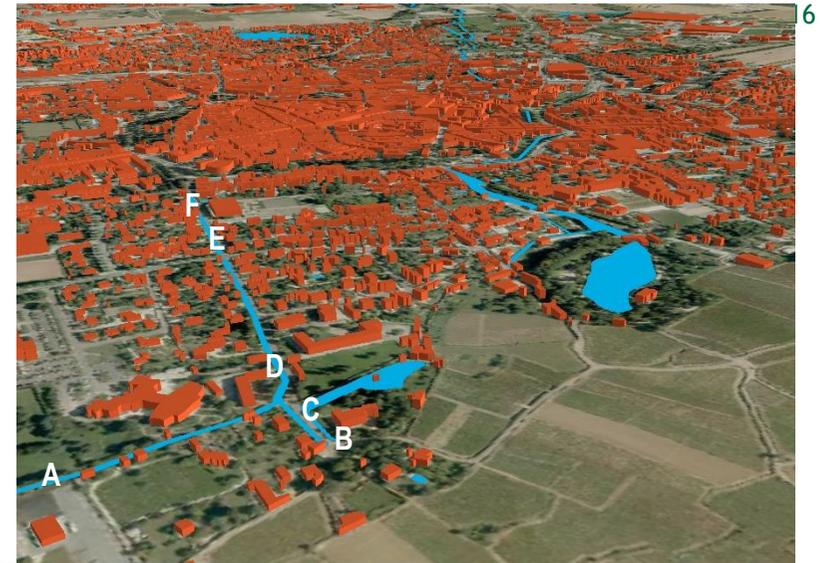
Le Genêt et l'Aigue montrent des aménagements plus construits, plus canalisés.

La source de l'Aigue représente un site formidable où la compréhension du chemin de l'eau se fait aisément entre le coteau et la ville. C'est un aménagement très simple où se dessine l'ouvrage construit.

Le long de l'avenue de l'Aigue, les ouvrages (parapets, garde-corps, passerelles, etc.) participent à la diversité des ambiances en lien avec les maisons individuelles.

#### Intérêt écologique

La complémentarité avec le végétal est non continue car le cours d'eau est canalisé sur une trop grande partie.



*D'amont en aval - Le Genêt et l'Aigue*



*A Le Genêt*



*B Source de l'Aigue*



*C Source de l'Aigue*



*D Avenue de l'Aigue*



*E Avenue de l'Aigue*



*F Avenue de l'Aigue*

L'arbre, élément patrimonial

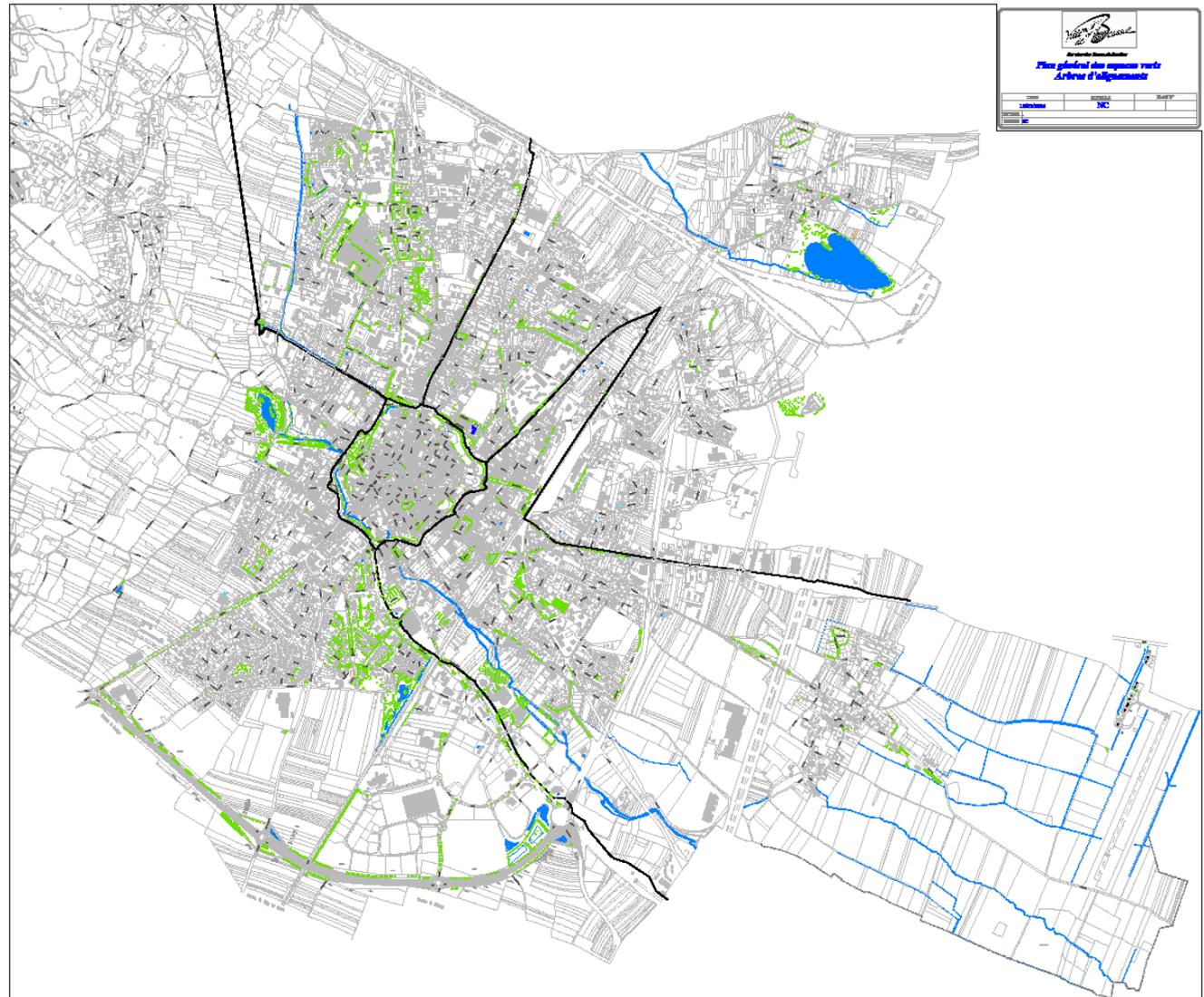
L'arbre est un élément fondamental du paysage urbain de Beaune, un élément patrimonial : dans un parc, dans une cour, dans un alignement d'arbre, en isolé, il convient de le préserver et de le mettre en valeur. Il participe à la qualité du cadre de vie, et porte des valeurs historiques et écologiques.

L'arbre est un élément vivant qui nécessite un entretien pour assurer sa pérennité, mais aussi une anticipation pour assurer son renouvellement futur.

La question de sa pérennité, notamment dans l'espace privé, est posée : l'arbre en lui-même tend à être déconsidéré (feuilles et fruits qui tombent... dommages causés par les racines...) et la densification devient également un facteur limitant (respect des distances de plantation moins évident vis-à-vis des limites parcellaires mais aussi vis-à-vis des réseaux).



Un gros travail de repérage des arbres (6693 unités) a été effectué par la ville. C'est un outil précieux pour inscrire le végétal dans l'AVAP et écrire certaines règles pour leur conservation, leur maintien, leur remplacement, etc.



Plan général des espaces verts - Arbres d'alignement

**Palette végétale des milieux « urbains » :**

Cette palette végétale est issue du repérage des arbres par les services techniques de la ville de Beaune. On recense environ 157 arbres différents à Beaune, ce qui est source d'une grande diversité.

## ARBRES

Ailanthé - <i>Ailanthus altissima</i>	Chêne rouge d'Amérique - <i>Quercus rubra</i>	Hêtre - <i>Fagus sylvatica</i> 'Asplenifolia'
Alisier torminal - <i>Sorbus torminalis</i>	Chicot du Canada - <i>Gymnocladus dioica</i>	Hêtre - <i>Fagus sylvatica</i> 'Pendula'
Amandier - <i>Prunus x amygdalo-persica</i>	Copalme d'Amérique - <i>Liquidambar styraciflua</i>	Hêtre - <i>Fagus sylvatica</i> 'Purpurea'
Amandier - <i>Prunus amygdalus</i>	Cyprès chauve - <i>Taxodium distichum</i>	If - <i>Taxus baccata</i>
Arbre à miel - <i>Tétradium daniellii</i>	Cyprès de l'Arizona - <i>Cupressus arizonica</i>	Marronnier - <i>Aesculus carnea</i> 'Briotii'
Arbre à soie - <i>Albizia julibrissin</i>	Cyprès de Lawson - <i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Marronnier - <i>Aesculus hippocastanum</i>
Arbre aux 40 écus - <i>Ginkgo biloba</i>	Cyprès de Lawson - <i>Chamaecyparis lawsoniana</i> 'Stewartii'	Marronnier - <i>Aesculus hippocastanum</i> 'Baumannii'
Arbre de Judée - <i>Cercis siliquastrum</i> L	Cytise - <i>Laburnum X watereri</i> 'Vossii'	Mélèze d'Europe - <i>Larix decidua</i>
Aubépine - <i>Crataegus monogyna</i>	Epicéa - <i>Picea abies</i> 'excelsa'	Merisier - <i>Prunus avium</i> L
Aubépine - <i>Crataegus oxyacantha</i>	Epicéa - <i>Picea omorika</i>	Merisier - <i>Prunus avium</i> 'Plena'
Aubépine - <i>Crataegus oxyacantha</i> 'Rosea'	Epicéa - <i>Picea pungens</i> 'Koster'	Micocoulier - <i>Celtis australis</i>
Aubépine - <i>Crataegus x lavalleyi</i> Carrieri	Erable champêtre - <i>Acer campestre</i>	Micocoulier - <i>Celtis occidentalis</i>
Aubépine - <i>Crataegus x media</i> 'Rubra Plena'	Erable - <i>Acer cappadocicum</i> 'Rubrum'	Mûrier - <i>Morus alba</i>
Aubépine - <i>Crataegus x prunifolia</i> 'Splendens'	Erable - <i>Acer ginnala</i>	Mûrier - <i>Morus bombycis</i> kagayamae
Aulne - <i>Alnus glutinosa</i> gaertn	Erable - <i>Acer negundo</i>	Mûrier - <i>Morus nigra</i>
Aulne - <i>Alnus x Spaethii</i>	Erable - <i>Acer negundo</i> 'Aureomarginatum'	Noisetier de Byzance - <i>Corylus colurna</i>
Bouleau - <i>Betula nigra</i>	Erable - <i>Acer opalus</i>	Noyer - <i>Juglans nigra</i>
Bouleau à papier - <i>Betula papyrifera</i>	Erable - <i>Acer platanoides</i> 'Crimson King'	Noyer - <i>Juglans regia</i>
Bouleau - <i>Betula pendula</i>	Erable - <i>Acer platanoides</i>	Oléastre à ombelles - <i>Elaeagnus umbellata</i>
Bouleau - <i>Betula pendula fastigiata</i>	Erable - <i>Acer platanoides</i> 'Emerald Queen'	Oranger des osages - <i>Maclura pomifera</i>
Catalpa - <i>Catalpa bignonioides</i>	Erable - <i>Acer platanoides</i> 'Eurostar'	Orme - <i>Ulmus minor</i>
Cèdre - <i>Cedrus atlantica</i>	Erable - <i>Acer platanoides</i> 'Globosum'	Paulownia - <i>Paulownia tomentosa</i>
Cèdre - <i>Cedrus glauca</i> 'Pendula'	Erable - <i>Acer platanoides</i> 'Norwegian Sunset'	Pin noir - <i>Pinus nigra</i> 'Austriaca'
Cèdre - <i>Cedrus libani</i>	Erable - <i>Acer pseudoplatanus</i>	Pin maritime - <i>Pinus pinaster</i>
Cédrèle - <i>Cedrela chinensis</i>	Erable - <i>Acer pseudoplatanus</i> 'Atropurpureum'	Pin sylvestre - <i>Pinus sylvestris</i>
Cerisier acide - <i>Prunus cerasus</i> L	Erable - <i>Acer pseudoplatanus</i> 'Purpurascens'	Pin - <i>Pinus wallichiana</i>
Cerisier à fleurs - <i>Prunus</i> 'Accolade'	Erable - <i>Acer pseudoplatanus</i> 'Rotterdam'	Peuplier blanc - <i>Populus alba</i>
Cerisier à fleurs - <i>Prunus serrulata</i>	Erable - <i>Acer saccharinum</i>	Peuplier - <i>Populus deltoïdes</i>
Cerisier à fleurs - <i>Prunus serrulata</i> 'Kanzan'	Erable - <i>Acer saccharinum</i> (Laciniatum Wieri')	Peuplier - <i>Populus nigra</i> 'Italica'
Cerisier à fleurs - <i>Prunus serrulata</i> 'Sunset Boulevard'	Févier d'Amérique - <i>Gleditsia triacanthos</i>	Peuplier - <i>Populus simonii</i>
Charme - <i>Carpinus betulus</i>	Févier d'Amérique - <i>Gléditsia triacanthos</i> 'Skyline'	Peuplier - <i>Populus x canescens</i>
Charme - <i>Carpinus</i> 'Fastigiata'	Frêne - <i>Fraxinus americana</i>	Platane - <i>Platanus orientalis</i>
Charme houblon - <i>Ostrya carpinifolia</i>	Frêne - <i>Fraxinus angustifolia</i> 'Raywood'	Peuplier tremble - <i>Populus tremula</i>
Chêne chevelu - <i>Quercus cerris</i>	Frêne - <i>Fraxinus excelsior</i>	Platane - <i>Platanus X acerifolia</i>
Chêne - <i>Quercus frainetto</i>	Frêne - <i>Fraxinus excelsior</i> 'Jaspidea'	Poirier - <i>Pyrus communis</i>
Chêne - <i>Quercus palustris</i>	Frêne - <i>Fraxinus Pennsylvania Cimmaron</i>	Poirier fleur - <i>Pyrus calleryana</i> 'Bradford'
Chêne pubescent - <i>Quercus pubescens</i>	Frêne à fleurs - <i>Fraxinus ornus</i>	Poirier fleur - <i>Pyrus calleryana</i> 'Capital'
Chêne pédonculé - <i>Quercus robur</i> 'Fastigiata'	Genévrier commun - <i>Juniperus communis</i>	Poirier fleur - <i>Pyrus calleryana</i> 'Chanticleer'
Pommier d'ornement - <i>Malus</i> 'Evereste'	Hêtre - <i>Fagus sylvatica</i>	Pommier - <i>Malus domestica</i>
	Pommier d'ornement - <i>Malus</i> 'Royalty'	Pommier d'ornement - <i>Malus sieboldii</i>

## Beaune (21) - AVAP

Pommier - Malus X purpurea  
 Prunier - Prunus domestica  
 Prunier de Pissard - Prunus cerasifera 'Pissardii'  
 Ptérocaryer du Caucase - Pterocarya fraxinifolia  
 Robinier - Robinia pseudoacacia  
 Robinier - Robinia pseudoacacia 'Bessoniana'  
 Robinier -- Robinia pseudoacacia 'Umbraculifera'  
 Robinier - Robinia pseudoacacia 'Unifoliola'  
 Sapin blanc - Abies alba  
 Sapin - Abies grandis  
 Sapin de Nordmann - Abies nordmanniana  
 Sapin d'Andalousie - Abies pinsapo  
 Saule blanc - Salix alba

Saule blanc - Salix alba 'Tristis'  
 Saule pleureur - Salix babylonica  
 Saule marsault - Salix caprea  
 Savonnier - Koelreuteria paniculata.  
 Savonnier - Koelreuteria paniculata 'Fastigiata'  
 Séquoia - Sequoiadendron giganteum  
 Sophora - Sophora japonica  
 Sorbier des oiseleurs - Sorbus aucuparia  
 Sorbier des montagnes - Sorbus decora  
 Sureau - Sambucus nigra  
 Tamaris - Tamarix  
 Thuya - Thuja occidentalis  
 Tilleul - Tilia cordata

Tilleul - Tilia cordata erecta Dombire  
 Tilleul - Tilia cordata Green spire  
 Tilleul - Tilia europaea 'Euchlora'  
 Tilleul - Tilia europaea Pallida  
 Tilleul - Tilia henryana  
 Tilleul - Tilia hétéropylla 'Monticola'  
 Tilleul - Tilia mongolica  
 Tilleul - Tilia plathyphyllos  
 Tilleul argenté - Tilia tomentosa.  
 Tulipier de Virginie - Liriodendron tulipifera  
 Virgilier à bois jaune - Cladratis lutea  
 Zelkova - Zelkova serrata

### Les risques / les impacts du réchauffement climatique sur la végétation

Le changement climatique n'est pas synonyme de réchauffement des températures de manière homogène et permanente. En revanche, il y a bien modification des équilibres climatiques que nous connaissons.

L'augmentation de la température moyenne globale accroît l'évaporation de l'eau, à certaines latitudes. Cette évolution modifie le régime des pluies dans de nombreuses régions.

La question du réchauffement climatique se pose vis-à-vis de l'évolution du végétal, avec des prévisions qui se précisent au fur et à mesure, prenant en compte l'augmentation des températures mais aussi du taux de CO<sub>2</sub>.

### Conséquences sur les arbres

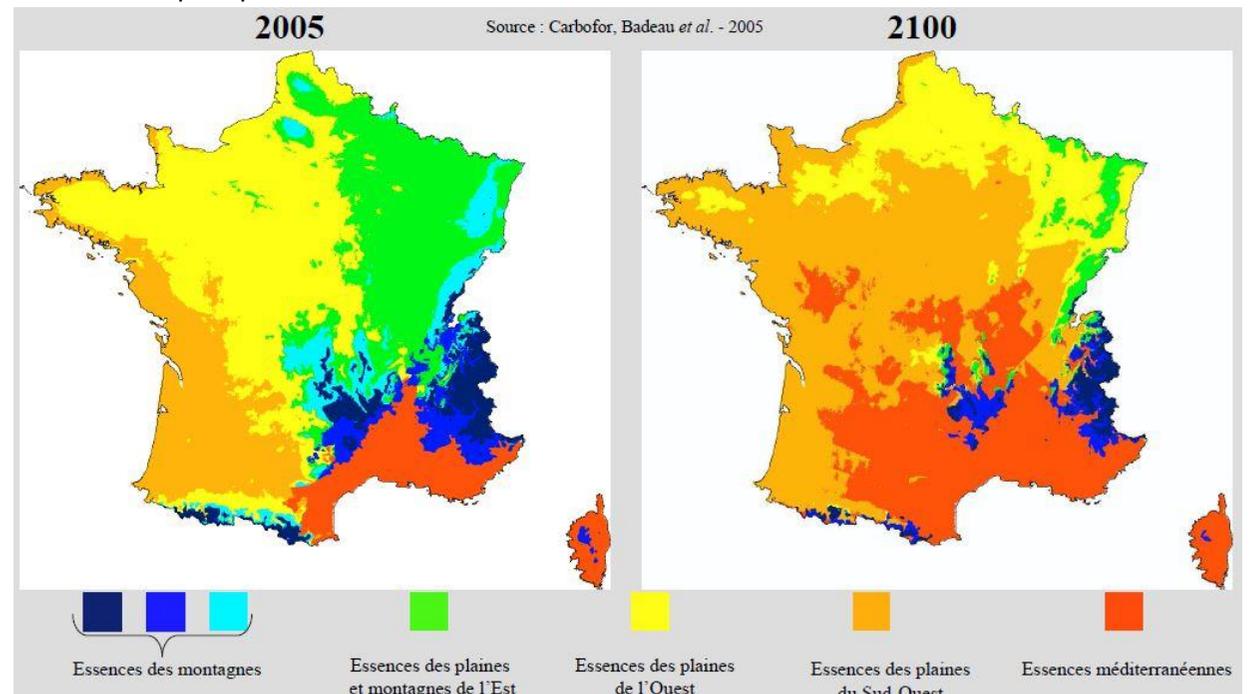
#### Décalage dans les cycles de vie

La saison de végétation s'allonge, provoquant des mises à fleurs ou à fruit plus précoces. En France, les vendanges sont réalisées de plus en plus tôt. Elles ont été avancées de près d'un mois au cours des cinquante dernières années (données INRA). Avec les hivers plus courts et plus doux, certains arbres risquent également de manquer de froid pour fleurir. Par ailleurs l'avancement de la date de débourrement expose les arbres aux dégâts du gel.

#### Migration de certaines espèces végétales

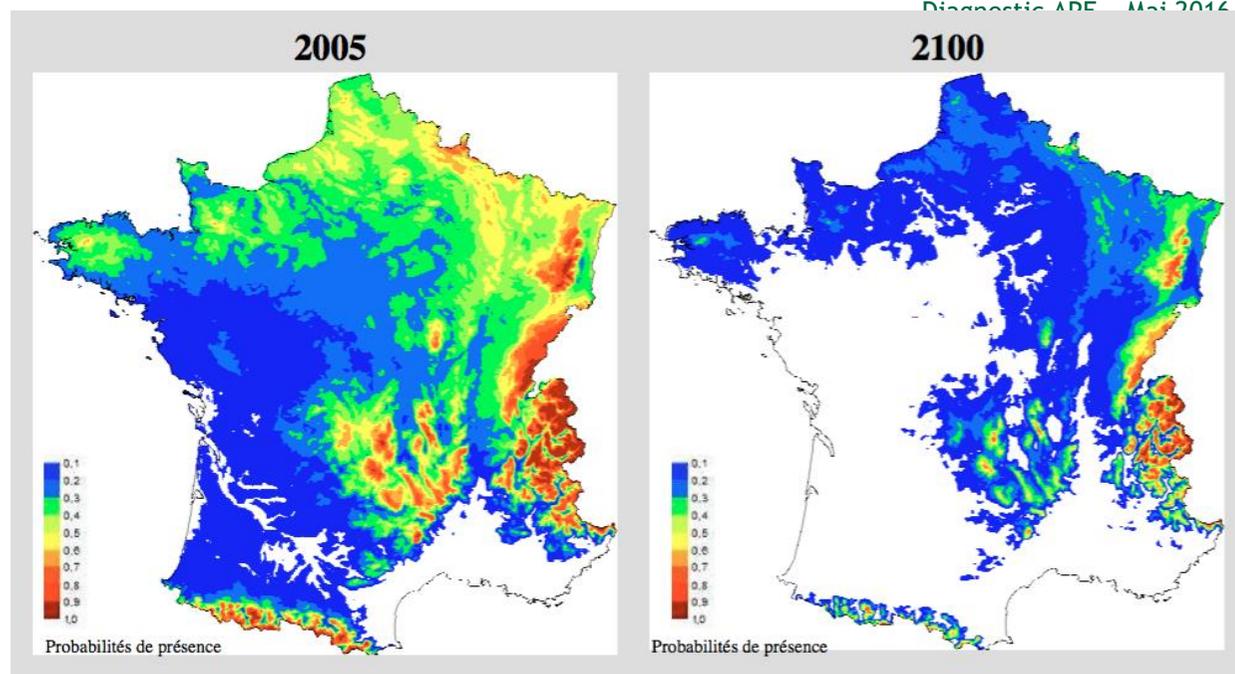
Certains végétaux sont capables de se déplacer et de suivre les conditions climatiques qui leur conviennent.

Illustration 44 - Évolution de l'aire potentielle des groupes Biogéographiques d'essences - Source : Carbofor, Badeau et al. - 2005



Par ailleurs, les zones d'implantation de certaines espèces semblent s'étendre, risquant de fragiliser des écosystèmes déjà particulièrement touchés. On a ainsi pu observer l'implantation croissante d'espèces tropicales dans des zones à l'origine plus tempérées, et des espèces migrant plus haut en altitude.

Illustration 45 - Évolution de l'aire potentielle de l'aire potentielle du hêtre -Source : Carbofor, Badeau et al. - 2005



#### Accroissement du volume de bois

Avec une augmentation du taux de gaz carbonique dans l'air, les arbres réalisent davantage de photosynthèse et le diamètre des troncs et des branches augmente. Ce qui *a priori* pourrait être bénéfique pour l'homme. Malheureusement la photosynthèse ne peut avoir lieu que s'il y a de l'eau. Or, en 2003, pour ne citer que cette année exceptionnelle, qui deviendra de plus en plus fréquente, la sécheresse a entraîné un arrêt de la photosynthèse, et de surcroît un relargage de CO<sub>2</sub> par minéralisation des sols.

#### Impact sur les maladies et les ravageurs des arbres

Le changement climatique peut être bénéfique pour le développement de certaines maladies qui apprécient un temps plus chaud et plus humide. La maladie de l'encre aura par exemple tendance à se développer en cas d'hivers plus doux et humides.

#### Modification de la fructification

Une étude réalisée sur la qualité et le nombre de fruits présents sur des orangers a mis en évidence un accroissement de la production et une plus forte concentration en vitamine C. Quels résultats sur d'autres espèces fruitières ?

#### Augmentation des dégâts dus aux tempêtes

Les tempêtes sont plus fréquentes et leurs conséquences sur les forêts d'Europe ne sont pas négligeables. Les chutes d'arbres (chablis) sont en constante augmentation depuis le début du siècle. Même si le changement climatique n'est pas le seul responsable, il contribue à ce phénomène.

**Le patrimoine arboré de Beaune est diversifié mais certains espaces ne sont plantés que d'un seul type d'essence : voies plantées, parcelles de boisement. Toute monospécificité est fragile. Une essence unique subira fatalement une attaque, un changement de climat. La diversification et le renouvellement sont deux données principales à intégrer dans la gestion des espaces plantés ou boisés.**

### D.3 Trame Verte et Bleue / synthèse

Le ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Syndicat Mixte des agglomérations de Beaune et de Nuits-Saint-Georges a mis en avant dans son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) 14 ambitions dont trois dédiées à la préservation de l'environnement

#### AMBITION N°3

##### S'INSCRIRE DANS LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE RÉGIONAL

Le territoire contribue à la qualité et à la fonctionnalité du réseau écologique régional et constitue un réservoir de biodiversité de tout premier ordre. Pour maintenir sa position de maillon écologique essentiel, il faut veiller à :

- **Valoriser les grands boisements du territoire**, localisés dans la plaine mais également sur les hautes-côtes et le plateau et assurer leurs connexions écologiques,
- **Assurer les continuums de pelouses sèches sur les côtes et hautes-côtes**, en préservant ces espaces et en assurant leur proximité,
- **Améliorer la qualité et les continuités hydrauliques des grandes rivières** (Dheune notamment) qui assurent le lien avec la Saône, en préservant les milieux humides et en veillant à la qualité des rejets.

#### AMBITION N°9

##### DÉFENDRE ET VALORISER LA CHARPENTE NATURELLE

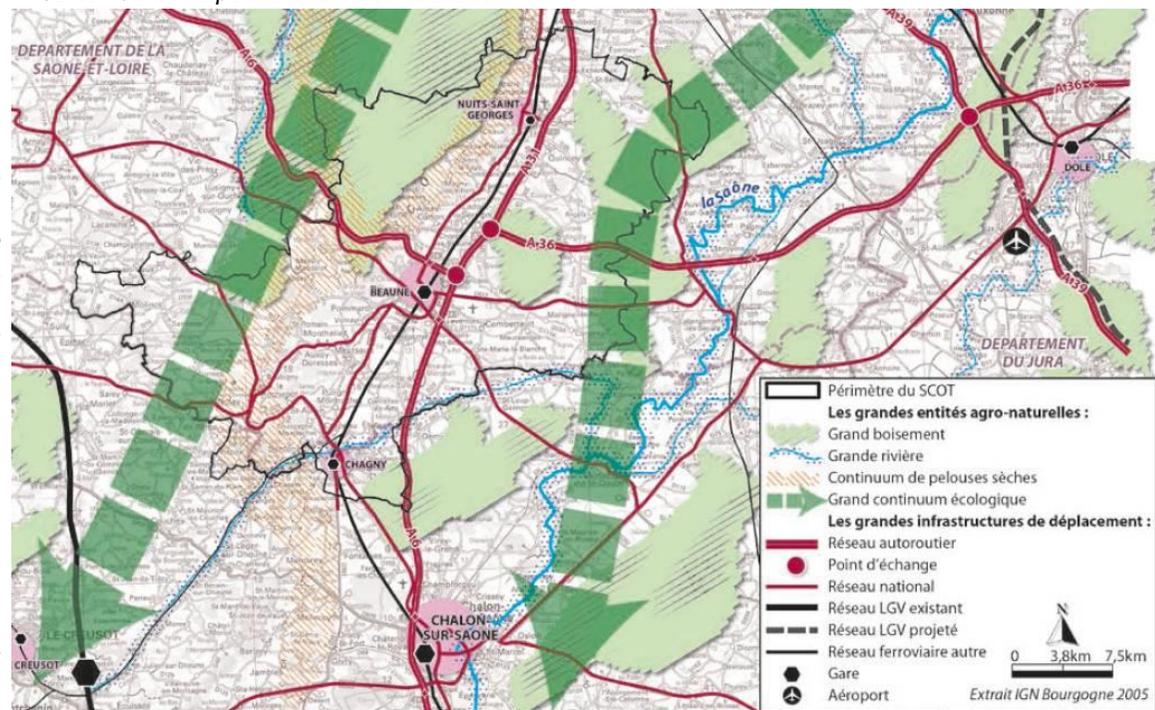
Le territoire présente, selon un axe nord/sud, deux grands continuums de milieux naturels (forestiers et de pelouses sèches) de grand intérêt écologique, mais séparés par un triple effet de coupure lié à la côte viticole, le faisceau d'infrastructures et la plaine agricole, qui entraînent des obstacles et une faible diversité écologique.

Seul le réseau hydrographique permet et assure les continuités écologiques entre les côtes et la plaine, selon un axe est/ouest, mais qui restent toutefois partielles lors du franchissement par les infrastructures.

Sur le territoire du ScoT, la stratégie de préservation et de valorisation de la biodiversité se traduit selon deux axes majeurs : la valorisation de la biodiversité et la préservation du réseau écologique, visant à la mise en place d'une trame verte et bleue sur le territoire. Celle-ci se décline selon les orientations suivantes :

- **Les milieux les plus remarquables** qui constituent les réservoirs de biodiversité indispensables au réseau écologique seront protégés, comme **les milieux forestiers de plaine ou les pelouses sèches** de la Côte et des Hautes-Côtes.
- **Le maintien des continuités écologiques** entre les principales zones réservoirs de biodiversité est indispensable à la mise en place de la trame verte et bleue du territoire. La faune doit pouvoir se déplacer entre les milieux naturels protégés.
- **La remise en bon état ou le rétablissement des continuités écologiques, de part et d'autre des autoroutes** (A6, A31, A36) notamment, est nécessaire.

Carte 46 - Principe «Trame verte et bleue »



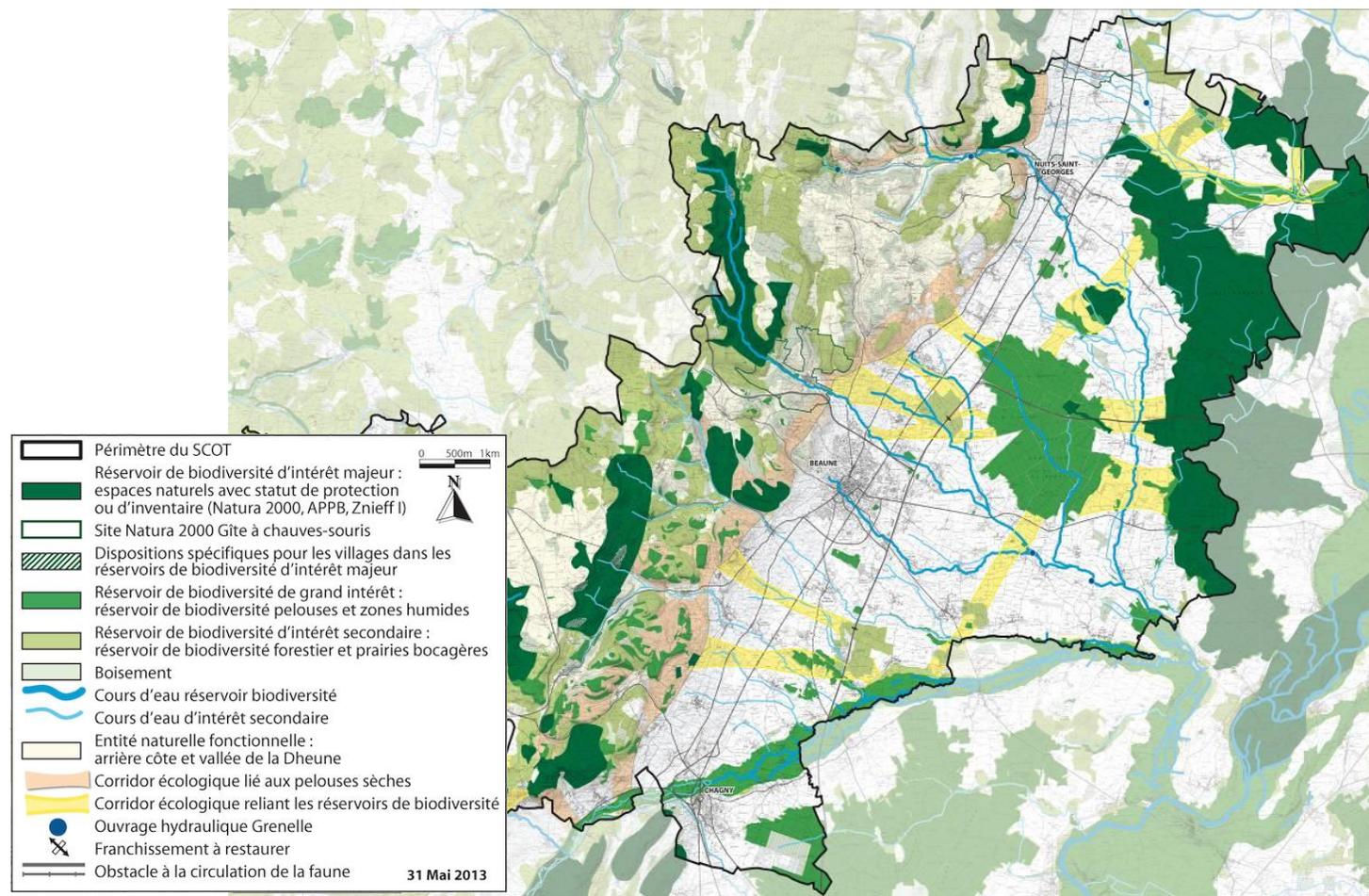
## AMBITION N° 11

## INTÉGRER LES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Il est souhaité que le développement du territoire intègre une gestion optimale du cycle de l'eau en prenant en compte les espaces stratégiques pour la ressource en eau et en limitant les pressions sur cette ressource. Pour cela, il s'agira de :

- Protéger les espaces stratégiques pour la ressource en eau (captages, zones humides...),
- Réaffirmer la place de l'eau sur le territoire en valorisant les cours d'eau en milieu urbain et rural, ainsi que les plans d'eau dans la plaine,
- Réduire les pressions sur la ressource en eau en s'assurant des capacités d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable des secteurs de développement.

Carte 47 -Préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques



### LES FONCTIONNALITÉS DU RÉSEAU ECOLOGIQUE

Le PADD trouve ses applications dans le document d'orientations et d'objectifs (DOO) du ScoT qui définit des normes de qualité urbaine, architecturale et paysagère applicables. Le ScoT vise une préservation et une valorisation de la biodiversité du territoire en assurant une protection optimale du réseau écologique qui se compose :

- Des grandes entités naturelles des Hautes Côtes, de la plaine forestière de Cîteaux et de la vallée de la Dheune.
- Des réservoirs de biodiversité localisés au sein de ces vastes entités et qui abritent des milieux remarquables tels que des milieux forestiers, des pelouses sèches, des forêts et milieux humides et des falaises.
- Des corridors écologiques qui assurent des liaisons entre les principales zones réservoirs de biodiversité (ou entre deux habitats favorables à une espèce pour l'accomplissement de son cycle de vie), au sein de la plaine agricole notamment.

Carte 48 - Trame Verte et Bleue de Beaune

**Les réservoirs de biodiversité / sites majeurs :**



- Les sites Natura 2000
- Les vignes avec leur cortège d'éléments annexes
- Le fond de vallée avec les cours d'eau

**Les sites assurant un continuum écologique**



- Les cours d'eau
- Les quartiers résidentiels

**Les apports à la biodiversité extérieurs ou secondaires**



- Les remparts
- Les zones résidentielles avec jardins
- Les zones urbaines avec les espaces verts

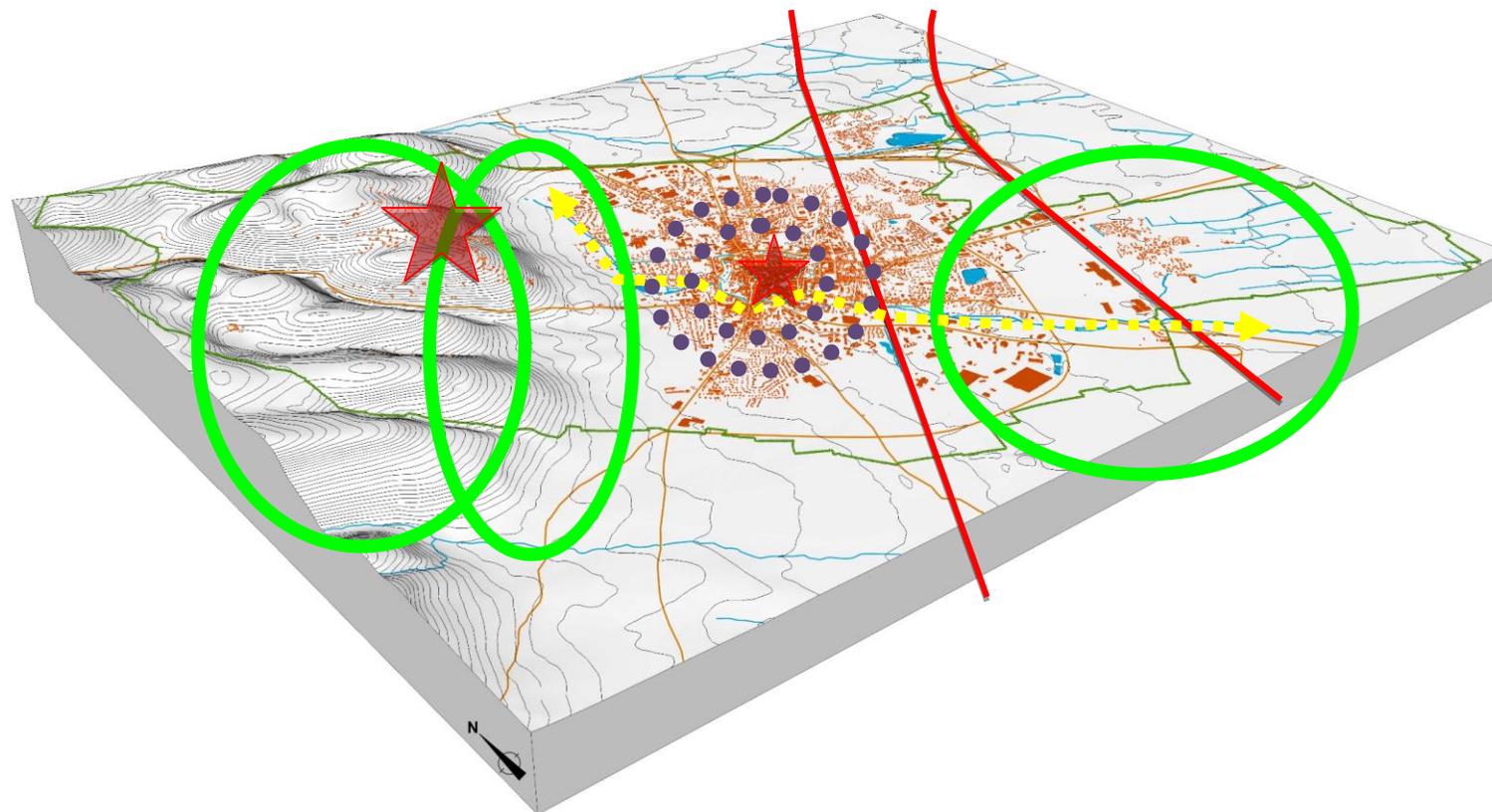
**Les pressions**



- les risques de pollutions de l'eau par les milieux urbains
- L'urbanisation de la Montagne



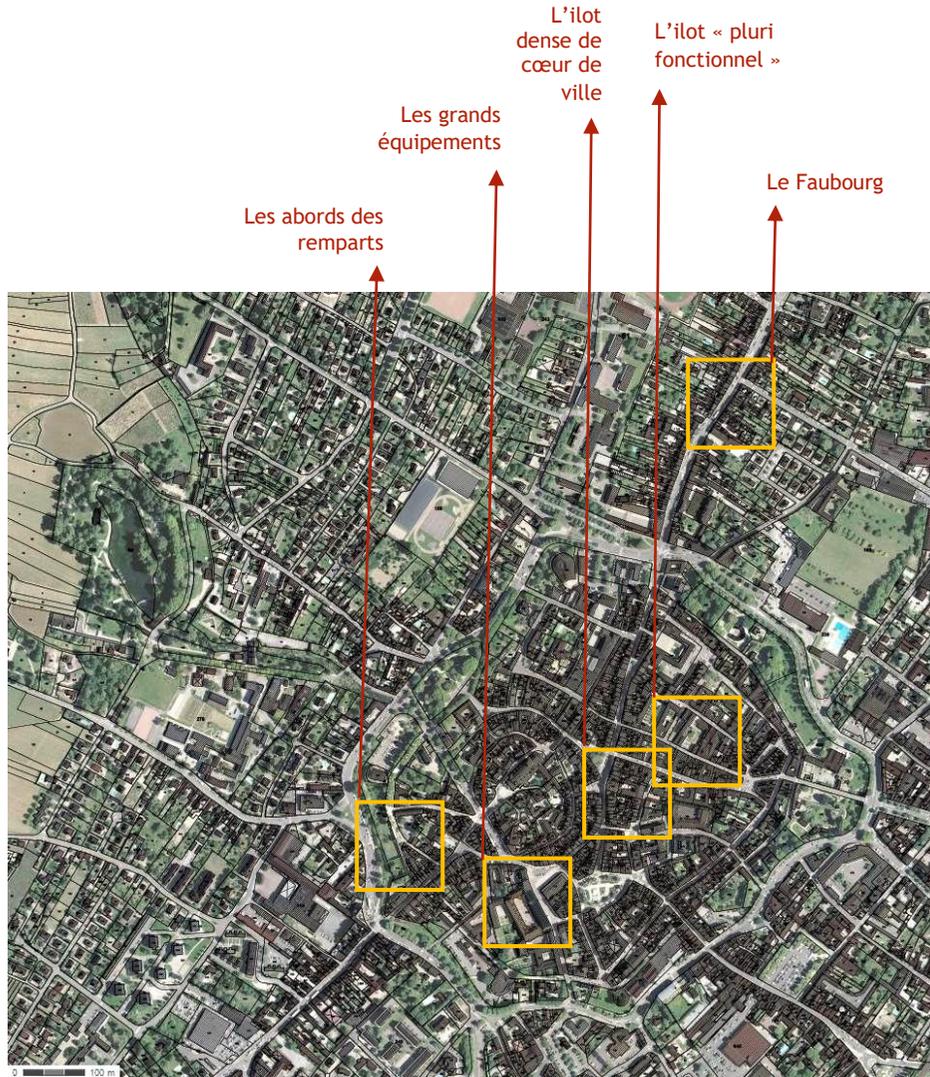
- Les coupures écologiques



## D.4 Typologies urbaines

### D.4.1 Les formes urbaines :

Les formes urbaines : une diversité de typologie d'îlots liée aux fonctions qu'ils abritent



L'îlot dense de cœur de ville

La forme la plus dense est caractérisée par l'îlot central, bordé de rues ou ruelles. Il est composé d'un agglomérat de constructions très anciennes ayant une emprise au sol importante, implantées sur de petites parcelles en lanières. Cette forme urbaine ne dégage que très peu d'espaces non construits, ces derniers étant principalement constitués de courettes minérales en cœur d'îlot. Le gabarit du bâti est assez haut par rapport à la largeur de la rue : de R+1+combles à R+2+combles, les rez de rue sont investis parfois par de petits commerces.



L'îlot dense « plurifonctionnel »

La densité s'illustre ici par des parcelles orientées nord/sud, transversales d'une rue à l'autre. Ces propriétés de dimension importante sont composées de bâti à destination d'habitat mais également d'anciennes activités liées à la vinification (« Rue des Tonneliers »), le tout étant implanté le plus souvent autour d'une cour de service. Les plus grandes propriétés présentent aujourd'hui des espaces verts d'agrément. Les bâtiments sont pour la plupart en R+1+combles ou plus rarement R+2.



Les grands équipements

Cette spécificité urbaine est liée à la présence de gros équipements (ici l'emblématique Hôtel Dieu, mais également Hôtel de Ville, tribunal, marché couvert, etc...).

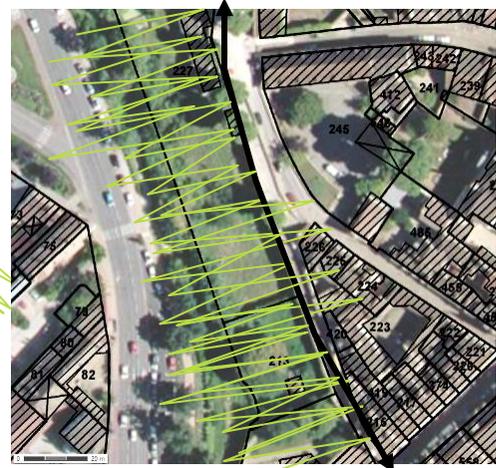
Elle engendre une répartition d'espaces verts d'un seul tenant, de longues façades sur rue uniformes, ou l'accompagnement du bâti par un espace public permettant de mettre la ou les façades en scène sur l'espace public.



Le faubourg

Cette forme urbaine est caractérisée, surtout en partie est, par un regroupement de bâti formant une « épaisseur » urbaine plus ou moins importante à partir de l'alignement de la rue principale qui le dessert. De petites ruelles, venelles et cours en copropriété ou publiques permettent d'accéder à des habitations modestes, puis aux espaces jardinés (aujourd'hui pour partie, urbanisés).

L'urbanisation en arrière fond côté ouest de la rue (ici rue du faubourg Saint Nicolas) est quant à lui plutôt desservi par le biais de porches accédant à de grandes cours de service.



Les abords des remparts

Les abords des remparts ont été investis de façon très diverse au pourtour du centre ancien de la ville : côté intérieur, des fonds de parcelles côtoient le chemin de ronde, de l'autre côté les anciennes douves (« fossés ») ont été investies au gré des besoins, soit par des espaces verts structurés et « dessinés » ou plus sauvages, du stationnement, voire même des constructions (grandes maisons isolées, bâtiments publics à vocation techniques ou de loisirs...)

D.4.2 Le Patrimoine urbain : de la venelle à la place publique

Le cœur de ville et ses faubourgs recèlent un réseau d'espaces publics multi fonctionnels diversifiés : accès, desserte, mise en scène, espace de représentation, espace fonctionnel pour l'accueil de festivités ou d'animations commerciales...

Ces lieux présentent des caractéristiques patrimoniales et historiques marquant fortement l'identité de la ville, ils sont à préserver voire à valoriser dans le cadre de l'AVAP :

LES AXES DE CIRCULATION

La venelle urbaine



La venelle urbaine permet ici de traverser un îlot trop long et donc de rejoindre rapidement la rue opposée. Malgré un gabarit d'immeuble haut et le peu de lumière naturelle, l'ambiance est agrémentée par des matériaux de qualité : pavés au sol, murs à colombage... et de la végétation débordant des murs de clôture.

Le passage de faubourg



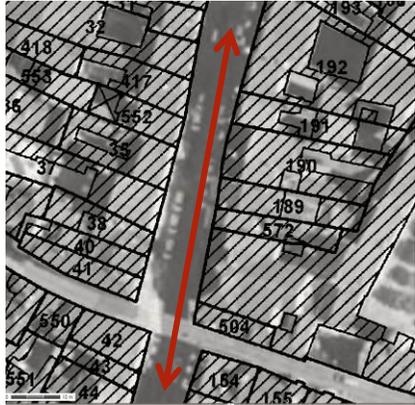
Le Passage de la Sorcière, riche en ambiances urbaines diversifiées, illustre bien la transition de l'urbain vers le rural qui caractérise le faubourg. La succession de séquences urbaines crée des « surprises » mises en scènes par les courbes et angles que forme le passage.

La ruelle



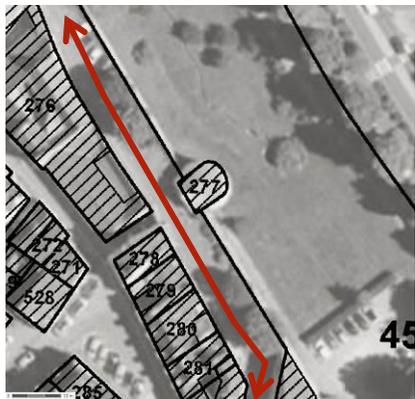
La ruelle de cœur de ville est le plus souvent liée à la forme urbaine la plus ancienne et la plus dense, ainsi qu'à un parcellaire plutôt réduit, de forme hétérogène et morcelé. Les gabarits n'en sont pas néanmoins importants et là encore les matériaux nobles (pierre, bois..) font toute la différence pour créer une ambiance urbaine chaleureuse. Étant donnée l'étroitesse de la rue, la circulation automobile contemporaine n'est pas adaptée et le principe de voie partagée est à privilégier afin de conserver les caractéristiques d'origine.

La rue



Il n'existe pas de rue typique dans le centre de Beaune : l'ambiance, le gabarit des rues peuvent en effet présenter un caractère très différent selon la fonctionnalité des espaces ou la date de construction des bâtiments qu'elle dessert. Cependant c'est le lieu où la majorité des stationnements est organisée. Il est donc important de veiller à ce que l'automobile ne vienne pas masquer et donc appauvrir les vues

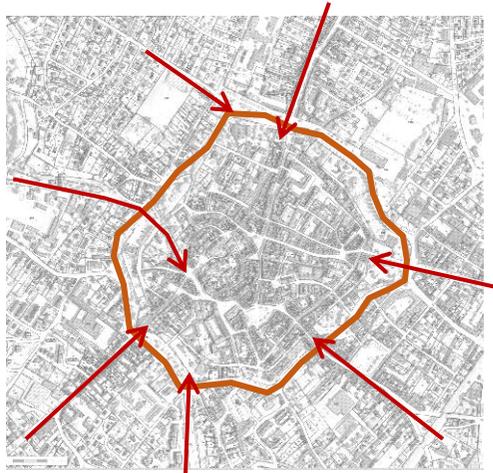
Le chemin du rempart



Le chemin couronnant les remparts de la ville ancienne de Beaune est constitué d'espaces diversifiés ; tantôt piétons, tantôt circulés, leurs ambiances restent très contrastées. Rarement bâti côté fossé, la voie garde une ouverture vers l'extérieur de la ville ancienne.

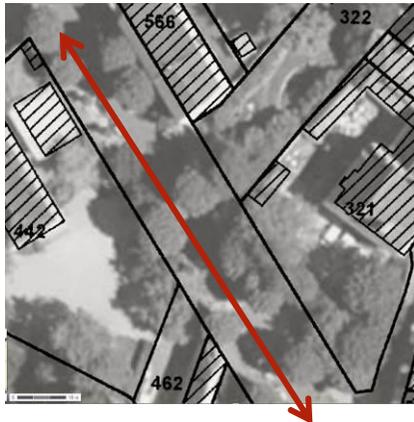
Routes et  
Avenues

Boulevards



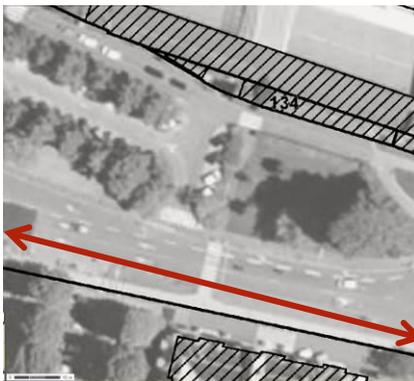
Beaune en 1759  
Source : Atlas général  
des routes de la  
Province de Bourgogne

L'avenue



L'avenue, à l'instar de la « route » ancienne (ex : *Route de Dijon*), mène le visiteur vers la ville, ici les axes desservant le cœur de ville sont configurés de façon radiale et l'un d'entre eux (ici l'Avenue de la République), créé plus récemment en lieu et place d'un cours d'eau, pénètre jusque dans la centralité ancienne, faisant fi de la barrière protectrice du rempart. L'Avenue est (comme le veut la tradition) plantée d'arbres d'alignements et marque de façon solennelle l'arrivée dans la ville.

Le Boulevard



Boucle de liaison urbaine, le boulevard permet de contourner rapidement le cœur de ville. Agrémenté d'un côté par les espaces verts du « fossé », il est bordé de l'autre côté par les premières maisons des faubourgs. La largeur importante de cet axe est ponctuée de végétations réparties en terre-plein central ou sous forme d'alignements d'arbres à l'image des avenues.



La typologie des espaces publics du cœur de ville, autres que circulés, est liée à la fonctionnalité des lieux : nécessité de proposer aux marchands un espace libre pour le marché à proximité de la halle, espace de promenade, de regroupement de la foule, de détente... La cartographie ci-contre décline les différents types d'espaces présents dans le cœur de ville de Beaune.

Le jardin « dessiné » à vocation de loisirs

L'espace de représentation de la mairie

La petite place de quartier : Place Morimont

Le parc romantique du XIX<sup>ème</sup> siècle : Square des Lions

Le parvis de l'église Notre Dame

Le fossé laissé à la nature

La Place fonctionnelle du marché : Place de la Halle

La Place pour les festivités : Place Carnot

On peut relever comme zone à fort enjeu les fossés qui ont été investis au gré des besoins par divers usages pas forcément compatibles avec le caractère patrimonial et historique des lieux : notons la présence de parcs de stationnement liés à des équipements dont le traitement très minéral déprécie fortement la qualité paysagère des lieux.

## LES PLACES, PARCS ET JARDINS

## D.5 Typologies architecturales

### D.5.1 Des formes et des usages :

Il s'agit d'une analyse qui porte sur ce qui semble encore en place aujourd'hui par rapport au cadastre Napoléonien (emplacement, implantation, emprise préservée = toujours présente, tout le bâti du début du XIXe siècle est donc qualifié). C'est une analyse à l'échelle parcellaire. Elle consiste en un repérage in situ d'éléments construits dans une période globalement comprise entre celle des bâtis relevés par le cadastre Napoléonien et les années 1950. Les catégories de la typologie croisent avant tout la morphologie et l'usage, avec une indication de datation. L'objectif est :

- La connaissance de la nature des objets susceptibles de former le patrimoine bâti de la commune,
  - L'approche de l'état de ces objets, de leur qualité relative,
  - L'observation de leur répartition quantitative dans l'espace,
- Le but est de produire un état des lieux qualificatif pour produire les futures règles de l'AVAP.

### Les types (catégories de la typologie)

A - MH

B - Habitat

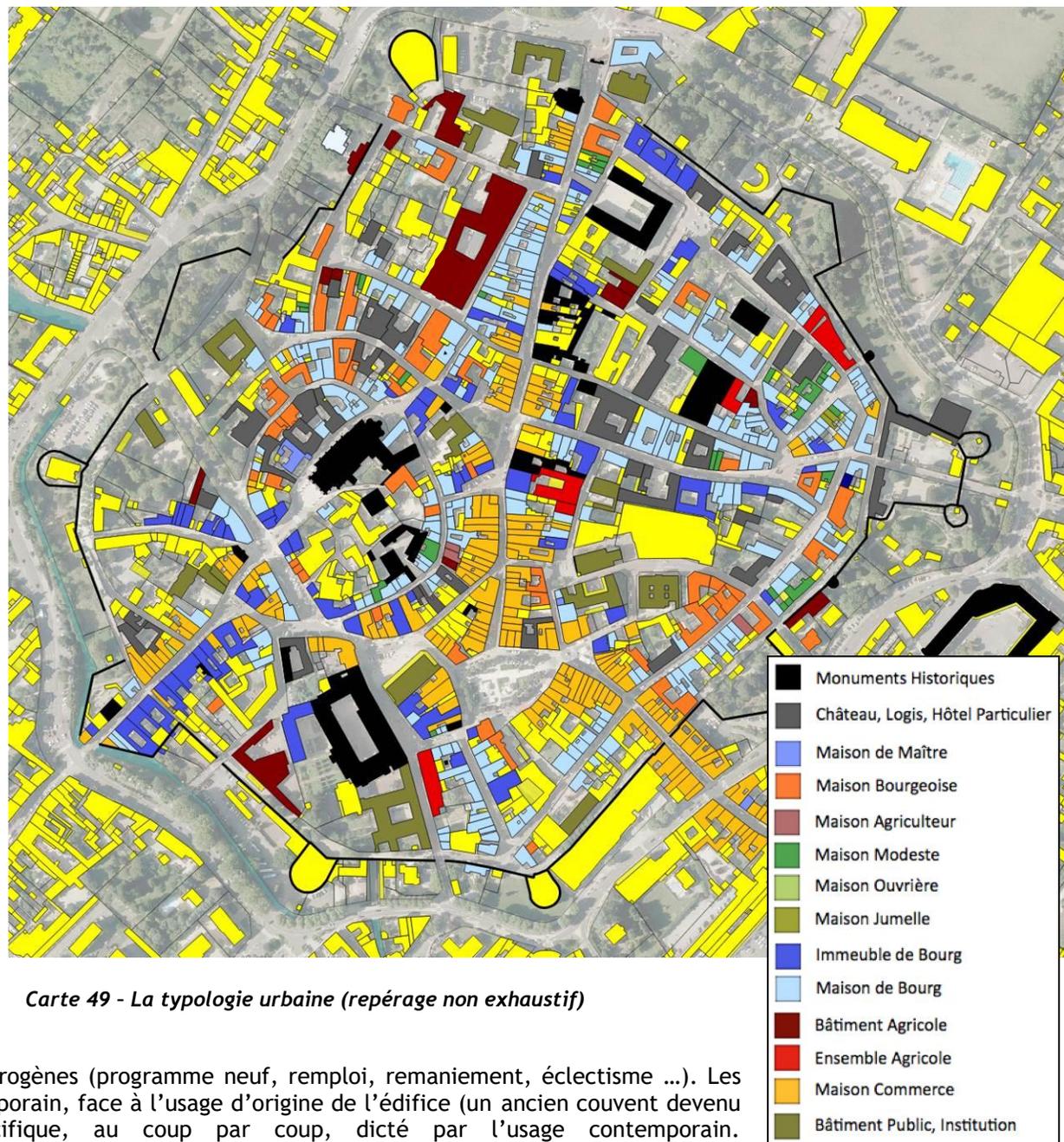
- château/hôtel particulier
- maison de maître (isolée sur sa parcelle)
- maison bourgeoise (architecture savante, travées, toiture...)
- maison vinicole (porte charretière, présence de cour)
- maison modeste (simple rdc, étroite, vernaculaire)
- maison ouvrière/jumelée
- maison de bourg/de ville (R+1 ou R+ 2 avec un élément savant)
- immeuble de bourg (maison de bourg plus importante, hauteur, occupation)

C - Edifices économiques

1. Ensemble agricole sans habitat
2. Ensemble agricole avec habitat
3. Maison avec commerce

D - Edifices publics/institutions

Leur situation est une exception en raison de leurs origines hétérogènes (programme neuf, emploi, remaniement, éclectisme ...). Les bâtiments publics sont donc ici considérés dans leur usage contemporain, face à l'usage d'origine de l'édifice (un ancien couvent devenu hôtel de ville par exemple), leur traitement sera spécifique, au coup par coup, dicté par l'usage contemporain.



Carte 49 - La typologie urbaine (repérage non exhaustif)

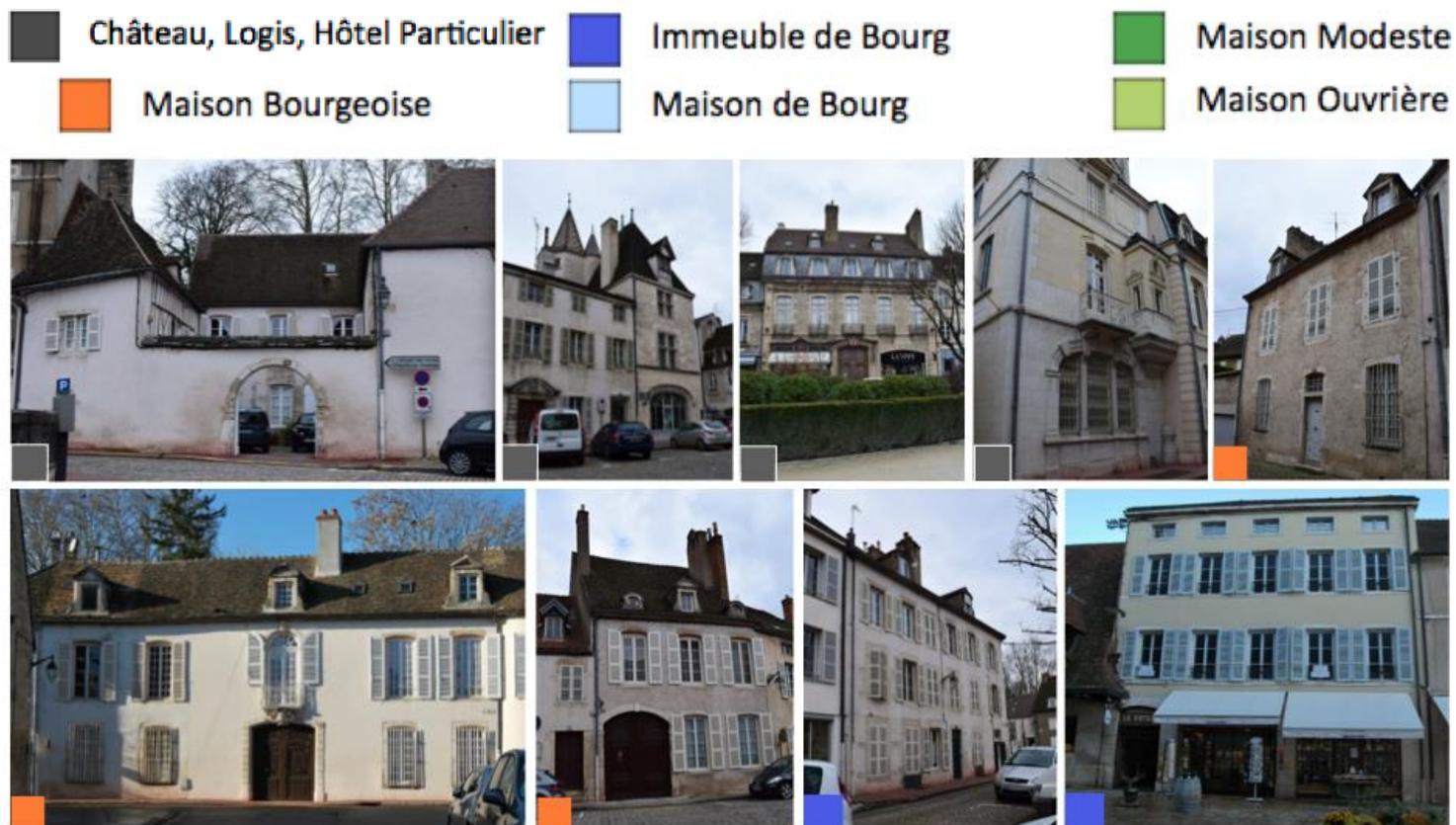
## D.5.2 Les types les plus représentés

Les morphologies bâties se rapportent la plupart du temps aux situations économiques qui les ont rendues possibles et dans lesquelles elles ont joué un rôle économique, comme outils du développement. Ainsi l'association étroite entre destination, usage et représentation constitue une clé de compréhension des formes architecturales dans leur milieu.

Cependant les groupements bâtis sont constitués d'éléments anachroniques entre eux et dont l'usage est différent par rapport à sa destination d'origine.

Le succès d'une politique patrimoniale est de rendre compatible les réappropriations des formes anciennes pour des usages contemporains, en faisant que s'équilibre le plus possible la valeur des lieux et la qualité des pratiques.

On trouve dans les agglomérations les témoins matériels de l'histoire économique sociale et culturelle : à Beaune ces témoins racontent la valeur d'un terroir sur la longue durée, dont la structure sociale d'une part puis la valorisation économique d'autre part ont permis l'édification d'un habitat « monumental » et individualisé. En effet l'enrichissement quand il est pérenne signe la séparation entre lieux de production et habitat. Si cette séparation est, depuis l'après seconde guerre mondiale, une tendance qui se généralise, il s'agit d'un phénomène très récent dans l'histoire occidentale, dans laquelle espace productif et espace de vie furent très longtemps intimement liés.



A Beaune, la valorisation économique permet l'émergence d'un habitat de qualité entre XVIIe et XIXe sous forme de maisons de maître et de maisons bourgeoises, propriétés des dynasties viticoles et des négociants vinicoles. A l'opposé, le développement sur la longue durée de la viticulture et son essor au cours du XIXe siècle a fixé toute une population de journalier (parfois exploitant extrêmement modeste) habitant des maisons modestes qui sont encore très présentes dans le paysage urbain du Beaune intramuros. Elles se distinguent par la contiguïté, la modestie de leur traitement, l'étroitesse de leur volume (R+1, une fenêtre par niveau, une porte).

- |   |                  |   |                   |   |                 |
|---|------------------|---|-------------------|---|-----------------|
|  | Maison de Maître |  | Immeuble de Bourg |  | Maison Modeste  |
|  | Maison Commerce  |  | Maison de Bourg   |  | Maison Ouvrière |



D.5.3 Les morphologies locales liées au terroir

Période couverte estimée (XVIe-XIXe)

Les activités vitivinicoles constituent le cœur de l'économie de la Côte et se caractérisent par l'implantation en ville des lieux de production.

Ainsi un type d'organisation particulier s'est développé au cours du temps pour gérer la production, voire la commercialisation.

Le type se rapproche d'une organisation agricole à cour fermée, implantée sur rue, dans les faubourgs. Les bâtiments de l'exploitation se signalent sur la rue par un grand bâtiment de type pavillon imposant large porte cochère formant porche, la plupart du temps en plein cintre pas totalement centrée, porte en bois pleine, débouchant sur une cour.

La façade du bâtiment est percée de fenêtres pouvant ouvrir sur des pièces habitées, sans symétrie et sans ordonnancement, souvent avec des percements de taille différente. La porte piétonne n'est pas systématique, elle est même rare.



- Bâtiment Agricole
- Ensemble Agricole
- Maison Agriculteur

#### D.5.4 Façons de faire, savoir-faire : les objets qui se détaillent

La qualité des savoir-faire

Les ouvrages de franchissements sont généralement très soignés pour les immeubles de Beaune, et leur facture est souvent très simple. De style, de forme, de constitution très variés un seul point commun : le matériau « bois » est le seul matériau utilisé.

Généralement les portes d'entrée s'annoncent, sur la façade, par un traitement des pieds droits et un linteau moulurés en pierres appareillées.

Les panneaux de bois sont, le plus souvent, peu ajourés et pour les plus anciennes des portes, seule l'imposte est vitrée.

Il n'est pas rare de trouver des heurtoirs et les dispositifs de serrureries sont simples.

Les moulures et les baguettes sont rectilignes et elles ne présentent pas de courbes en forme de chapeau de gendarme.

De même, les grands portails fermant les accès aux chais ou aux granges sont constitués de deux vantaux en planches jointives en bois, posées le plus souvent horizontalement. Le plus souvent une porte piétonne est incluse dans un des vantaux, plus rarement au milieu de deux vantaux.



### D.5.1 Les dénaturations modernes

Les immeubles du passé possèdent un langage spécifique caractérisé par leurs volumétries, par leurs modénatures et par l'utilisation des matériaux spécifiques à leur époque de construction. Ce langage commun est perceptible par toutes les personnes grâce à sa simplicité d'écriture et à sa lecture immédiate. Dès que les matériaux originels sont remplacés par des matériaux contemporains, dès que des objets manufacturés sont ajoutés ou rapportés sur les volumes traditionnels, dès que les dispositions constructives sont modifiées, cette lecture immédiate se brouille et ces immeubles du passé se banalisent. Ainsi, l'adjonction, sur les couvertures, de fenêtres de toit (trop grandes et quelquefois munies de volets) ou d'éléments techniques, la pose de volets roulants avec des coffres apparents, le remplacement des menuiseries extérieures, en bois, par des menuiseries manufacturées et mal dimensionnées en matériaux trop brillants et de texture trop lisse, et, la peinture des ouvrages avec des teintes trop soutenues (les peintures d'antan n'étaient pas si pures), provoquent un sentiment de dénaturation des éléments patrimoniaux qui nuit à sa bonne lisibilité et à sa prise en considération par les habitants. Petit à petit, en raison de toutes ces « ratures », le « texte du patrimoine » devient illisible.

Le règlement de l'AVAP doit soutenir les efforts faits par les habitants et par les élus qui comprennent cet héritage et qui respectent, lors des interventions sur ces édifices, interventions rendues indispensables par l'évolution des usages, la qualité intrinsèque des bâtiments en évitant les anachronismes et le recours à des équipements et matériaux de piètre qualité alors que le bâtiment est exprimé en matériaux nobles mis en œuvre de façon qualifiée (pierre taillée, ferronnerie, menuiseries...).



## PARTIE 2 : APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

### A - INTRODUCTION

L'approche environnementale de l'AVAP doit s'efforcer de :

- Dégager les enjeux et les objectifs de développement durable, propres à l'AVAP, dans une démarche non pas fondamentale mais appliquée,
- Dégager les problématiques particulières spécifiques aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables,
- S'attacher essentiellement à relever les éléments qui participent de la démarche de développement durable pour en dégager les atouts et les inconvénients lors de l'analyse des tissus bâtis et des espaces,

Lorsqu'une évaluation environnementale est réalisée dans le cadre du PLU, l'approche environnementale de l'AVAP s'appuie sur cette étude.

La prise en compte, la préservation et la mise en valeur du patrimoine constituent déjà en soi des réponses aux objectifs de développement durable car le patrimoine présente notamment de nombreuses qualités d'économie :

- Economie d'espace : morphologie urbaine dense, le plus souvent en ordre continu = peu de consommation d'espace agricole
- Économie de moyens : réutilisation et réparations pour entretenir et prolonger la vie des bâtiments existants = pas de dépenses des ressources
- Économie d'énergie : les modes constructifs traditionnels sont souvent performant en termes de protection aux chocs thermiques, grâce à :
  - l'emploi de matériaux locaux à l'inertie thermique importante,
  - la mise en œuvre de ces matériaux en épaisseur suffisante,
  - des systèmes traditionnels de ventilation ou de protection solaire,
  - des orientations spatiales favorables à la protection contre les intempéries et à l'apport solaire.

Les 4 thèmes principaux à aborder sont les suivants :

- Morphologie bâtie, urbaine et paysagère et densité de construction,
- Usage et mise en œuvre des matériaux
- Économie d'énergie et Exploitation des énergies renouvelables : solaire, éolienne, géothermique, hydraulique, etc...
- Préservation de la faune et de la flore

## B - MORPHOLOGIE BÂTIE, URBAINE ET DENSITÉ

### > Atouts :

- Des volumétries homogènes de bâtiment (moyenne de R+1 à R+3 maximum), groupés en secteur, et, des gabarits de voie en rapport avec la hauteur des bâtiments => Ombre portée réduite en hiver sur les façades en vis à vis,
- Des rues non parfaitement rectilignes (pour les quartiers les plus anciens), d'orientations diverses, accompagnées de déclivités ou de végétaux => Protection contre les vents froids dominants (N, NE).
- Les largeurs calibrées des voiries, leurs rétrécissements ponctuels et les changements de direction pour s'adapter à la topographie du site, ne permettent pas une circulation automobile intense => Réduction des gaz à effet de serre dans le bourg.
- Des zones nombreuses de jardins, de parcs et d'espaces verts, associées à l'eau captée ou courante, favorisent une temporisation des fortes chaleurs lors des périodes de chaleur.

### > Inconvénients :

- La présence d'un habitat non groupé, non mitoyen => Consommation d'espace, attitude énergivore (voir paragraphe D.6 pour une analyse plus fine des quartiers)
- Des rues et des places avec revêtement de sol imperméabilisant qui suivent la déclivité des terrains d'assise => Lors de fortes pluies, les pollutions peuvent se retrouver dans les fossés et les cours d'eau.



## C - USAGE ET MISE EN ŒUVRE DES MATÉRIAUX

Pour les bâtiments existants à caractères patrimoniaux (voir caractéristiques typologiques), et les éléments les accompagnants, les observations suivantes visent la conservation des ouvrages et les économies énergétiques :

- Présence de chaînages, d'encadrement des baies, de modénatures en pierres restant apparentes => Isolation thermique par l'extérieur (ITE) à proscrire sur ces édifices pour préserver la qualité des décors et les caractéristiques locales, et, pour ne pas réduire la taille des baies (apports solaires),
- La pierre calcaire est quelquefois gélive si elle est laissée à nu, et, ce calcaire, souvent employé comme pierre de blocage, peut être hydrophile => Recouvrir les murs extérieurs des habitations avec des enduits à base de chaux naturelle, exécutés en 3 passes, qui laissent « respirer » le mur.
- À l'intérieur, privilégier aussi l'usage d'enduits « perspirants » de type chaux/chanvre qui assurent une bonne régulation de la vapeur d'eau et qui procurent une sensation de confort thermique => Les murs de façade ne sont pas « froids », et les problèmes de condensation liés à l'isolation thermique par l'intérieur (ITI) sont résolus.
- Certains bâtiments ont été enduits avec des ciments à base de chaux hydraulique qui bloquent les échanges de vapeur d'eau à travers le mur (le pire étant la présence de ce type de revêtement sur les 2 faces du mur) => Piocher ces enduits ciments et enduire au mortier de chaux NATURELLE.
- Le bois utilisé traditionnellement pour les menuiseries extérieures et les contrevents fixe le CO<sup>2</sup> pendant sa croissance et ne le libère que lorsqu'il est brûlé => c'est un matériau « durable », il est facilement RÉPARABLE
- La couleur des enduits est donnée avec les sables locaux => Perpétuer cette tradition pour favoriser l'activité économique locale.



## D - L'INTÉGRATION DES DONNÉES

### D.1 Climat et énergie

#### D.1.1 Le contexte micro climatique

Le climat de la Côte-d'Or est de type océanique à tendance semi-continentale.

La morphologie du territoire permet de bénéficier des influences méditerranéennes, canalisées par le sillon rhodanien.

L'influence océanique est limitée, le territoire est protégé de la fraîcheur et de l'humidité océanique par le Massif du Morvan à l'Ouest.

L'influence semi-continentale se traduit par des hivers froids avec des chutes de neige relativement fréquentes et des étés plus chauds que sur les côtes avec, à l'occasion, de violents orages. L'amplitude thermique annuelle est parmi les plus élevées de France : 18°C entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid, contre 15°C à Paris.

Données climatiques <sup>1</sup>	Dijon	Moyenne nationale
Pluie	732 mm/an	770 mm/an
Orage	26 j/an	22 j/an
Neige	25 j/an	14 j/an
Ensoleillement	1831 h/an	1973 h/an
Brouillard	68 j/an	40 j/an

Le centre départemental de Météo-France se trouve à Dijon, ainsi, il faudrait revoir à la hausse les températures relevées.

Données Météo France

Température minimale	Température maximale	Hauteur de précipitations	Nombre de jours avec précipitations	Durée d'ensoleillement	Nombre de jours avec bon ensoleillement
1981-2010	1981-2010	1981-2010	1981-2010	1991-2010	1991-2010
6,5 °C	15,4 °C	760,5 mm	115,3 J	1848,8 h	71,1 J

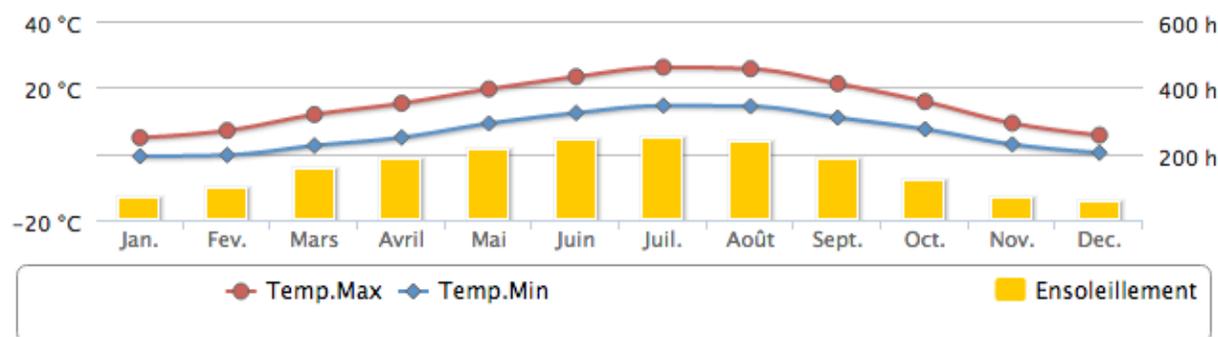
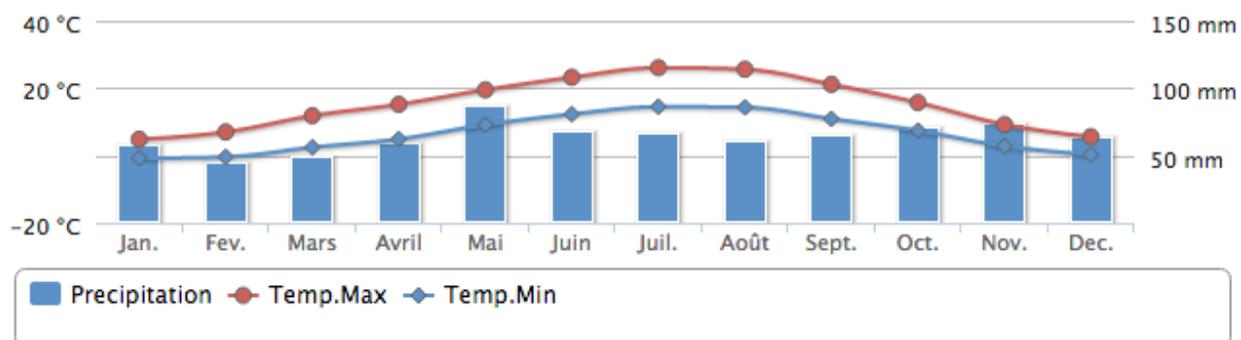


Schéma 50 - Répartition de la consommation par secteur en 2005 en Bourgogne, Source : Alterre Bourgogne

### Le Schéma Régional Climat Air Énergie Bourgogne

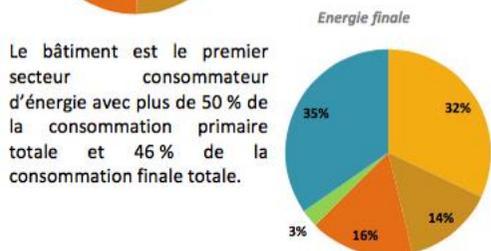
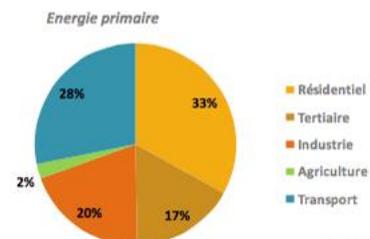
Ce schéma est mis en place pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, pour maîtriser le coût de l'énergie, et pour préserver la qualité de l'air et lutter contre le changement climatique.

Il explore les fonctionnements actuels en matière de consommation énergétique et élabore un programme avec, entre autres, une part importante réservée au développement de productions d'énergies propres et donc aux énergies renouvelables. Ce programme comprend également la recherche des solutions pour moins consommer d'énergie et amène moins de polluants dans tous les domaines : transport, chauffage résidentiel...

Nous nous concentrons ici sur les enjeux liés au bâtiment, secteur qui concerne directement l'AVAP et est le plus gros consommateur d'énergie.

#### Consommations d'énergie :

La consommation d'énergie, en 2005 en Bourgogne, s'élève à 53 209 GWh d'énergie finale et 70 938 GWh d'énergie primaire.

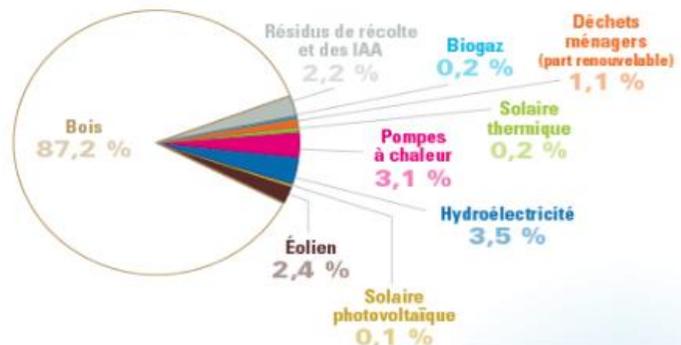


Le bâtiment est le premier consommateur d'énergie avec plus de 50 % de la consommation primaire totale et 46 % de la consommation finale totale.

Schéma 51 - La production d'énergies renouvelables en Bourgogne en 2009, Source : Alterre Bourgogne

#### Production d'énergies renouvelables :

La Bourgogne produit moins de 8 % de l'énergie qu'elle consomme et présente donc un niveau de dépendance énergétique élevé. En 2009, 4 244 GWh ont été produits à partir de sources renouvelables dans la région (93 % sous forme de chaleur et 7 % sous forme d'électricité). Avec 87 % de cette production, le bois-énergie est la principale source d'énergie renouvelable à l'heure actuelle.



#### Emissions de gaz à effet de serre (GES) /

Les émissions de gaz à effet de serre s'élevaient en 2005 à 16 145 kteq CO<sub>2</sub>. Ces émissions sont dues pour deux tiers à des émissions énergétiques, c'est-à-dire à des émissions provoquées par les consommations énergétiques, principalement liées à la combustion de combustibles fossiles.

L'autre tiers des émissions, dites «non énergétiques», est principalement lié à l'activité agricole très développée en Bourgogne. Ces émissions proviennent entre autres des émissions des épandages d'engrais azotés et de la fermentation entérique des bovins.

Ainsi, globalement, le premier secteur émetteur de la région est l'agriculture (34% des émissions), suivi des transports (30%). Ceci s'explique par l'importance des secteurs bovins viande et céréalier en Région Bourgogne.

Carte 52 - Part des dépenses énergétiques pour le logement dans le revenu fiscal médian 2000, dans les communes de Bourgogne, Source : Alterre Bourgogne

L'état des lieux déterminait des données de base pour la consommation énergétique dans le résidentiel :

Avec la hausse du prix de l'énergie, la facture énergétique pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages et provoque des situations de précarité énergétique, tant vis à vis du logement que des déplacements.

La cartographie de la vulnérabilité des ménages, développée par Alterre Bourgogne, montre que les habitants des communes rurales sont particulièrement touchés par ce phénomène pour le chauffage des logements. La vulnérabilité face aux dépenses pour les déplacements concerne plutôt les communes de la seconde couronne périurbaine.

#### Etat des lieux du résidentiel en Bourgogne

En 2005, la Bourgogne compte environ 834 000 logements. 71 % sont des maisons individuelles, une part plus élevée que la moyenne française (57 %).

L'habitat bourguignon est particulièrement ancien puisque 35 % des logements ont été construits avant 1915 (21 % en France) et 70% avant 1975, année de la première réglementation thermique (62 % en France).

65 % des résidences principales sont chauffées par des énergies fossiles ; la principale étant le gaz naturel (39 % des résidences principales). Avec 22% des résidences principales, le fioul occupe une place plus importante qu'en France (18 % au niveau national), compensée par une part moins importante de logements chauffés à l'électricité : 19 % en Bourgogne contre 29 % en France.

La qualité thermique des logements en Bourgogne est particulièrement mauvaise, sur la base des modélisations actuelles :

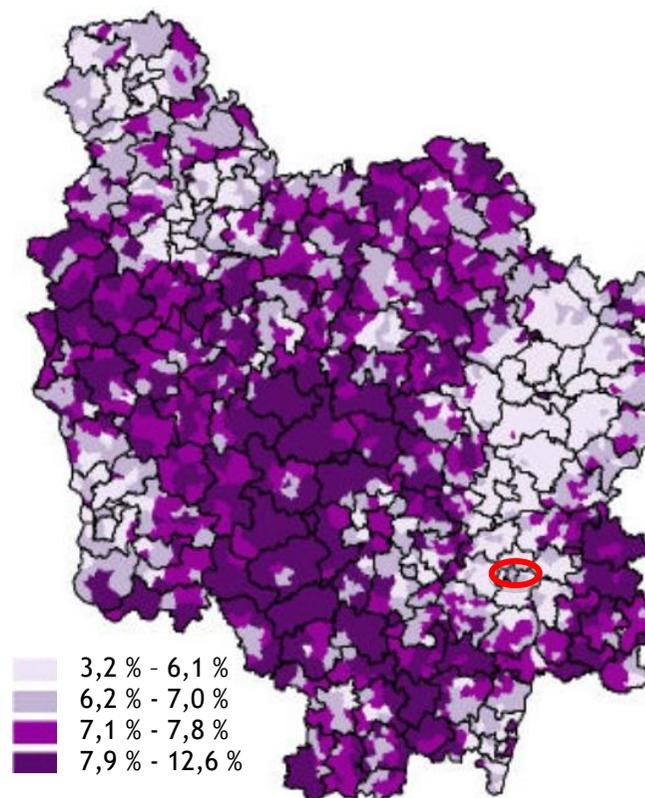
- seuls 7 % des logements peuvent être qualifiés de « performants » ce qui est faible par rapport à la moyenne française (16 %).
- 69 % des logements sont « énergivores » (étiquette E, F ou G) contre 57 % en France. <sup>[1]</sup>

#### Programme du SRCAE

Dans le potentiel régional 3 hypothèses se distinguent sur les chantiers de bâtiments neufs et réhabilitation :

- Bâtiments neufs

Il n'y a pas de modification de la performance du neuf dans l'hypothèse « fil de l'eau », basée principalement sur la RT 2005 et quelques sites pilotes BBC et à énergie positive déjà réalisés ou prévus. Par contre, les RT 2012 et 2020 (norme Bâtiments Basse Consommation (BBC) à partir de 2012 et Bâtiments à énergie positive d'ici 2020) sont prises en compte dans les hypothèses « mesures nationales » et « optimale » ; de manière très progressive dans la première et plus rapide dans la seconde. Dans l'hypothèse « optimal » néanmoins, le renouvellement du parc tertiaire, aujourd'hui à un rythme très faible, est encouragé.



- Réhabilitation

Conformément à la tendance actuelle, le renouvellement des systèmes de chauffage est le geste de réhabilitation le plus fréquent dans l'hypothèse « fil de l'eau ». En matière de réhabilitation thermique, les gestes légers et courants de rénovation (changement des fenêtre et portes, de la ventilation...) sont généralement prévus. Une tendance accentuée dans l'hypothèse « mesures nationales » avec le remplacement progressif du chauffage fioul dans le résidentiel grâce notamment au crédit d'impôt développement durable et, dans le tertiaire, un grand nombre de gestes de rénovation induits par la RT 2012 sur l'existant.

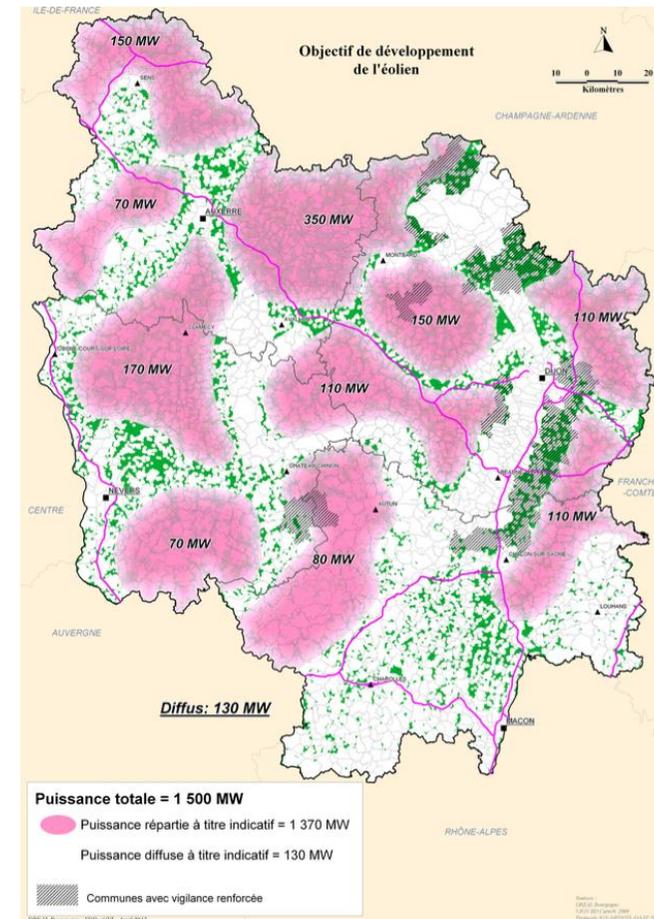
L'hypothèse « optimale » prévoit un saut qualitatif très important en matière de réhabilitation du bâti (ouvertures, toiture,...) pour réduire les besoins. On passerait de la réhabilitation éparse actuelle permettant 5 % à 15 % de gain sur la consommation de chauffage à des réhabilitations lourdes, parfois BBC, avec bouquets de travaux pour un gain de plus de 50 % sur le chauffage, avec la possibilité d'intervenir en deux phases successives pour atteindre le niveau de performance escompté. Quant à l'évolution des systèmes de chauffage, l'accent est mis, dans l'hypothèse « optimale », sur la disparition du chauffage au fioul, au GPL et au charbon, puis du chauffage électrique. Les pompes à chaleur ou les énergies renouvelables telles que le bois-énergie, la micro-cogénération et le solaire prennent le relais. Enfin, un développement important de l'eau chaude sanitaire solaire est prévu dans l'hypothèse « optimale » : dans le résidentiel et dans les branches les plus consommatrices du tertiaire (hôtellerie, santé, social et habitat communautaire).

### Le schéma régional éolien de Bourgogne

Le décret n° 2011-678 du 16 juin 2011 relatif aux SRCAE précise que le schéma régional éolien « identifie les parties du territoire régional favorables au développement de l'énergie éolienne compte tenu d'une part, du potentiel éolien et d'autre part des servitudes, des règles de protection des espaces naturels ainsi que du patrimoine naturel et culturel, des ensembles paysagers, d'autre part des contraintes techniques et des orientations régionales. Il établit la liste des communes dans lesquelles sont situées ces zones. »

Les territoires de ces communes constituent les délimitations territoriales des objectifs de développement éolien.

**Beaune n'est pas dans les sites définis dans le schéma d'objectifs de développement éolien. Cela est motivé par la forte valeur patrimoniale et paysagère du lieu.**



### D.1.3 Le potentiel énergétique renouvelable

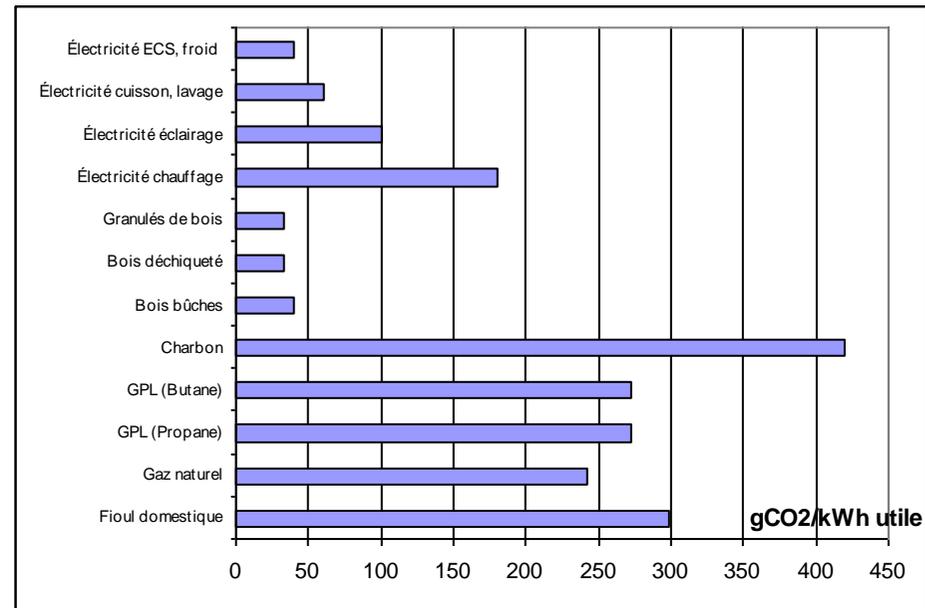
- **Les énergies de flux ou renouvelables** : elles se régénèrent ou se renouvellent à l'échelle humaine. Les sources renouvelables sont les suivantes : le solaire, le vent, l'hydraulique, la biomasse, l'énergie des marées, la géothermie. Les énergies renouvelables présentent les avantages d'émettre peu voire pas de gaz à effet de serre. La ressource est inépuisable. L'utilisation de ces sources permet de contribuer à l'indépendance énergétique et à la sécurité d'approvisionnement d'un territoire. Néanmoins, les ressources renouvelables sont généralement intermittentes et irrégulières.
- **Les énergies de stock ou fossiles et fissiles** : on trouve le pétrole, le charbon, le gaz, l'uranium. Le taux de renouvellement est si long que ces énergies sont appelées énergies de stock. Les énergies fossiles sont des énergies faciles à utiliser et à stocker. L'utilisation de ces énergies impose de les importer, ce qui peut engendrer des risques environnementaux majeurs lors du transport. La combustion de ces énergies émet des émissions de gaz à effet de serre considérables.

#### Rappel des conditions environnementales de l'énergie

La production et l'utilisation d'énergie provoquent des nuisances, accidents, pollutions, etc. Ces nuisances sont moindres que celles provoquées par la pénurie d'énergie.

Elles ont des impacts locaux voire régionaux, à une exception près : **l'impact sur le climat lié à l'utilisation des combustibles fossiles**, principaux responsables des émissions de gaz carbonique.

La combustion des énergies fossiles engendre une émission de CO<sub>2</sub> plus ou moins importante en fonction de leur propre composition chimique. Le tableau ci-dessous indique les émissions de CO<sub>2</sub> par énergie par kWh utile.



#### Explication sur unités et indicateurs

L'énergie se mesure, mais les unités diffèrent selon les utilisateurs :

- Les scientifiques utilisent deux unités : le joule (J) et le kilowattheure (kWh). Le kWh est la quantité d'énergie nécessaire pour faire fonctionner un appareil d'une puissance de 1000 W pendant 1 heure  
kWh = 3,6 10<sup>6</sup> J
- Les économistes utilisent la tep (Tonne Équivalente Pétrole), cela correspond à la quantité d'énergie fournie par une tonne de pétrole. 1,6 tep représente la consommation moyenne d'énergie d'un habitant de notre planète, par an. Pour la consommation d'un pays, on parlera de millions de tep (Mtep), voire milliards de tep (Gtep).

1 tep = 4,2 10<sup>10</sup> J  
1 tep = 11630 kWh

1 tonne de charbon = 0,6 tep  
1 tonne de fioul = 1 tep  
1 tonne d'essence = 1,05 tep  
1 tonne de bois = 0,3 tep

D.1.4 Les énergies renouvelables disponibles localement

Le vent

La Bourgogne bénéficie d'un gisement de vent favorable en atteste la présence de nombreux parc construits ou projetés notamment dans l'Yonne et la Côte d'Or.

Le schéma régional éolien de de Bourgogne n'indique pas le territoire de Beaune comme une zone favorable à l'éolien.

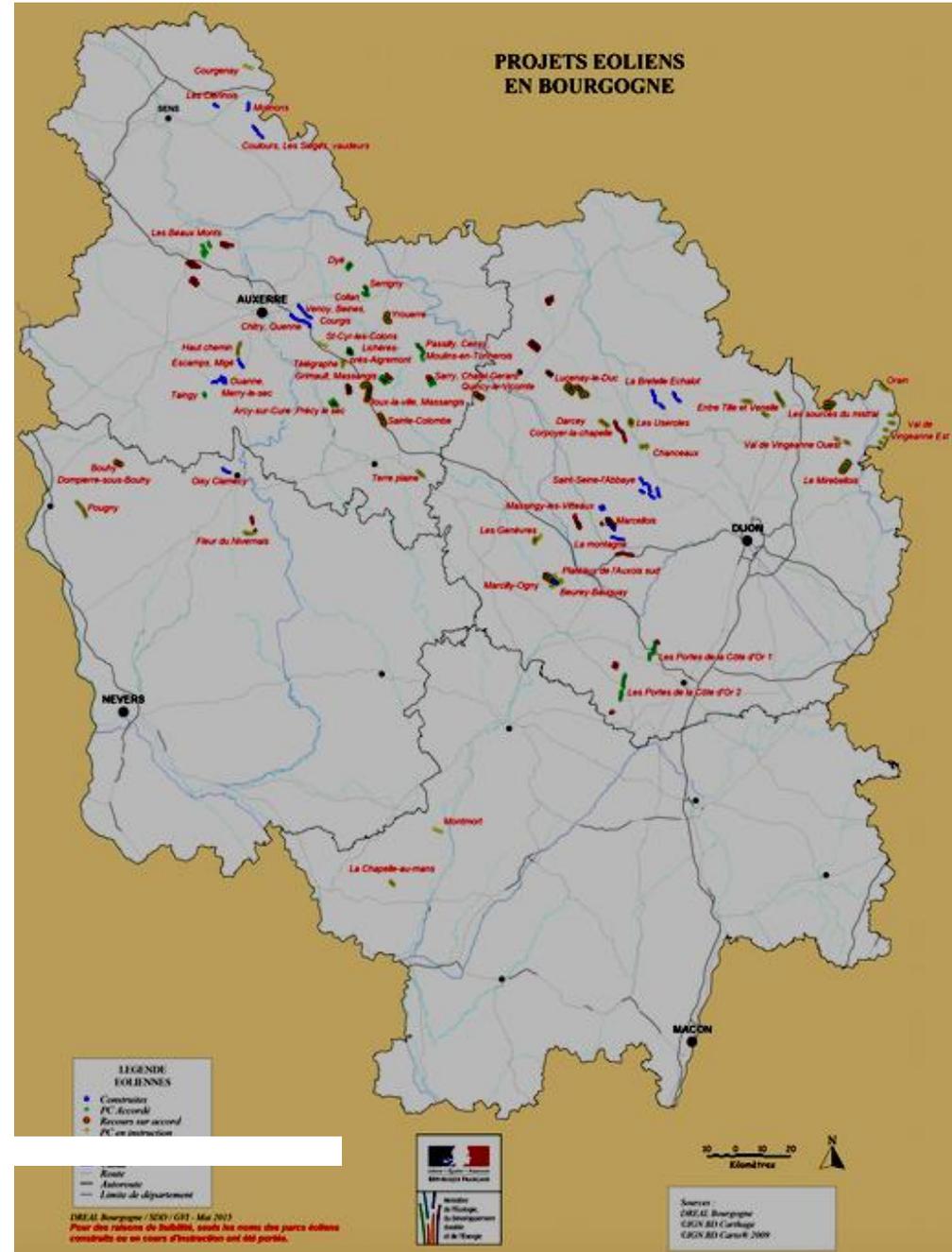
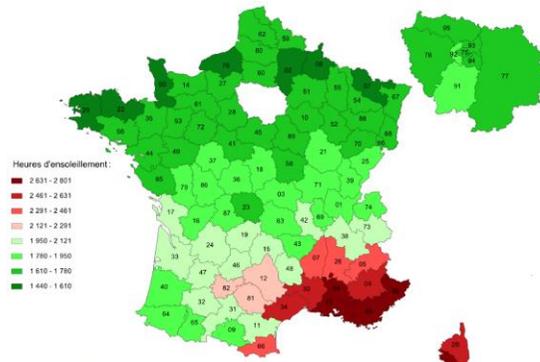
L'énergie solaire

L'énergie solaire représente le gisement le plus important à l'échelle planétaire. L'ensoleillement se mesure en nombre d'heures, mais aussi en termes d'énergie reçue par m<sup>2</sup> de surface par jour, par an : kWh/m<sup>2</sup>/an par exemple. C'est ce que l'on appelle le gisement solaire ou encore l'irradiation. L'irradiation sur un plan horizontal donne déjà une première idée du gisement solaire sur un territoire.

Ses usages sont multiples :

- Production de chaleur (solaire thermique passif et actif) : eau chaude sanitaire, chauffage, séchage...On utilisera alors des panneaux solaires thermiques. On peut convertir entre 30 et 70 % de l'énergie solaire.
- Production d'électricité (solaire photovoltaïque) : raccordée au réseau ou site isolé. On utilisera des panneaux solaires photovoltaïques. On peut récupérer entre 6 à 15 % de l'énergie solaire.

L'ensoleillement de la Côte d'Or (1848 h) et son potentiel solaire (13000 kWh/m<sup>2</sup>/an) font des panneaux photovoltaïques un moyen efficace de production d'électricité. Les conditions d'ensoleillement représentent un important potentiel énergétique. Il peut être exploité pour produire l'eau chaude sanitaire des logements.



**Beaune (21) - AVAP****Le bois**

Le bois énergie existe sous trois formes :

- le bois bûche, utilisant un appareil traditionnel ou moderne, qui concerne les particuliers,
- le bois granule, qui concerne les particuliers, ainsi que cinq chaufferies collectives,
- le bois déchiqueté ou plaquettes, utilisé par les particuliers, et surtout les collectivités et les entreprises.

**Exploitation de la forêt**

La Bourgogne se place au 5<sup>ème</sup> rang des régions françaises pour la surface de forêts avec près de 980 000 hectares<sup>24</sup> (30 % du territoire régional).

Actuellement, on estime que seule la moitié de l'accroissement annuel est effectivement récolté (enquête de branche réalisée par le Ministère chargé des forêts), soit plus de 3 millions de m<sup>3</sup> de bois rond. Dans le cas des résineux, cette sous-exploitation est à mettre en rapport avec une forêt jeune, essentiellement pour le Douglas. Dans le cas des feuillus, le vieillissement et la capitalisation des volumes sur pied de médiocre qualité est en lien direct avec l'insuffisance de marchés.

40 % de la récolte sont constitués de bois d'œuvre (feuillus et résineux en proportions similaires), 40 % est prélevé pour le chauffage et les 20 % restant servent à l'industrie. 9 % de cette récolte est exportée vers d'autres régions ou à l'étranger.

La filière bois bourguignonne emploie près de 19 000 actifs au sein de 2 800 établissements. Elle représente 4 % de la filière française en valeur ajoutée et en emplois (Source : CRPF).

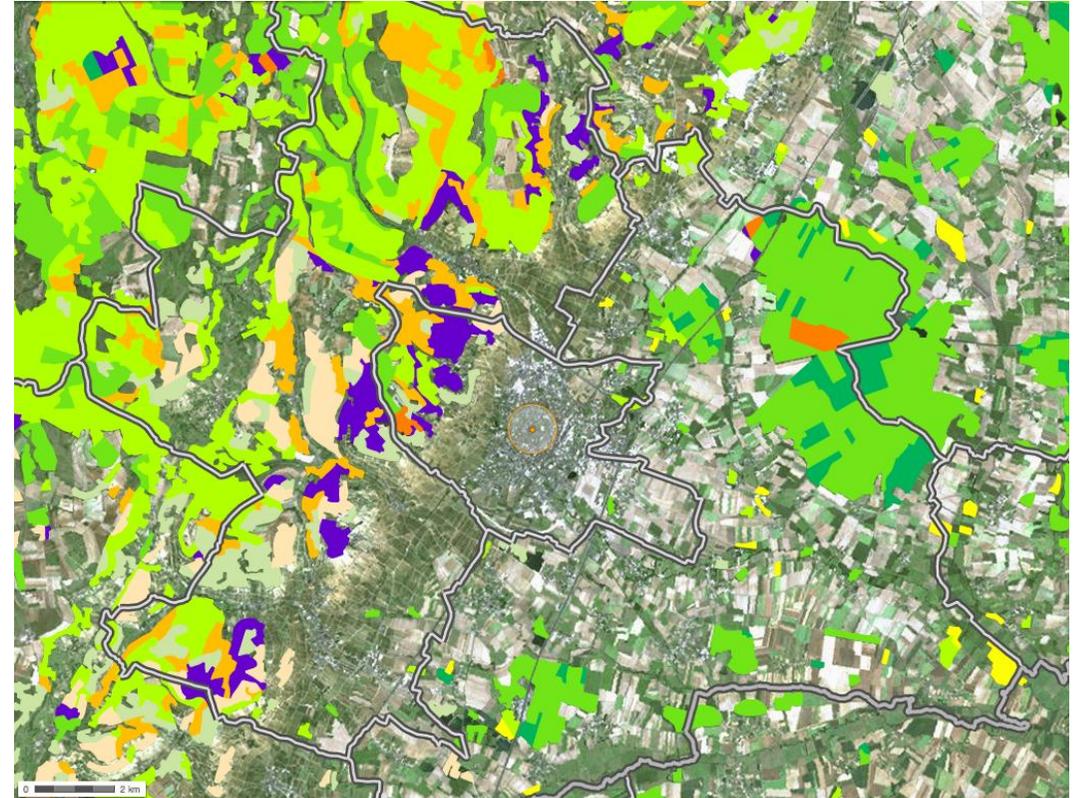
Le SRCAE développe deux orientations pour la valorisation énergétique de la forêt et la réduction de la production de Gaz à Effet de Serre par le rôle de piège à carbone que joue la forêt.

Orientation 34 du SRCAE

**Augmenter le stockage de carbone par la forêt et le bois dans le respect d'une gestion durable en anticipant les impacts du changement climatique.**

Orientation 35 du SRCAE

**Développer la demande et structurer les filières du bois, notamment le bois énergie, pour garantir des débouchés favorisant l'émergence d'une économie locale tout en veillant à l'équilibre des usages.**



A Beaune le potentiel forestier est important, il l'est encore plus sur les communes limitrophes donc à proximité.

## D.2 Organisation historique de l'urbanisme et de l'architecture

Rappel : la **sobriété énergétique** et le **confort thermique** impliquent des caractéristiques de base qui, schématiquement, sont :

- Une orientation optimale : façade principale au sud avec des végétaux ou des débords de toits qui assurent une régulation contre les surchauffes.
- Des volumes compacts et ramassés. Plus l'enveloppe extérieure est réduite, moins il y a d'échange avec l'extérieur et donc de déperdition thermique.
- Limiter les ponts thermiques, la présence d'éléments de décor, les volumes complexes... peut créer des failles, des ruptures dans la construction (s'il n'y a pas continuité dans les matériaux notamment) et augmenter l'enveloppe extérieure du bâtiment.
- Jouer de l'inertie des matériaux pour limiter les variations rapides de température.
- Opter pour des matériaux respirants qui permettent une régulation de l'air, continue, douce, filtrée et sans apport de variation de température.
- S'adapter à son environnement, à son micro climat et intégrer les végétaux dans le projet.

### D.2.1 Caractéristiques du parc de logements

L'habitat de Beaune est composé pour 40% de maisons individuelles et de 60% d'appartements. Cette répartition reste assez stable.

Cette donnée est importante, car on peut considérer que la compacité des logements participe de la sobriété énergétique. Les appartements dans des immeubles collectifs ou les logements accolés (mitoyens) sont moins consommateurs d'énergie.

La taille des logements reste constante, on note également une répartition équilibrée entre les différents types de logements.

Les variations : augmentation du nombre de logements de 3 pièces et diminution du nombre de logements de 4 pièces, sont assez peu significatives.

### LOG T2 - Catégories et types de logements

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>11 954</b>	<b>100,0</b>	<b>11 398</b>	<b>100,0</b>
<i>Résidences principales</i>	10 540	88,2	10 247	89,9
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	369	3,1	255	2,2
<i>Logements vacants</i>	1 045	8,7	896	7,9
<i>Maisons</i>	4 677	39,1	4 600	40,4
<i>Appartements</i>	7 007	58,6	6 618	58,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

### LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>10 540</b>	<b>100,0</b>	<b>10 247</b>	<b>100,0</b>
<i>1 pièce</i>	794	7,5	774	7,6
<i>2 pièces</i>	1 675	15,9	1 522	14,9
<i>3 pièces</i>	2 742	26,0	2 569	25,1
<i>4 pièces</i>	2 419	23,0	2 612	25,5
<i>5 pièces ou plus</i>	2 909	27,6	2 770	27,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

La plus grande période de construction a eu lieu après-guerre, soit près de 60% de 1946 à 1990 et 19% de 1991 à 2008.

Cette typologie d'habitat est assez, voire très consommatrice d'énergie. Les maisons construites avant le choc pétrolier sont très énergivores. Ainsi, la moitié des logements construits pendant cette période affiche un bilan énergétique moyen ou mauvais.

#### LOG T5 - Résidences principales en 2012 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
<b>Résidences principales construites avant 2010</b>	<b>10 465</b>	<b>100,0</b>
<i>Avant 1946</i>	<i>2 324</i>	<i>22,2</i>
<i>De 1946 à 1990</i>	<i>6 201</i>	<i>59,3</i>
<i>De 1991 à 2009</i>	<i>1 940</i>	<i>18,5</i>

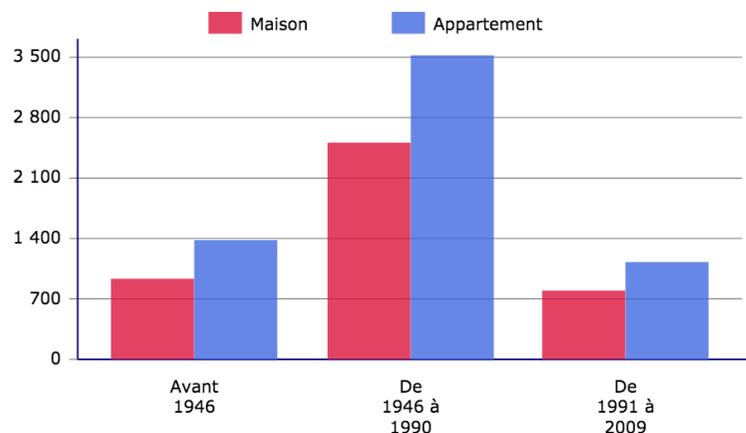
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

Les constructions sont de plus en plus sobres en consommation d'énergie. Cependant, on peut constater le recours au chauffage individuel électrique pour plus de 16% des résidences. Cette part augmente très peu.

On considère que les maisons construites, jusqu'à récemment, étaient relativement bien équipées en matière de production énergétique pour le chauffage.

Si la part du chauffage "tout électrique a été problématique dans des habitations mal isolées, cela n'est plus le cas aujourd'hui notamment avec les maisons très sobres par l'application des dernières réglementations thermiques. De plus, la statistique ne renseigne pas sur la mise en place de chauffage d'appoint performant (ou non) type poêle à bois.

#### LOG G1 - Résidences principales en 2012 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2010.  
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

#### LOG T8M - Confort des résidences principales

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>10 540</b>	<b>100,0</b>	<b>10 247</b>	<b>100,0</b>
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	<i>10 395</i>	<i>98,6</i>	<i>10 116</i>	<i>98,7</i>
<i>Chauffage central collectif</i>	<i>3 108</i>	<i>29,5</i>	<i>3 361</i>	<i>32,8</i>
<i>Chauffage central individuel</i>	<i>5 199</i>	<i>49,3</i>	<i>4 826</i>	<i>47,1</i>
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	<i>1 702</i>	<i>16,1</i>	<i>1 595</i>	<i>15,6</i>

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

### D.2.2 Caractéristiques des constructions

Les différentes époques de construction des habitations impliquent des qualités thermiques, des caractéristiques d'isolation, des techniques de construction... qui ont un impact sur le confort et la sobriété énergétique des logements.

Ainsi, suivant les époques :

#### Avant 1946.

Les bâtiments sont de forme ramassée, mais les volumes peuvent se compliquer avec des éléments ajoutés : tourelle, oriel, lucarne... parfois les habitations sont mitoyennes, mais les plus prestigieuses sont atomisées. Ces caractéristiques ne sont pas toujours optimales pour limiter les déperditions énergétiques. Cela s'explique par le fait que l'architecture répond à des codes sociaux et esthétiques sans lien avec la sobriété énergétique. De plus, on recherche la vue et la lumière d'où une grande diversité de type de fenêtre qui permet à la lumière d'entrer dans les pièces, mais fragilise d'autant le confort thermique.



Le végétal présent est uniquement ornemental. Il ne joue quasiment jamais un rôle de régulation microclimatique.

**Beaune (21) - AVAP**L'entretien et la restauration des constructions

Les constructions sont en matériaux respirant avec une certaine inertie (pierre/ mortier / bois / chaux / colombage). L'isolation n'est pas vraiment présente, mais les qualités d'inertie et souvent d'implantation (recherche des apports solaires, protection contre le froid...) compensent les modes d'isolation actuelle.

Les murs de pierres sont enduits sur les deux faces afin obtenir de bonnes qualités thermiques.

Les enduits extérieurs doivent recouvrir la pierre et respecter les encadrements. Les pierres des encadrements des ouvertures sont construites en débord, d'une épaisseur similaire à celle que doit atteindre la couche d'enduit. Seules les parties de pierres travaillées ou lisses doivent rester apparentes. Les pierres de champs et les pierres piquetées doivent être recouvertes.



Enduit respectant les caractéristiques initiales du bâtiment



Enduit laissant apparaître les pierres piquetées

La "pierre apparente" sur les murs de façade des habitations n'appartient pas à la typologie locale.

La pierre apparente concerne certains éléments (murs de clôture, bâtiments agricoles, certains pignons...).

Ce type de restauration ne permet pas de retrouver les qualités thermiques optimales des appareillages initiaux.

Par ailleurs les pierres de l'appareil ne sont plus protégées, les pierres d'encadrement et autres modénatures ne sont plus mises en valeur.



Mur devant être enduit pour retrouver les qualités thermiques initiales et mettre en valeur les pierres



Pierres de chaînage étant destinées à être recouvertes

Entre 1945 et 1990, période de construction importante. Les maisons sont souvent peu isolées et faites de matériaux plus moins durables.

Les constructions réalisées avant le choc pétrolier sont les moins efficaces en matière énergétique. Après les années 1973 / 1975, la recherche pour construire des bâtiments plus performants, moins gourmands en énergie, est de plus en plus présente. Les réglementations thermiques voient le jour et se durcissent au fil des périodes.

Sur la commune, il s'agit de tout type d'habitats : immeubles collectifs de toute taille, petit résidentiel...

Les maisons isolées répondent à des pratiques architecturales peu soucieuses de la sobriété énergétique : maison atomisée sur la parcelle, orientation sur voie sans recherche d'optimisation des apports solaires passifs. Les orientations des immeubles de logements (touristique ou non) s'organisent sur voie sans souci de l'ensoleillement.

Il s'agit donc d'immeubles collectifs, mais aussi de petits logements individuels en bande, mitoyens, ou sous une forme classique de pavillonnaire (maison isolée sur la parcelle). Un effort est fait sur les opérations d'ensemble destinées aux résidences principales pour optimiser l'espace et en particulier densifier (le coût du foncier étant moteur pour réduire la taille des parcelles). Cela incite à une forme urbaine plus rationnelle par la mitoyenneté ou autre système pour économiser l'espace.



Là aussi le végétal est peu présent. Son rôle est esthétique et ornemental. Il sert parfois de clôture, mais n'intervient pas pour assumer le confort climatique des constructions ou des espaces verts associés.

Le cas spécifique des "maisons castor" (mouvement d'autoconstruction coopératif né après la seconde guerre mondiale) :

Ces maisons sont construites suivant une certaine standardisation, une recherche d'optimisation et d'économie sur les matériaux. Ces maisons modestes sont assez énergivores mais elles offrent aussi un faciès et des caractéristiques remarquables qui appartiennent à la ville.



## La période contemporaine

les maisons sont de mieux en mieux isolées et mieux conçues. Les réglementations thermiques visent à produire des bâtiments passifs. Par ailleurs les éco quartiers, les recherches de densification des constructions... incitent à la création d'un tissu urbain plus sobre.

Cependant, on déplore le développement de formes de bâtiments complexes, les implantations pas toujours optimales...

On note l'arrivée du bois dans les restaurations et les constructions neuves, l'arrivée également d'équipements techniques : panneaux solaires, coffrets de climatiseurs...



### D.2.3 Modification microclimatique d'un milieu urbain

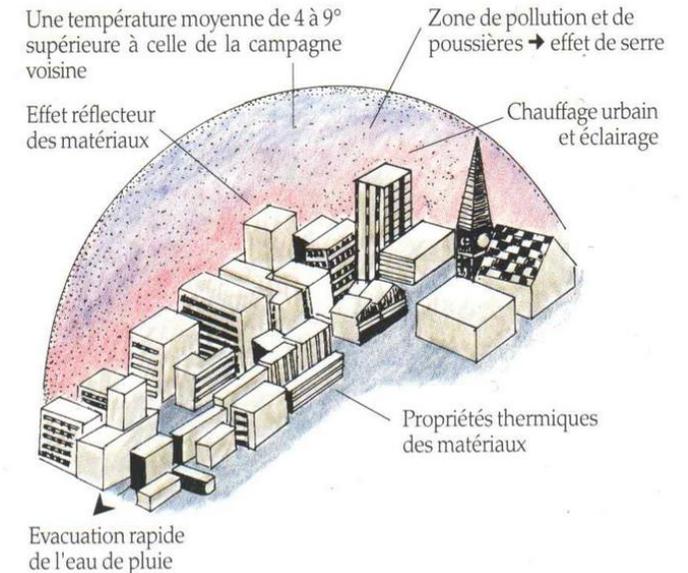
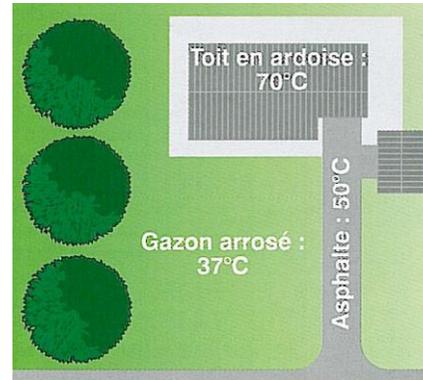
#### Les espaces publics

Les surfaces minéralisées, les bâtiments ont une inertie qui garde la chaleur. Les espaces densément construits peuvent générer des zones de fort inconfort. Cela est aggravé si les sols minéralisés sont de couleur sombre.

Les espaces publics de Beaune sont souvent pavés ou en enrobé, ce qui peut créer des effets de surchauffe.

L'hygrométrie est une donnée importante pour réguler la chaleur. Les végétaux conservent un taux d'humidité plus important qu'une surface minérale. Cela apporte de la fraîcheur par forte chaleur, mais l'effet joue aussi quand il fait froid.

Les espaces verts de grande taille comme les remparts avec leur végétation qui entourent la ville combinent à la fois filtration du vent et conservation d'un taux élevé d'hygrométrie.



#### Le centre ancien

Les implantations les plus anciennes respectent deux principes d'organisation :

- organisation radioconcentrique spécifique d'une urbanisation ceinte de remparts.
- la compacité pour économiser et optimiser l'espace

Le tissu construit a des caractéristiques très urbaines. Il y a une réelle volonté d'optimiser l'espace. En revanche, le choix des implantations des constructions n'est pas fait suivant les données climatiques.

Par exemple, dans les cœurs d'îlots d'habitations, la façade du bâtiment le plus prestigieux s'ouvre au sud sur cours.



#### Les urbanisations plus récentes

ÆPURE - Eric ENON - Eve LAGLEYZE - URBANOVA - Johanna SERY - Vincent LE GRAND

En partie Nord de la ville, la rue du faubourg St Nicolas correspond aux implantations classiques : maison mitoyenne, implantation à l'alignement des voies. De plus les volumes des constructions sont compacts, les formes simples.

Plus à l'est, le découpage parcellaire guide l'implantation des constructions. La position des maisons ne fait pas l'objet d'une recherche urbanistique ou d'optimisation des éléments micro climatiques.

Au fil du temps les constructions sont organisées suivant des plans d'ensemble. Les critères d'implantation reposent plus sur l'individualisation de l'habitat, la rentabilité des voies et réseaux... Ainsi, se développe un urbanisme résidentiel avec des maisons centrées sur les parcelles et orientées suivant le tracé des voies de desserte.



## E - ANNEXES

E.1 Table des illustrations

Carte 1 – Extrait de l'atlas des paysages de Côte d'Or – DREAL Bourgogne et DDT Côte d'Or / Agence Paysages – Novembre 2010.....	4
Carte 2 – Géologie / Source BRGM / Fond de carte Géoportail.....	5
Carte 3 – occupation du sol / Corine Land Cover / Fond de carte Géoportail.....	6
Bloc diagramme 4 – relief.....	7
Bloc diagramme 5 – relief et hydrographie.....	8
Carte 6 – Carte de Cassini – source Géoportail.....	9
Carte 7 – Carte d'Etat-major – source Géoportail.....	9
Bloc diagramme 8 : relief, hydrographie, bâti et infrastructures.....	10
Bloc diagramme 9 : éléments repères et points de vue principaux.....	11
Illustration 10 - Le site pré et protohistorique du Mont-Milan à Meursault, Pierre Chevillot, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune (Côte d'Or) Histoire Lettres Sciences et Arts, année 1984, tome LXV, pp39-59.....	17
Illustration 11 - « Les granges seigneuriales du Beaunois au moyen-âge », Corinne BECK-BOSSARD et Patrick BECK, bulletin trimestriel du Centre Beaunois d'Etudes Historiques (Société d'histoire et d'Archéologie de Beaune), n°100, Dossier spécial Pour une histoire rurale du Beaunois, septembre 2007, pp 57-67.....	26
Illustration 12 - : Chalmandrier Nicolas, graveur Carte pour la voye romaine d'Auxerre à Sens 1764 Réduite d'après les cartes générales de la France (levées par Ordre du Roy et terminée en février 1765),1764-1765.....	27
Illustration 15 - Carte de partie de la Bourgogne au Sud de Nuictz et à l'Est d'Arnay le Duc, Sanvigne [et] Charole, ca 1625. ....	28
Illustration 15 - Sanson Nicolas, Ambarri in Aeduis. Evesché de Challon sur Saone. Balliage de Challon sur Saone et en Bourgogne, 1659. ....	28
Illustration 15 - Carte du Duché de Bourgogne et des Comtez en dependans dressée par l'ordre de Mrs les Elus généraux de la Province sur un grand nombre de Mémoires M.S. envoyez par Mrs les Elus, Partie méridionale du Duché de Bourgogne, Guillaume Del'Isle, 1709.....	28
Illustration 16 : Le vray portraict de la ville de Beaulne. 1581. ....	29
Illustration 17 - Cardinal duc de Richelieu (Armand Jean du Plessis), Recueil de plans de fortifications de villes de Bourgogne 1638.....	30
Illustration 18 - Atlas général des routes de la Province de Bourgogne C 3882-2 - Feuille n°74 : Beaune.... - 1759-[1780].....	31
Illustration 19 - Atlas général des routes de la Province de Bourgogne 3882-2 - Feuille n°103-1 : Beaune.... - 1759-[1780].....	31
Illustration 20 - Noëllat / J. B. / 17.-18.. / 0150. Nouvelle Carte topographique, statistique et routière du Département de la Côte d'Or réduite de la grande Carte de Cassini / par J.B. Noëllat, et dont le 1er tirage a eu lieu en 1820. Revue et corrigée sur les lieux / d'après les Manuscrits de MR. de Monfeu et Didiet, ... et par MM. les principa. 1828.....	32
Illustration 20 : AD 21 – PLAN D'ALIGNEMENT - 1840.....	33
Illustration 20 : AD 21 – PLAN D'ALIGNEMENT - 1840.....	34
Illustration 21 : Cottelot / 18.-18..? / graveur / 0070. Plan général de la ville de Beaune / Lithographié et publié par Cottelot. 1858.....	35
Illustration 22 - Carte du Vignoble Bourguignon. Haute Bourgogne et Beaujolais, dressée par M. Peyre, et éditée par la Chambre de Commerce et l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon, 1934.....	36
Illustration 23 : Le camp américain de Beaune, Lucien Perriaux, Centre Beaunois d'Etudes historiques, 1980.....	37
Illustration 24 : Le camp américain d'Allerey (1918-1919) Antonin Guillot, numéro spécial du bulletin du Groupe d'Etudes Historiques de Verdun-sur-le-Doubs, 1999.....	38
Illustration 25 –Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel – Le Centre-Ville.....	39
Illustration 26 –Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel : .....	40
Illustration 27 –Superposition des cadastres Napoléonien et Actuel : Les Hameaux (Challenges et Gigny) .....	41
Illustration 29 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Ouest de Beaune, 1982-2016.....	42

<i>Illustration 28 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Ouest de Beaune, 1940-1974.....</i>	<i>42</i>
<i>Illustration 29 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Ouest de Beaune, 1982-2016.....</i>	<i>43</i>
<i>Illustration 30 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Est de Beaune, 1940-1974.....</i>	<i>44</i>
<i>Illustration 31 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Nord-Est de Beaune, 1982-2016.....</i>	<i>45</i>
<i>Illustration 32 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Est de Beaune, 1940-1974.....</i>	<i>46</i>
<i>Illustration 33 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Est de Beaune, 1982-2016.....</i>	<i>47</i>
<i>Illustration 34 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Ouest de Beaune, 1940-1974.....</i>	<i>48</i>
<i>Illustration 35 - Évolution des espaces bâtis. Secteur Sud-Ouest de Beaune, 1982-2016.....</i>	<i>49</i>
<i>Carte 36 - Les sites Natura 2000 / SIG.....</i>	<i>50</i>
<i>Carte 37 - Les ZNIEFF / SIG.....</i>	<i>52</i>
<i>Carte 38 - Les sites Classés et Inscrits à BEAUNE.....</i>	<i>53</i>
<i>Bloc Diagramme 39 - Le paysage Beaunois.....</i>	<i>58</i>
<i>Bloc diagramme 40 : paysages urbains de Beaune.....</i>	<i>66</i>
<i>Illustration 41 - Évolution de l'aire potentielle des groupes Biogéographiques d'essences - Source : Carbofor, Badeau et al. - 2005.....</i>	<i>79</i>
<i>Illustration 42 - Évolution de l'aire potentielle de l'aire potentielle du hêtre -Source : Carbofor, Badeau et al. - 2005.....</i>	<i>80</i>
<i>Carte 43 - Principe «Trame verte et bleue».....</i>	<i>81</i>
<i>Carte 44 -Préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques.....</i>	<i>82</i>
<i>Carte 45 - Trame Verte et Bleue de Beaune.....</i>	<i>83</i>
<i>Carte 46 - La typologie urbaine (repérage non exhaustif).....</i>	<i>90</i>
<i>Schéma 47 - Répartition de la consommation par secteur en 2005 en Bourgogne, Source : Alterre Bourgogne.....</i>	<i>100</i>
<i>Schéma 48 - La production d'énergies renouvelables en Bourgogne en 2009, Source : Alterre Bourgogne.....</i>	<i>100</i>
<i>Carte 49 - Part des dépenses énergétiques pour le logement dans le revenu fiscal médian 2000, dans les communes de Bourgogne, Source : Alterre Bourgogne.....</i>	<i>101</i>

## **E.2 Autres sources**

Crédits photographies : Eric ENON / Lucie MAUREL / Eve LAGLEYZE

Page de Couverture : Chemin rural dit des Epenotes (Octobre 2016)